

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



CHERS PARENTS

Cecilia Bartoli

La musique familiale de la cantatrice italienne p. 12

VIEUX MÉTIERS

Maréchal-ferrant

Le renouveau de la maréchalerie en France p. 10

SOMMET DE LA TERRE

Développement durable : climat tendu et divergences p. 4

PROCHE-ORIENT

Des Palestiniens de Jérusalem impliqués dans des attentats p. 4

POLITIQUE

Attac, AGR et Arnaud Montebourg : la gauche en débats p. 6

SANS-PAPIERS

3 000 manifestants à Paris pour relancer le mouvement p. 9



CANOË-KAYAK

Le slalom défend son avenir olympique p. 17

HOLLY ET JESSICA

La justice britannique confrontée à la surmédiation p. 3

International.....	2	Aujourd'hui.....	17
France.....	5	Météorologie-Jeux..	19
Société.....	7	Carnet.....	20
Régions.....	10	Abonnements.....	20
Horizons.....	12	Emploi.....	21 à 23
Entreprises.....	14	Culture.....	24
Marchés.....	15	Radio-Télévision.....	27

PORTRAIT

Auteuil et ses peurs



DANS le film *L'Adversaire*, Daniel Auteuil joue le néant, un homme dont la vie était une fiction. Portrait d'un acteur au bord du gouffre. Lire page 26

MARTINE FRANK/MAGNUM PHOTOS

Raffarin face aux pièges de la rentrée sociale

LE MINISTRE des affaires sociales, François Fillon, reçoit à partir du mardi 27 août les organisations syndicales et patronales. L'objet de ces consultations est la préparation d'un projet de loi liant trois dossiers sociaux sensibles : l'assouplissement des 35 heures, l'harmonisation du smic et les allègements de charges patronales. Le gouvernement se prépare à une rentrée sociale difficile, encombrée de pièges. Aux trois thèmes qui sont à l'ordre du jour des rendez-vous de M. Fillon, il faut ajouter la revendication du patronat de faciliter les licenciements, le lourd dossier des retraites et la question des réductions d'effectifs dans la fonction publique. Tandis que, sur le front de l'emploi, les patrons sont très attentistes sur les embauches, sur celui du pouvoir d'achat, l'Union fédérale des consommateurs affirme que le passage à l'euro a entraîné une forte hausse des prix dans l'alimentation. Notre état des lieux et la réaction de la CGT.



► François Fillon rencontre syndicats et patronat

► 35 heures, smic, charges patronales : les dossiers sensibles d'un projet de loi

► Licenciements, retraites et fonction publique : les autres enjeux de la rentrée

► Embauches en baisse et prix en hausse

Lire pages 5, 6 et 14



Première extradition d'un activiste italien

LA FRANCE a, pour la première fois, extradé, dimanche 25 août, un ancien activiste italien. Condamné en 1991 à 22 ans de prison pour complicité d'assassinat, Paolo Persichetti a été remis à la police antiterroriste de Turin (photo). Installé en France depuis onze ans, il enseignait la sociologie politique à l'université Paris-VIII. Son renvoi rompt avec l'engagement pris par François Mitterrand, en 1985, de protéger ceux qui avaient rompu avec « la machine infernale ».

Lire page 7

L'Irak anime le duel électoral allemand

A MOINS d'un mois du scrutin législatif du 22 septembre, le chancelier sortant social-démocrate, Gerhard Schröder, et son rival conservateur, Edmund Stoiber, se sont affrontés, dimanche 25 août, lors du premier face-à-face télévisé de l'histoire électorale allemande. Suivi par 9 millions d'Allemands sur deux chaînes privées, le débat a été vif à propos du refus de M. Schröder de participer à une éventuelle intervention militaire en Irak, qualifié de « totalement irresponsable » par son adversaire.



► Edmund Stoiber juge « irresponsable » le refus d'une guerre par Gerhard Schröder

► Course serrée selon les sondages et première télévisuelle

Lire page 2 et notre éditorial page 13

Les ventres à l'air chinois font de la résistance

PÉKIN de notre envoyé spécial

Les vieux Pékinois vont devoir ruser s'ils veulent continuer de s'asseoir ventre à l'air devant leurs pas de porte, comme il est ici de coutume en été. Dans la perspective des Jeux olympiques de 2008, la municipalité de la capitale chinoise a en effet édicté une série de « recommandations ». Or, outre les injonctions à ne pas cracher par terre, à ne point jurer en public, à ne pas parler trop fort et à respecter les files d'attente, la gent masculine est tout spécialement priée de ne plus montrer son estomac sous prétexte de fortes chaleurs. Précisons que la coutume varie sensiblement selon les individus : il y a ceux qui se promènent carrément torse nu et d'autres qui, de manière plus suggestive, remontent le tricot de corps au niveau de la poitrine.

Afin d'inciter la population à plus de dignité, *Le Quotidien de la jeunesse* de Pékin a lancé un jeu-concours. Les photographes amateurs sont invités à faire la chasse aux ventres nus et d'autres qui, de manière plus suggestive, remontent le tricot de corps au niveau de la poitrine. Les photos sont publiées chaque jour avec un commentaire, tandis que l'auteur du cliché se voit gratifié de 50 yuans (environ 8,50 euros) et d'un tee-shirt bleu marine qui proclame fièrement : « Le beau Pékin ». Mais il n'y a pas que les lecteurs à être mis à contribution, les journalistes du quotidien aussi sont de la partie. L'autre jour, ils ont sillonné, « en compagnie de six

volontaires », les rives du lac de Houhai, l'un des lieux les plus charmants du Vieux Pékin. Là, ils ont distribué tee-shirts et conseils aux messieurs d'un âge certain, adeptes des vieilles habitudes du ventre à l'air. Certains se sont repentis, assure le journal : « Il est vrai que ce n'est pas très décent de se montrer ainsi », a reconnu l'un d'eux. « Il faut montrer de Pékin une image plus civilisée », renchérit le journaliste Yang Tao.

Sur le terrain, la réalité semble cependant quelque peu différente : dans les hutong (ruelles) de Houhai, à la nuit tombée, il n'est pas rare de rencontrer un groupe de vieux messieurs qui s'éventent, torse nu, devisant et fumant des cigarettes. Une assemblée de résistants, en quelque sorte. Assis sur de petits sièges en bois, ils reconnaissent avoir entendu parler du concours et racontent même avoir été filmés, un peu comme des pièces de musée, par une équipe de télévision. « Ici, je suis chez moi, tonne l'un d'eux, qui oserait-on dire, n'a pas peur au ventre. Que l'on ne vienne donc pas m'ennuyer avec ces histoires ! Regardez mon intérieur : j'ai une pièce, pas de climatisation, vous avez vu la chaleur qu'il fait ? Et puis être assis le torse nu devant chez soi, ça fait partie de notre culture, à nous les vieux. Ce n'est pas à mon âge que l'on va me faire changer de comportement ! »

Bruno Philip

POINT DE VUE

Un esprit nouveau par Edouard Balladur

LES ÉLECTIONS du printemps ont été un succès inespéré pour la droite et le centre. Voilà la majorité en possession de tous les leviers du pouvoir, en mesure de gouverner conformément à ses promesses. Elle a cinq ans - plus de vingt ans qu'elle n'avait pas bénéficié d'une pareille durée - pour réussir. A quelles conditions ?

La première, c'est ne pas oublier le résultat inattendu du premier tour de l'élection présidentielle. La confiance que nous ont accordée nos concitoyens est conditionnelle, sous bénéfice d'inventaire. « C'est la dernière fois,

nous ont-ils dit, vous n'avez plus le droit de nous décevoir. » Comme si, sceptiques et revenus de tout, ils n'attendaient plus grand-chose de ceux qui ambitionnent de les représenter, les jugeant peu différents les uns des autres dans leurs projets. Ne l'oublions pas.

La deuxième condition du succès, c'est que nous ayons en tête une claire vision de l'état de la France et du monde, des objectifs à atteindre pour assurer - Jacques Chirac a eu raison d'utiliser le terme - notre survie collective dans un univers de plus en plus conflictuel et dangereux.

La mondialisation est un fait qui s'impose à nous comme aux autres peuples : inutile de récriminer, de tenter de l'empêcher, ce qu'il faut, c'est la soumettre à des règles propres à éviter l'anarchie et à assurer le bien commun.

Lire la suite page 13

ÉDOUARD BALLADUR, ancien premier ministre, est député (UMP-RPR) de Paris (12^e circonscription), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

EXPOSITION



A Rodez, de mystérieux colosses de pierre

A RODEZ, le Musée Fenaille réunit les collections de la Société des lettres de l'Aveyron. Agrandi et rénové, il se présente aujourd'hui sous un jour nouveau. Mais, surtout, mettant en avant ses sculptures, il expose dix-neuf statues-menhirs monumentales qui, à elles seules, valent le détour. Vieilles de 5 000 ans, elles n'ont toujours pas livré leur mystère (notre photo, l'une des statues-menhirs trouvée dans le Tarn). Selon le peintre Pierre Soulages, « elles nous atteignent indépendamment de l'époque et du lieu de leur création ». Visite guidée. Lire page 24

NE LA VISITEZ PAS

DENOËL
www.denoel.com

1F 30 AOÛT

Le premier face-à-face télévisé de l'histoire électorale allemande a annoncé la dernière ligne droite du **SCRUTIN LÉGISLATIF** du 22 septembre, qui opposera le chancelier sortant, Gerhard Schröder, à son adver-

saire conservateur, Edmund Stoiber. **TOUT DE PRUDENCE**, bridé par un règlement tatillon, leur débat, suivi par 9 millions de téléspectateurs sur deux chaînes privées, a été terne. Le challenger de

l'opposition a toutefois reproché au chancelier social-démocrate « une position totalement irresponsable » au sujet de l'Irak, où Gerhard Schröder exclut toute participation allemande à une éventuelle

INTERVENTION MILITAIRE. A la suite des récentes inondations, le chancelier sortant, en gestionnaire de la crise, a resserré l'écart qui le séparait d'Edmund Stoiber, selon les derniers sondages.

La campagne électorale allemande entre dans sa phase décisive

Dimanche, au cours du premier duel télévisé de l'histoire allemande, le chancelier social-démocrate et son adversaire conservateur n'ont pas pris de positions tranchées, sauf au sujet d'une intervention en Irak. Les sondages pronostiquent un résultat serré pour le 22 septembre

BERLIN

de notre correspondant

L'électeur allemand qui aura attendu le duel télévisé opposant Gerhard Schröder à son adversaire Edmund Stoiber pour décider de son vote n'a pas été aidé dans sa tâche. A l'issue de soixante-quinze minutes d'un débat plus souvent terne que tonique, le chancelier sortant a résumé son programme en quelques mots : il est contre toute intervention militaire en Irak, aspire à mettre en œuvre des réformes pour combattre le chômage et voit dans l'élan ayant poussé des milliers d'Allemands à combattre côte à côte les crues dévastatrices les prémices d'une nouvelle solidarité.

Résumant à son tour son propos, son adversaire conservateur ne s'est pas montré moins sympathique : lui aussi aime la paix, entend dominer le chômage et se félicite du courage et de la « fantastique disposition à faire face » de ses concitoyens lors des inondations.

Blanc bonnet et bonnet blanc ? Les différences étaient à rechercher ailleurs, derrière les quelques petites phrases ou mots symboles qui expriment ce qui sépare la gauche de la droite mais que le débat a rarement permis de mettre en valeur.

Il a fallu des heures de négocia-



Le chancelier Gerhard Schröder (à droite) face à son concurrent Edmund Stoiber. Près de 9 millions de téléspectateurs ont assisté à ce débat, dimanche 25 août, Ici, image retransmise sur écran géant au centre de presse attendant au studio.

tions aux conseillers en communication des deux candidats pour mettre en place le cadre de ce premier duel télévisé dans l'histoire des campagnes électorales allemandes. Chaque camp ayant pour ambition d'empêcher le champion de l'autre de briller à ses dépens, le résultat a été pitoyable : corsetés par un règlement tatillon, ni M. Schröder ni M. Stoiber n'ont réussi à libérer leur parole et à

exprimer autre chose que quelques idées déjà avancées, souvent à la formule près, lors des multiples entretiens accordés ces dernières semaines à la presse.

Les règles du jeu étaient en effet strictes : temps de réponse limité à quatre-vingt-dix secondes pour chaque question, possibilité de réplique réduite à soixante, stricte égalité d'une parole mesurée à la seconde et régulièrement rappelée

par un petit carré orange qui clignotait lorsque la limite était dépassée. Trois fois au cours du débat, les animateurs affichèrent le total comparé, et d'ailleurs équivalent, des dépassements comme pour bien montrer qu'ils étaient impartiaux. Les deux candidats étaient debout, placés derrière un pupitre, face à deux animateurs compassés qui, délégués par les deux chaînes pri-

blaient, eux aussi, se surveiller afin que l'un ne pose pas plus de questions que l'autre.

Invités d'entrée de jeu à expliquer pourquoi l'électeur avait intérêt à voter pour lui, chacun des candidats a immédiatement placé le débat sur le terrain où tout avait été fait pour qu'il converge, celui de la crédibilité et de la responsabilité dans la gestion des affaires de l'Etat. La question était récurrente derrière tous les thèmes abordés, qu'il s'agisse du chômage, de la réforme fiscale, de l'immigration, de la politique étrangère ou de l'écologie.

LA QUESTION IRAKIENNE

M. Stoiber tenta de dépeindre son adversaire comme un chancelier « catastrophe » n'ayant pas réussi à maîtriser le chômage qu'il avait promis de juguler en arrivant au pouvoir en 1998. « Je fais ce que je dis », lança-t-il, en mettant en avant ses résultats dans son Land de Bavière. Ironique, M. Schröder tenta de souligner qu'en Bavière son adversaire n'avait guère brillé, sa région comptant, elle aussi, un important taux de chômage associé à un nombre élevé d'entreprises en faillite, notamment dans le secteur de la nouvelle économie.

La question de la responsabilité

devait être à nouveau soulevée lors- que, invité à préciser leur opinion sur le dossier irakien, M. Stoiber critiqua vivement – « une position totalement irresponsable » – le chancelier pour s'être a priori prononcé contre toute intervention militaire contre le régime de Bagdad, alléguant ainsi la pression qu'« il faut exercer sur Saddam Hussein, un criminel de guerre qui a agressé son voisin et prépare des armes de destruction massive ». Se drapant une fois encore dans son sens des responsabilités, M. Schröder justifia son refus de la participation allemande à une éventuelle guerre en expliquant que les conséquences d'une intervention en Irak seraient « mauvaises ».

Les résultats de cette mauvaise joute seront examinés à la loupe par les équipes des deux candidats qui doivent se retrouver pour un deuxième et dernier débat le 8 septembre. De nouveaux sondages devraient mesurer les éventuelles évolutions produites par cette rencontre télévisée. Dimanche soir, les premiers résultats faisaient état de modifications mineures. Apparemment, le raz-de-marée espéré par les équipes des deux candidats ne s'est pas produit.

Georges Marion

Des épouses discrètes mais bien présentes

« Quelle est la place de votre épouse dans votre carrière politique ? », ont demandé les animateurs du duel. Marié depuis plus de trente ans, M. Stoiber a confié qu'il n'aurait pas pu mener carrière « sans la compréhension, la disponibilité, et l'amour » de sa femme, Karin Stoiber. Le candidat conservateur souligne que sa conjointe « n'est pas une femme politique. Elle ne s'exprime pas, ou alors avec modération, sur des sujets politiques ».

M. Schröder met au contraire en avant les engagements de sa quatrième épouse. « Elle est active dans le domaine social, au profit des enfants. Elle a ses idées », a-t-il observé. Ancienne journaliste, Doris Schröder-Kopf s'est fait remarquer par une « lettre ouverte » à Friede Springer, la propriétaire du quotidien populaire Bild : elle accuse le journal de « diffamer » le président social-démocrate de la République et la classe politique dans son ensemble. Un coup de colère repris sur le site Web de la campagne de son mari.

Une grande première télévisuelle où il fallait être vu

BERLIN

de notre correspondant

Ayant obtenu de haute lutte le privilège de retransmettre en direct le premier duel télévisé de l'histoire électorale allemande, les chaînes privées RTL (de l'empire Bertelsmann) et Sat1 (de ce qui reste de l'empire Kirch) avaient mis les petits plats dans les grands. Dimanche soir, au Studio Berlin, l'un des plus importants lieux de production télévisuelle d'Europe, l'on fêtait autant un événement politique fondateur que le dieu Télévision et ses paillettes – désormais incontournables dans toutes les manifestations de la vie politique.

Trois cent cinquante journalistes s'étaient inscrits au spectacle ; plus de 300 personnalités, du politicien à la starlette en passant par le chef d'entreprise ou l'artiste d'avant-garde, les y avaient rejoints. Soignés par l'un des meilleurs traiteurs de la place et, rituel allemand sans exemple en Europe, invités à fumer par des soubrettes distribuant généreusement cigarettes et allumettes, tous, verre ou assiette à la main, se sont longuement bousculés dans le centre de presse attendant au studio où avait lieu le débat, retransmis sur plusieurs écrans géants.

« Stoiber est nerveux, il n'aime pas ce genre de confrontation où le temps de parole est limité », glissait une attachée de presse du Parti social-démocrate (SPD), convaincue que son champion, le chancelier Gerhard Schröder, n'allait faire qu'une bouchée de son adversaire conservateur. Secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Lorenz Meyer, affichait une conviction identique, mais évidemment en sens inverse.

UNE VISITE AU ZOO

Cernés par des hordes de cameramen, tous distillaient la bonne parole, détaillant par le menu ce qu'avait fait leur candidat avant de se rendre au studio. Le chancelier arrivait directement de Dresde où, en compagnie de son épouse, il venait de participer à un service religieux à la mémoire des victimes des inondations, confiait Uwe-Karsten Heye, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, sans craindre la répétition ou le procès d'intention d'une récupération politique du sinistre ayant frappé le pays.

« Le ministre-président a passé sa journée en famille, en Bavière, avant de prendre l'avion cet après-midi pour Berlin », expliquait, de

son côté, un de ses collaborateurs d'Edmund Stoiber désireux d'insister sur l'un des valeurs phares du candidat chrétien-démocrate. « Stoiber est un homme responsable et capable », renchérisait un autre ; « il devra montrer pourquoi et pour quel projet il désire être chancelier », rétorquait l'un de ses adversaires, qui doutait apparemment qu'il réussisse cet examen.

Pour être complète, l'information ne pouvait pas éviter les deux présentateurs-arbitres qui, complaisamment, avaient accepté de laisser publier leur emploi du temps de cette mémorable journée. On a ainsi appris que l'un, Peter Kloepfel, s'était levé à 8 heures et qu'après une rapide lecture des journaux, il était allé au zoo en compagnie de sa femme Carol (une Américaine, précisait la notice) et de sa fille Geena. Plus paresseux, son compère Peter Limbourg s'est levé à 8 h 30. Mais, plus pieux, il est allé, lui, à la messe en famille, non sans devoir – c'est écrit dans l'emploi du temps diffusé à la presse – « une fois de plus convaincre ses trois enfants de la signification de ce rituel ».

G. M.

PROFIL GERHARD SCHRÖDER, UNE DEUXIÈME CHANCE

Il se défend de surfer sur la vague : les inondations catastrophiques en Allemagne pourraient néanmoins constituer la chance de Gerhard Schröder. Avant cet événement, qui a fait 23 morts et des milliards d'euros de dégâts, le chancelier sortant était à la peine. Dans les sondages, la formation sociale-démocrate (SPD) pointait loin derrière les partis conservateurs de l'Union chrétienne-démocrate et de l'Union chrétienne-sociale.

Malgré une cote de popularité personnelle supérieure à celle de son rival, M. Schröder, 58 ans, semblait paralysé, incapable de renverser la tendance.

Le bilan de la coalition rouge-verte au pouvoir depuis 1998 est terni par ses performances en matière de chômage. Avec plus de 4 millions de chômeurs, M. Schröder est loin de tenir la promesse formulée en début de mandat : réduire le nombre de sans-emploi à 3,5 millions, d'ici à l'automne 2002. Pire, la gauche fait à peine mieux que l'ancien chancelier Helmut Kohl en matière d'emploi. Et l'Allemagne est à la traîne de ses partenaires européens sur le plan de la croissance. Du coup, les autres chantiers engagés par le chef du SPD sont occultés : réforme fiscale, réforme des retraites, rigueur bud-

gétaire, sortie du nucléaire, nouveau code de la nationalité, loi sur l'immigration...

En quelques jours de crue, M. Schröder a su saisir l'occasion inespérée de redorer son blason. Visites dans les régions sinistrées de l'Est, décisions spectaculaires, messages rassembleurs, il a occupé le terrain, profitant de sa position de décideur pour amorcer la reconstruction des territoires noyés par les flots. Tous les instituteurs ne sont pas d'accord, mais les derniers sondages confirment un net rebond de son parti.

P. Ri.

PROFIL EDMUND STOIBER, EN MODÉRÉ

Lorsqu'Edmund Stoiber est devenu, en début d'année, le candidat de l'opposition, beaucoup s'attendaient que le ministre-président de Bavière polarise le débat. Le Land qu'il dirige ne s'était-il pas opposé bec et ongles au contrat d'union des couples homosexuels voté par la gauche ? Mais le rival de M. Schröder a su modérer son discours pour séduire au-delà de son fief. Il aborde avec prudence le thème de l'immigration, se veut ouvert sur les sujets de société, et pro-européen. Discret sur ses intentions, il se contente avant tout de critiquer les

performances économiques de l'alliance rouge-verte au pouvoir.

A 60 ans, M. Stoiber peut se prévaloir d'un bilan plutôt flatteur à la tête de la Bavière, qu'il dirige depuis 1993. Celle-ci fait partie des régions les plus prospères d'Allemagne, avec un taux de chômage nettement en deçà de la moyenne nationale. De tradition rurale, ce Land a su se convertir dans les industries de pointe, l'automobile et l'électronique. Il compte un grand nombre de start-up. Soutenu par le patronat, le candidat de l'opposition se présente comme le défenseur des PME.

Marqué par la défaite de feu son mentor, Franz-Josef Strauss, en 1980 face à Helmut Schmidt, M. Stoiber veille à rapprocher son parti, l'Union chrétienne-sociale (CSU), présente dans la seule Bavière, de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Malgré quelques tensions, le tandem des deux formations sœurs tient pour le moment. L'enjeu est d'importance : il s'agit d'assurer les suffrages des électeurs du Nord, réputés méfiants à l'égard d'un homme du Sud.

P. Ri.

2 On perçoit pourtant un décalage entre l'image des candidats et les intentions de vote pour leurs formations respectives. Comment expliquez-vous cette situation ?

L'américanisation est sensible surtout dans la façon de mener les campagnes. Mais la personnalisation est beaucoup plus forte dans l'esprit des stratégies électorales que dans celui des électeurs. Ces derniers continuent de juger en fonction de grands problèmes, comme l'emploi, les politiques de santé, la diplomatie. Le degré de sympathie pour un tel ou un tel ne suffit pas. Ce sont les propositions des partis susceptibles de former le gouvernement qui demeurent primordiales. De plus, le système électoral ne correspond pas à la personnalisation de la campagne : au bout du compte, les électeurs ne votent pas directement pour le chancelier, mais pour des députés et des partis.

3 Comment s'explique la forte proportion d'indécis ?

La tendance date des années 1980, même si le phénomène est très fort cette année. On peut distinguer deux causes principales. La première, c'est que les jeunes générations se sentent moins liées à un parti donné. Leur engagement, voire leur fidélité, envers une formation politique est beaucoup plus faible. La seconde est liée à un désintérêt plus large pour la politique en général.

Propos recueillis par Philippe Ricard

TROISIÈMES CYCLES

EXPERTISE INFORMATIQUE
9 MASTERS

● Pôle Informatique pour le décideur

- Master "Informatique Financière"
- Master "Management et Informatique"
- Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"

● Pôle Nouvelles Technologies de l'Information

- Master "Nouvelles Technologies Numériques"
- Master "Réseaux Haut débit"
- Master "Technologies Wireless"

● Pôle Systèmes Informatiques

- Master "Sécurité Informatique"
- Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
- Master "Traçabilité et Logistique"

EPITA PARIS SUD MASTERS

14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tél. 01 44 08 01 01 • M° Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr



www.masters.epita.fr

En Grande-Bretagne, polémique sur la couverture médiatique du double meurtre de Soham

L'équité du procès serait menacée

LONDRES

de notre correspondant
« Les articles sur les antécédents de Ian Huntley et de Maxine Carr ont été particulièrement choquants. J'espère que cette hystérie médiatique ne sera pas préjudiciable au bon déroulement de la justice. » Comme l'indique ce policier participant à l'enquête sur le meurtre de Holly Wells et de Jessica Chapman, la couverture médiatique des deux inculpés fait l'objet d'une vive polémique.

Le principe selon lequel tout inculpé est supposé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée constitue la pierre angulaire du droit britannique. Un procès équitable exige que les futurs jurés ne soient pas influencés. En vertu d'une législation de 1981, les antécédents des inculpés, à l'instar de leur casier judiciaire, ne peuvent être dévoilés avant l'audience. Rien ne peut être divulgué sur les témoins qui seront amenés à déposer à la barre. Les inculpés doivent donc arriver « vierges » devant la cour. La réalité a tout autre allure.

Ancien concierge du lycée de la petite bourgade de Soham, où habitaient les deux fillettes, Ian Huntley, 28 ans, accusé du double meurtre, est actuellement interné dans un hôpital psychiatrique de haute sécurité. Les médecins doivent déterminer s'il est en état, sur le plan psychique, d'être jugé. Sa compagne, Maxine Carr, 25 ans, incarcérée à Londres, a été mise en examen pour entrave à la justice. Depuis leur arrestation, le 17 août, la presse populaire, mais aussi des journaux plus sérieux, ont multiplié les articles fracassants sur la personnalité, la vie sentimentale agitée ou le passé familial chaotique des deux inculpés.

Les Britanniques ont ainsi appris que Ian Huntley avait été traumatisé par le départ, après un semaine de mariage, de son épouse, tombée amoureuse du frère de son mari. Les détails croustillants sont légion. La mère de Huntley s'est ainsi séparée de son père pour aller vivre avec une lesbienne. D'anciennes petites

amies et d'ex-collègues de travail ont chèrement vendu aux tabloïds leurs souvenirs. Pour justifier le planétaire chèque offert par les médias, certains proches n'ont pas hésité à exagérer leurs comptes rendus, propulsés à la manchette d'une presse déterminée à présenter le couple comme des tueurs pédophiles.

Cet activisme contraste avec une enquête peu fertile en rebondissements. Les policiers ignorent toujours les circonstances du décès des deux victimes, dont les corps ont été retrouvés en état de décomposition et partiellement à l'état de squelettes. Certains chroniqueurs suggèrent, à la lumière du manque de découvertes, que l'internement de Huntley sur recommandation d'un seul psychiatre est pour la police une manière de contourner le délai légal de garde à vue.

MÉDIATISATION À OULTRANCE

De monstrueux fait divers, le meurtre des deux amies âgées de dix ans, disparues le 4 août, est rapidement devenu le procès des surenchères de la presse écrite britannique. La police craint aujourd'hui que ce fatras d'informations n'amène les avocats de la défense à réclamer le non-lieu pour vice de forme. Le médecin légiste a en effet indiqué que de telles entorses au secret de l'instruction pourraient, en théorie, le conduire à déclarer que la cause de la mort ne peut être précisée. Pareil verdict entrave à la justice. Depuis leur arrestation, le 17 août, la presse populaire, mais aussi des journaux plus sérieux, ont multiplié les articles fracassants sur la personnalité, la vie sentimentale agitée ou le passé familial chaotique des deux inculpés.

Pour sa part, le défenseur de Ian Huntley a laissé entendre qu'il pourrait réclamer un procès sans jury, présidé par un seul magistrat, comme c'est le cas dans les affaires de droit civil ou commercial.

Inquiet de cette médiatisation à outrance, le gouvernement envisage de légiférer afin d'interdire à la presse de publier, dans des affaires criminelles, des informations provenant de témoins rémunérés.

Marc Roche

Jörg Haider veut reconquérir la direction du FPÖ

VIENNE

de notre correspondant
Depuis que Jörg Haider lui a confié la direction du FPÖ, en mai 2000, Susanne Riess-Passer, surnommée par les militants du parti populiste « le cobra du roi » pour sa verve et sa loyauté, s'est comportée en fidèle lieutenant de son ombrageux mentor, tout en s'efforçant de coopérer sans trop de heurts avec ses alliés conservateurs au gouvernement. Mais la crise a éclaté au grand jour, et la presse autrichienne suit avidement les péripéties de ce qui apparaît comme un duel à mort entre le « roi » et son ancien « cobra », la vice-chancelière étant devenue presque malgré elle le point de ralliement de l'aile pragmatique du FPÖ, prête à faire les compromis nécessaires pour rester au pouvoir.

En guise de prétexte à l'ouverture des hostilités, M. Haider a saisi le



« Je ne suis pas le plombier du FPÖ, qui vient seulement quand le robinet fuit. »
JÖRG HAIDER

report de la réforme fiscale, que le gouvernement juge désormais incompatible avec les fortes dépenses budgétaires prévues pour les victimes des inondations qui ont ravagé ces dernières semaines l'Europe centrale. Comme dans l'Allemagne voisine, cette catastrophe naturelle – dont les dégâts se chiffrent en Autriche à 4 milliards d'euros – s'est avérée politiquement bénéfique pour l'équipe en place, qui profite du sursaut de solidarité nationale alors qu'elle traversait, début août, une phase difficile : pour la première fois, la coalition « noir-bleu » (conservateurs et populistes) était légèrement minoritaire dans les sondages face à une hypothétique alliance des socialistes et des Verts.

Les inondations ont permis de justifier auprès de l'opinion des déci-

sions qui auraient de toute façon été dictées par la mauvaise conjoncture économique : le relâchement de la discipline budgétaire (le déficit pourrait atteindre 3 % en 2003, alors que Vienne affichait en 2001 un « déficit zéro ») et le renoncement aux baisses substantielles d'impôts promises en 1999 aux électeurs comme aux entreprises. L'argument de force majeure n'a nullement convaincu Jörg Haider : « Ce n'est quand même pas un peu de flotte qui va couler la réforme fiscale ! », s'est-il exclamé lors d'une houleuse réunion interne. A ses yeux, l'allègement des impôts pour les foyers les plus modestes est l'élément capital qui permettrait de remobiliser l'électorat populaire du FPÖ aux législatives de 2003.

Inquiet des sondages, où son parti plafonne à 20 % des intentions de vote (contre près de 27 % en octobre 1999), il ne cachait plus cet été son intention de reprendre fermement en main le parti. Dans un entretien avec le magazine *News*, publié le 1^{er} août, il confirmait avoir offert à M^{me} Riess-Passer, avant le congrès du FPÖ en juin, de la « *sou-lager* » de ses tâches de direction et de conduire lui-même le parti au scrutin de l'an prochain. Et menaçait de cesser tout soutien électoral : « Je ne suis pas le plombier du FPÖ, qui vient seulement quand le robinet fuit. »

Cette première tentative de putsch à l'amiable ayant échoué, il réclame pour cet automne un congrès extraordinaire – seul habilité, dit-il, à trancher sur la réforme fiscale. Plusieurs dirigeants du FPÖ se sont rangés derrière le « cobra ». Mais la vice-chancelière, qui met en jeu sa démission, ne doit guère se faire d'illusions : depuis 1986, c'est toujours le « roi » qui a gagné ce genre d'épreuve de force et éliminé ses anciens amis devenus des adversaires. La différence, cette fois, est qu'une telle épuration serait sans doute fatale au gouvernement.

Joëlle Stolz

La Géorgie essuie des bombardements russes et envoi des troupes dans les gorges de Pankissi

Les Etats-Unis considèrent que les accusations de Tbilissi dénonçant une « agression » de Moscou sont « crédibles » et expriment leur « vive inquiétude »

À LA FRONTIÈRE DE LA TCHÉTCHÉNIE



bataillon entraîné par les instructeurs militaires américains dépêchés en Géorgie cet été. En début d'année, des officiels américains avaient affirmé que des « éléments d'Al-Qaïda » pouvaient se trouver dans les gorges de Pankissi, une zone reculant des groupes criminels impliqués dans des prises d'otages et des trafics de drogue. Washington a ensuite annoncé l'envoi en Géorgie de quelque 200 « bérêts verts » chargés de former des bataillons de lutte « antiterroriste ».

Samedi, alors que Moscou démentait que ses avions aient pénétré en Géorgie, les Etats-Unis ont exprimé leur « vive inquiétude concernant les informations crédibles, selon lesquelles des appareils militaires russes ont bombardé aveuglément des villages dans le nord de la Géorgie ».

Déplorant « une violation de la souveraineté de la Géorgie », les Etats-Unis ont par ailleurs demandé aux autorités russes de trouver « au plus vite » un règlement politique en Tchétchénie.

COMBATTANTS TCHÉTCHÈNES

La Russie a accentué sa pression sur la Géorgie, ces derniers mois, menaçant d'intervenir elle-même dans les gorges de Pankissi, pour en déloger des groupes de combattants tchétchènes. « L'opération d'aujourd'hui est une démonstration de la capacité de l'Etat de régler ses problèmes avec ses propres forces, a déclaré dimanche M. Chevardnadze. Le but de l'opération est de nettoyer les gorges de Pankissi des criminels et des terroristes qui pourraient s'y trouver. »

Mais selon plusieurs sources, les quelque 250 hommes du commandant tchétchène Rouslan Gelaev, qui s'étaient repliés dans les gorges

de Pankissi en 2000, et s'en servaient, selon des témoins, de base arrière, ont quitté cette zone à la veille du déclenchement de l'opération armée géorgienne. Ils se seraient dirigés vers la Russie, franchissant les cols montagneux vers la Tchétchénie, où les attaques se sont multipliées, ces derniers jours, contre les forces fédérales russes. L'artillerie et l'aviation russes continuaient, dimanche, de bombarder les environs des villages de Kourtchaloï et Bamout, dans l'ouest de la République. Le ministère russe des affaires étrangères a reproché à la Géorgie de « repousser pacifiquement les terroristes » vers la frontière russe.

Pour protester contre les bombardements, nouvelle « agression » de Moscou, le Parlement géorgien devait se réunir, lundi 26 août, en session extraordinaire, pour demander le retrait des trois bases militaires russes en Géorgie, et la fin de la mission de la force d'interposition russe déployée en Abkhazie (ouest de la Géorgie), une autre région où les relations entre Moscou et Tbilissi risquent de se dégrader.

Natalie Nougayrède

Une nouvelle pompe cardiaque, un nouveau filtre à eau. Deux vies sauvées grâce aux plastiques.



Les plastiques interviennent si souvent dans notre vie quotidienne qu'en général, on les oublie. Jusqu'au jour, bien sûr, où notre vie en dépend. Notre vie, ou notre survie :

Pour les patients en attente d'une greffe cardiaque, les pompes cardiaques en plastique permettent la survie jusqu'à ce qu'un cœur soit disponible. Des jours, voire des semaines...

Et au jour le jour, que ce soit en Asie ou en Afrique, des membranes en plastique filtrent l'eau pour la rendre potable. Ainsi, au cours des 15 dernières années le nombre des personnes atteintes de dracunculose (parasitose due au « ver de Guinée » ou « filaire de Médine ») est passé de 3,6 millions à moins de 80 000.

Quelques exemples entre mille...

Les plastiques sauvent des vies, beaucoup de vies. Visitez notre site www.plasticworld.com et vous verrez les plastiques d'un autre oeil.

Plastiques
Une matière d'avance



Le Sommet de la Terre des Nations unies s'ouvre à Johannesburg dans un climat tendu

Aide au développement, commerce, dépollution, principe de précaution... Les optiques sont bien différentes



JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Deux mondes qui se côtoient sans se croiser : Johannesburg illustre de manière saisissante l'état d'une planète où le fossé entre riches et pauvres est un, sinon le, clivage fondamental. Aéroport rutilant de modernité, autoroutes enchevêtrées, malls (galeries commerciales géantes) qui ne dépareraient pas Houston ou Chicago, villas prospères et spacieuses : Johannesburg l'américaine ; bidonvilles où manquent l'eau et l'électricité, vendeurs de brocades aux carrefours, crime et chômage : Johannesburg la misèreuse. Et comme échange entre ces deux univers qui s'épient, du barbelé sur les murs qui enclosent les villas, et des écussons de métal signalant qu'elles sont « sous protection armée ».

C'est dans cette métaphore du monde moderne, s'étendant comme une Los Angeles africaine et où l'automobile est reine, que s'ouvre, ce lundi 26 août, le Sommet mondial sur le développement durable, dans un Centre des congrès magnifique et à l'organisation impeccable. La négociation a cependant commencé deux jours

plus tôt, lancée par le président sud-africain, Thabo Mbeki, pour se donner plus de chances de réussir. Pendant le week-end, les manifestations des *landless* (sans terre et sans logement) se sont ralenties, après l'arrestation, mercredi, de 72 manifestants. Mais, dans la soirée de samedi, trois personnes ont été blessées par la police lors d'une marche antiglobalisation près de l'université. La ministre

Le mouvement des *landless* devait tenir une assemblée générale, lundi et mardi, pour décider de la poursuite de ses actions. Par ailleurs, l'organisation non gouvernementale Greenpeace a réussi un coup d'éclat en investissant la centrale nucléaire de Koeberg, près du Cap, au nez et à la barbe de ses gardiens. Commentant cette action, M^{me} Dlamini-Zuma a rappelé que l'Afrique du Sud avait été le pre-

Le coût : 67 % du budget santé du Mali

Le Sommet de Johannesburg coûtera à l'Afrique du Sud 33 millions d'euros et à l'Organisation des Nations unies (ONU) 47 millions d'euros, soit au total 80 millions d'euros. Cette somme représente 67 % des dépenses de santé du Mali (11 euros pour chacun des 11 millions d'habitants, selon la Banque mondiale), ou encore le raccordement à l'eau potable de 80 000 personnes dans une ville telle que La Paz (Bolivie) ou Manille (Philippines), selon la firme Ondeo. Mais la même somme ne permettrait d'acheter qu'une partie d'avion de chasse : 27 % d'un Rafale (sans les armements), 32 % d'un F-16, là aussi nu comme un Airbus. Variante : le sommet aurait pu financer l'achat de 11 chars américains Abrams.

La partie sud-africaine des dépenses d'organisation de la conférence est assurée par une compagnie privée, la Johannesburg World Summit Company, qui a trouvé l'essentiel de ses fonds auprès de grandes entreprises locales comme Eskom, South African Airways ou la Standard Bank. — (Corresp.)

des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Nkosakama Dlamini-Zuma, a déclaré en conférence de presse que « le Sommet n'était pas une occasion d'anarchie », et que les « manifestations à venir [étaient] autorisées, à condition qu'elles restent dans la loi ».

mier pays à abandonner l'arme nucléaire militaire.

Les négociations ont par ailleurs avancé « dans une atmosphère positive », selon le secrétaire général du sommet, Nitin Desai. Les points de crispation sont cependant nombreux. Les Etats-Unis

résistent à la mention du principe de précaution dans le texte, ainsi qu'à l'évocation, même indirecte, du Protocole sur la biosécurité, qui concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM). Ils refusent aussi l'adoption d'objectifs chiffrés sur l'énergie ou la dépollution de l'eau.

L'ABSENCE DE M. AZNAR

Par ailleurs, les discussions devraient se tendre autour des questions de l'aide au développement et du commerce international, les Etats-Unis, l'Union européenne et les pays en développement ayant chacun une optique différente à ce propos. Rien ne garantit que la négociation autour d'un texte pourtant essentiellement non contraignant aboutira, alors qu'après le président américain, George Bush, le chef du gouvernement espagnol, José María Aznar, a fait savoir qu'il ne se rendrait pas à Johannesburg, empêché par le mariage de sa fille.

En revanche, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a annoncé sa venue, ce qui suscite ce qu'en langage diplomatique on appelle des « réticences », en raison de sa réforme agraire et du caractère peu démocratique de l'élection qui l'a reconduit au pouvoir au mois de mars.

Hervé Kempf

Irak : soutien conditionnel de James Baker à une attaque

WASHINGTON. L'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker, qui fut le principal ordonnateur de la coalition internationale contre l'Irak lors de la guerre du Golfe en 1991, approuve une intervention américaine massive en Irak pour renverser le régime, mais à certaines conditions. Dans un article publié, dimanche 25 août, par le *New York Times*, M. Baker estime que Washington devrait solliciter une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, sommant l'Irak de permettre aux experts du désarmement de revenir sur son territoire sans restriction de temps ni de lieu et autorisant le recours à tous les moyens pour le faire. Tout pays qui mettrait son veto serait alors tenu coupable de « soutenir un régime paria et la prolifération d'armes de destruction massive », écrit M. Baker. Les Etats-Unis devraient par ailleurs œuvrer de manière « plus agressive et plus équilibrée » à un règlement du conflit israélo-palestinien en exigeant la mise en œuvre de réformes et la fin des actions terroristes côté palestinien, mais aussi en obtenant le repli de l'armée israélienne aux positions qu'elle occupait avant le déclenchement de l'intifada en septembre 2000 et l'arrêt de la colonisation.

Azerbaïdjan : la révision de la constitution est plébiscitée à 97 %

BAKOU. Les électeurs azerbaidjanais ont voté à 97 % en faveur des réformes constitutionnelles prônées par le président Gueïdar Aliev, lors du référendum organisé samedi 24 août. Cette consultation, dans laquelle l'opposition a dénoncé des fraudes massives, portait sur la question du statut du premier ministre à qui le président Aliev souhaite donner une plus grande place

en lui permettant d'assurer l'intérim en cas de vacance du pouvoir. Le chef du gouvernement étant nommé par le président, beaucoup craignent que le président Aliev ne choisisse pour ce poste son fils, Ilgam Aliev, et dénoncent la mise en place d'une dynastie. Au pouvoir depuis dix ans, M. Aliev, dont l'état de santé décline, a annoncé qu'il serait candidat à sa propre succession en 2003. — (AFP, Reuters.)



SERGUËI KARPUKHIN/REUTERS

La « nouvelle » Afrique du Sud veut conquérir sa place dans le monde

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Il y a moins de dix ans, quand s'est tenu le premier Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, le « pays de l'apartheid » était inféquentable. Mise au ban de la communauté internationale, l'Afrique du Sud restait en marge du débat international — sauf pour ce qui était de la discrimination raciale. Depuis les premières élections libres en 1994, le pays déploie de grands efforts pour occuper la place qui lui revient, en Afrique et dans le monde. Le Sommet de la Terre lui sert à la fois de vitrine et de tribune.

Conférence de l'ONU sur le sida, Sommet sur le racisme, première conférence de l'Union africaine, l'Afrique du Sud s'est depuis deux ans bien rodée à l'organisation de grands événements. A chaque fois, elle se fait fort d'utiliser ces rencontres pour montrer la nouvelle Afrique du Sud : un pays passé sans heurt, ou presque, d'un régime ségrégationniste et étatiste, à la « Nation arc-en-ciel », libérale et ouverte, déjouant les prédictions les plus sombres.

Démocratie exemplaire, presse libre, tribunaux indépendants, l'Afrique du Sud fait figure d'exception africaine dans bien des domaines. Avec un quart du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, elle affiche sa bonne santé économique avec les félicitations de la Banque mondiale et du FMI. Si la chute du rand, 40 % en un an, a fait grimper l'inflation et fait frémir les investisseurs, elle a dopé les exportations et le tourisme. Avec quelque 5,8 millions de visiteurs par an, le pays est un des rares à n'avoir pas connu « l'effet 11 septembre ».

Cependant, le pays commence à peine à sortir de son isolement diplomatique. Ses premiers succès sont très récents. Une médiation réussie au Comores, un accord fragile au Burundi et, le 30 juillet, un accord tout aussi aléatoire signé à Pretoria entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le pays propose ses services à qui veut les utiliser, par le canal officiel ou par l'entremise du très actif président en retraite, Nelson Mandela.

QUELQUES COUACS À FAIRE OUBLIER

Le plus grand chantier diplomatique lancé par la présidence sud-africaine, avec l'Algérie, le Nigeria et le Sénégal, est le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (Nepad). Celui-ci est une sorte de contrat avec la communauté internationale proposant d'échanger bonne gouvernance et libéralisme contre investissements et aide au développement.

En juillet, l'Afrique du Sud a encore gagné des galons en assurant la première présidence de la toute nouvelle Union africaine, venue remplacer l'Organisation de l'unité africaine. Une position idéale pour affirmer son leadership sur le continent.

Le Sommet de la Terre est l'occasion pour l'Afrique du Sud de sortir de l'arène africaine et d'entrer dans des débats qui dépassent le cadre du continent. Le pays peut jouer de sa double position, celle d'un pays moderne et celle de pays du Sud, aux côtés des nations en développement. Lutte contre la pauvreté, commerce

équitable, accès à l'eau, aux médicaments, réduction de la dette : sur ces thèmes, l'Afrique du Sud entend peser dans les débats.

Il lui faut également faire oublier quelques couacs qui ont terni son image. Le plus néfaste a été sans nul doute la prise de position du président Thabo Mbeki lors de la conférence internationale sur le sida, mettant en doute la réalité de la maladie. Entouré d'un groupe de scientifiques dissidents, il s'est enfermé, depuis, dans une rhétorique allant à l'encontre de toutes les données admises sur la pandémie. Il refuse de faire du sida une priorité nationale, alléguant que la tuberculose ou le paludisme tuent davantage et, surtout, refuse la distribution d'antirétroviraux dans le secteur public arguant que « le remède est pire que le mal ».

La diplomatie sud-africaine a pâti aussi de son soutien au régime de Robert Mugabe, au Zimbabwe. Pretoria n'a pas élevé la moindre critique à l'égard de la réforme agraire de son voisin, qui a entrepris de chasser de leurs terres les fermiers blancs.

Il est vrai que, parmi les dossiers chauds du gouvernement sud-africain, celui de la redistribution des terres est une bombe à retardement. Car, malgré ses performances économiques et ses succès diplomatiques, l'Afrique du Sud reste un pays au développement très inégal, avec un taux de chômage record (près de 36 %) et des centaines de milliers de déshérités pour lesquels le changement tarde toujours à venir.

Fabienne Pompey

Des Palestiniens de Jérusalem-Est ont commis des attentats

Membres d'une cellule du Hamas, ils sont impliqués dans des plasticages ayant fait 35 morts

JÉRUSALEM
correspondance

Les faits ont été reconstitués dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 août : sur les lieux mêmes des attentats qu'ils ont organisés, plusieurs membres du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), arrêtés la semaine dernière, ont expliqué devant des caméras comment ils avaient procédé, l'un à l'université de Jérusalem, le 31 juillet, l'autre à Rishon Letzion, le 15 mai, et le troisième au café Moment à Jérusalem, le 9 mars. Ces trois attentats ont fait 35 morts et 187 blessés. Les images ont été diffusées à la télévision israélienne, lundi matin.

Le démantèlement, rendu public le 21 août, de cette cellule du Hamas à Jérusalem-Est fait quasi quotidiennement la « une » des journaux. Ce n'est pas la première fois que des habitants palestiniens de Jérusalem sont impliqués dans des actions terroristes, mais c'est la première fois qu'il s'agit de membres du Hamas, selon un haut responsable de la sécurité.

Ce groupuscule de cinq personnes a organisé huit attentats en Israël, dont trois particulièrement

meurtriers. Le coup de filet opéré par les services de renseignements a eu lieu le 17 août, alors que les terroristes s'approprièrent à faire exploser une nouvelle bombe, qui sera retrouvée trois jours plus tard près de la route Jérusalem-Tel Aviv. Quatre d'entre eux sont des

l'université de Jérusalem, le 31 juillet, qui a fait 9 morts, dont un Français, et 84 blessés. Le poseur de bombe travaillait, comme cela avait été supposé, sur le campus. Mohammed Odeh, peintre en bâtiment, avait une carte d'accès et connaissait parfaite-

ment les lieux, les faiblesses du système de sécurité et les habitudes des étudiants. Le scénario est à peu près le même pour l'attentat commis dans une salle de billard de Rishon Letzion, le 15 mai, où 15 personnes avaient été tuées et 45 autres blessées. Wis-

Destruction d'une maison et arrestations

L'armée israélienne a détruit à l'explosif, lundi 26 août, la maison d'un Palestinien membre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, liées au Fatah, dans la ville de Tulkarem, en Cisjordanie. C'est « un message adressé aux terroristes pour leur faire comprendre qu'ils paieront d'une manière ou d'une autre le prix de leurs actes », a indiqué l'armée dans un communiqué. Depuis début août, quelque 28 habitations ont été détruites pour les mêmes raisons.

Dimanche, au moins 6 activistes palestiniens présumés ont été arrêtés en Cisjordanie. Le porte-parole militaire a également annoncé qu'une enquête a été ouverte sur 35 cas de pillages supposés de la part de soldats lors de l'opération « Mur de protection », en mars-avril en Cisjordanie. Par ailleurs, une Palestinienne, soupçonnée de collaboration avec Israël, a été tuée par des militants se réclamant des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. — (AFP, Reuters.)

Palestiniens résidents de Jérusalem-Est, bénéficiant à ce titre d'une totale liberté de circulation, de voitures avec plaques d'immatriculation israéliennes et d'un travail en Israël, des atouts évidents pour commettre des attentats.

Le dernier en date est celui de

ment les lieux, les faiblesses du système de sécurité et les habitudes des étudiants. Le scénario est à peu près le même pour l'attentat commis dans une salle de billard de Rishon Letzion, le 15 mai, où 15 personnes avaient été tuées et 45 autres blessées. Wis-

L'implication de Palestiniens de Jérusalem-Est, qui ne sont pas citoyens d'Israël mais qui disposent, excepté le droit de vote à l'Assemblée nationale, de droits économiques, sociaux, et politiques (droit de vote municipal) équivalents à ceux des juifs, a relancé le débat sur le retrait de la carte d'identité de tous ceux qui participent à des actions terroristes.

La sanction avait déjà été envisagée par le ministre de l'intérieur, Eli Yishai, il y a près d'un mois. Le ministre de la justice, Meir Shitrit, a donné son aval à cette mesure ainsi qu'à la démolition des maisons des familles des terroristes. Celles-ci feront certainement appel de cette décision devant la Cour suprême.

Catherine Dupeyron

Protestations contre l'interdiction programmée de Batasuna

MADRID. Le parti nationaliste basque Batasuna a lancé un appel à manifester, lundi 26 août, jour où le Parlement espagnol, réuni en séance extraordinaire, devait voter son interdiction, à la suite d'accusations de liens avec l'organisation indépendantiste armée basque ETA. De son côté, l'ETA a mis en garde les hommes politiques contre un tel vote, ce qui a conduit le gouvernement régional basque à mettre la police en alerte dans l'éventualité de désordres.

Dimanche 25 août, le premier ministre José María Aznar a répété qu'il « n'y a pas de place pour ces gens dans une Espagne démocratique ». Pour la majorité de la classe politique, le refus de Batasuna de condamner les attentats d'ETA justifie à lui seul une mesure d'interdiction d'un parti qui a pourtant recueilli 10 % des voix aux élections régionales en 2001 et qui gère nombre de municipalités du pays Basque. Le chef de file de Batasuna, Arnaldo Otegi, a démenti, samedi, que son parti soit le bras politique de l'ETA, et appelé à la « poursuite de la lutte ». — (AFP, Reuters.)

Au Sri Lanka, le gouvernement lève l'interdiction des Tigres tamouls

COLOMBO. Le gouvernement a levé l'interdiction visant les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) à dater du 6 septembre, a annoncé, dimanche 25 août, la chaîne de télévision d'Etat Rupavahini. Cette initiative vise à déblayer tout obstacle aux négociations de paix qui doivent avoir lieu en Thaïlande, du 16 au 18 septembre, sous médiation norvégienne, entre le gouvernement et le LTTE. « L'interdiction sera levée pour un mois à partir du 6 septembre... et pourra être réimposée si les pourparlers échouent ou si les LTTE décident de quitter la table des négociations », a annoncé la chaîne de télévision, en citant le gouvernement. Le mouvement indépendantiste avait été interdit en janvier 1998, après un attentat contre le temple le plus sacré des bouddhistes sur l'île, dans le cours d'un conflit qui a tué environ 65 000 personnes depuis son commencement en 1983. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN** : une lettre attribuée à Oussama Ben Laden a été publiée par le site internet islamonline.net (basé au Qatar), dimanche 25 août. Ce courrier apocryphe a été transmis par une source afghane au correspondant du site islamiste au Pakistan, le 24 août. Non daté, le courrier aurait été écrit par le chef d'Al-Qaïda quelques semaines plus tôt, a assuré la source afghane, qui a requis l'anonymat. « Nous devrions bientôt voir la chute des pays infidèles dirigés par le tyran américain », note ce document. — (Reuters.)

■ **GRANDE-BRETAGNE** : quatre personnes – deux islamistes et deux membres du parti néonazi British National Party – ont été arrêtées, dimanche 25 août, par la police londonienne pour troubles à l'ordre public. Ces arrestations ont été opérées à l'occasion d'un rassemblement organisé par le mouvement islamiste radical Al-Mouhadjiroun, à Trafalgar square. Les membres du parti néonazi protestaient contre la tenue du rassemblement. — (Corresp.)

Internet Intelligence

avec les Mastères (M.S.) Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs
M.S. Ingénierie des médias numériques avec INA
M.S. Innovation technologique et management de projet
M.S. Intelligence scientifique, technique et économique
Journée Portes Ouvertes mardi 24 septembre 2002 14h-20h



Clôture des inscriptions : 27 septembre 2002
Admissions : scientifiques/non scientifiques
Tel. : 01 45 92 66 25

Cité Descartes - 2 Bd Blaise Pascal - 93 160 Noisy-le-Grand Cedex - www.esiee.fr

AFONIS/CRÉATION

FRANCE

LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement prépare un projet de loi traitant à la fois de l'assouplissement des **35 HEURES**, de l'harmonisation du smic et de l'allègement des charges patronales. Sur ces sujets, le ministre des affaires

sociales, François Fillon, reçoit, durant la semaine et jusqu'au 2 septembre, les représentants des syndicats et des organisations patronales. Les représentants des **SALARIÉS** redoutent une détérioration de

l'emploi, d'autant que le **MEDEF** souhaite assouplir les conditions de licenciement. Les chefs d'entreprise restent attentistes sur les embauches. Les hôpitaux affrontent une **SITUATION FINANCIÈRE** difficile. De

nombreux assureurs refusent de les couvrir. Secrétaire confédérale de la CGT, **MARYSE DUMAS** accuse le gouvernement d'une « remise en cause qui ne dit pas son nom » des 35 heures. (Lire page 6.)

Une rentrée sociale à pièges pour Jean-Pierre Raffarin

Le ministre des affaires sociales, François Fillon, reçoit, à partir de mardi 27 août, les organisations syndicales et patronales. Objet de ces consultations : préparer un texte de loi sur l'assouplissement des 35 heures, l'harmonisation du smic et les allègements de charges pour les entreprises

LA RENTRÉE sera sociale et minée. Le ministre (UMP-RPR) des affaires sociales, François Fillon, doit recevoir, à partir de mardi, l'ensemble des partenaires sociaux : la CGT, la CFDT et FO le 27 août ; la CGC, la CFDT et l'UPA (Union professionnelle artisanale) le 28 ; la CGPME et l'UNAPL (Union nationale des professions libérales) le 29 ; et, enfin, le Medef le 2 septembre, après son université d'été. Il s'agit officiellement, au cours de ces rencontres, de préparer un projet de loi qui lie les trois dossiers que sont l'assouplissement des 35 heures, l'harmonisation du smic et les allègements de charges patronales. Ce texte devra être examiné au Parlement en octobre. Officieusement, il s'agit aussi, pour le gouvernement, d'essayer d'amadouer ses interlocuteurs, qui pourraient se montrer plus offensifs dans les semaines à venir qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Car, de leur point de vue, les sujets d'inquiétude et de conflit ne manquent pas.

A l'heure où la reprise économique se fait attendre et où les plans sociaux menacent de se multiplier, les syndicats redoutent une détérioration de l'emploi. Ils savent que le Medef réclame l'abrogation de la loi dite « de modernisation sociale », adoptée en 2001, et plus parti-

culièrement de son volet qui durcit les conditions de licenciement. L'avenir des fonctionnaires, dont le gouvernement veut abaisser le nombre, sera sans aucun doute évoqué, lui aussi, par les syndicats. Les fédérations de l'énergie appellent déjà l'ensemble des agents d'EDF-GDF à une journée d'action le 3 octobre. A Bercy, où l'on craint des suppressions de postes dès 2003, la tension monte.

► **Assouplir les 35 heures.** A plusieurs reprises, M. Fillon a assuré que « la durée légale du travail ne [serait] pas remise en cause ». Le plafond des heures supplémentaires, aujourd'hui de 130 heures par an et par salarié, sera rehaussé. Le Medef demande qu'il soit porté à 200 heures, la CGPME à 180 heures. Les deux organisations patronales souhaitent en tout cas que cela se fasse rapidement. Les syndicats, eux, veulent négocier avant que tout décret sur le sujet soit publié. M. Fillon pourrait proposer aux partenaires sociaux la mise en place d'un contingent d'heures supplémentaires « transitoire », le temps que les branches négocient.

► **Harmoniser le smic.** On compte aujourd'hui six smics mensuels en France, qui diffèrent selon le nombre d'heures travaillées par semaine, mais aussi – pour ceux

qui sont déjà aux 35 heures, (40 % des salariés) –, en fonction de la date de mise en place de la réduction du temps de travail. L'écart le plus élevé entre ces différents salaires minimum est de 11,4 %. M. Fillon souhaite s'attaquer à ce problème dès 2003. Les partenaires sociaux sont aujourd'hui d'accord pour que l'harmonisation du smic se fasse par le haut, même s'ils divergent encore sur la durée de ce processus. La loi sur les 35 heures prévoit que ce problème soit réglé en 2005, mais rien n'empêche le gouvernement, dans le projet de loi en préparation, de repousser cette échéance.

► **Alléger les charges des entreprises.** Le gouvernement s'est engagé à augmenter les allègements de charges patronales, qui représentent aujourd'hui 15,6 milliards d'euros, dont 5 milliards d'euros au titre de la « ristourne Juppé » sur les bas salaires et 8,8 milliards d'euros au titre des allègements supplémentaires liés au passage aux 35 heures. Dans un entretien au *Journal du dimanche*, le 28 juillet, M. Fillon déclarait effectivement qu'ils allaient « augmenter », de façon à « compenser l'harmonisation des smics » et « même un peu plus, puisque l'objectif est de réduire le coût du travail »

pour les entreprises. Le chiffre de 19 milliards d'euros d'allègements à terme était alors évoqué. Aujourd'hui, son entourage est plus prudent : « Il y a plusieurs scénarios, y indique-t-on. Certains se traduisent par un allègement net de charges, d'autres laissent un reliquat à la charge des entreprises. »

Ce qui semble acquis, aujourd'hui, c'est que les 34 dispositifs d'allègements de charges qui existent seront fondus pour n'en faire plus qu'un, totalement indépendant de la durée de travail. Le ministre de l'économie, Francis Mer, qui considérait que les aides accordées aux entreprises pour mettre en place les 35 heures devaient être supprimées, dès lors que la réduction du temps de travail serait assouplie, n'a pas été écouté. Dans *Le Journal du dimanche*, M. Fillon déclarait qu'il faut « concentrer les baisses de charges sur les tranches de salaires où elles sont le plus efficaces pour l'emploi, c'est-à-dire, selon [lui], entre 1 et 1,7 smic », alors que les baisses de charges liées aux 35 heures aujourd'hui concernent les salaires compris entre 1,3 et 1,8 smic. « Il s'agit, en quelque sorte, d'amplifier la ristourne Juppé », qui va jusqu'à 1,3 smic, développe-t-on dans l'entourage du ministre.

► **Faciliter les licenciements.** Le patronat réclame haut et fort, depuis plusieurs mois, l'abrogation du volet de la loi de modernisation sociale qui durcit les conditions de licenciement. Dans son programme électoral, Jacques Chirac s'était engagé à le satisfaire. Les hésitations de la conjoncture et la reprise des plans sociaux rendent plus difficile un tel retour en arrière. Lors de son intervention télévisée du 14-juillet, le président déclarait, à propos de la loi de modernisation sociale : « C'est l'enfer pavé de bonnes intentions », avant d'annoncer une « révision concertée des règles de licenciement ».

Le gouvernement ne devrait pas revenir sur le doublement des indemnités de licenciement. En revanche, la question se pose pour les délais imposés pour mettre en œuvre des plans sociaux et sur l'intervention de médiateurs. Qui plus est, le 14 juillet, M. Chirac s'est dit favorable à la proposition de M. Fillon de créer une structure de « veille » dans les régions afin d'organiser une « meilleure gestion en amont des plans sociaux ».

► **Préparer la réforme des retraites.** Ce n'est pas, aujourd'hui, la première priorité du gouvernement, qui évoque une décision sur le sujet au premier semes-

tre 2003. M. Fillon ouvrira donc sans doute le chantier des retraites cet automne. Encore faudrait-il que la question des retraites complémentaires soit réglée d'ici là. Le 31 décembre 2002, le dispositif qui permet aux salariés de percevoir leur retraite complémentaire (Agirc ou Arrco) à taux plein avant 65 ans arrive à expiration. Les partenaires sociaux doivent se rencontrer le 3 septembre pour envisager l'avenir de ce système.

► **Réformer l'Etat.** La mauvaise santé des marchés boursiers compromet les projets de privatisations du gouvernement. Dans certaines entreprises, cependant, les syndicats se préparent : l'ensemble des organisations syndicales d'EDF-GDF ont appelé à une manifestation nationale le 3 octobre pour protester contre les projets de M. Raffarin. Mais c'est du côté de la fonction publique qu'apparaissent les plus gros risques pour le premier ministre. Celui-ci s'est engagé à supprimer des postes dans la fonction publique, en profitant de nombreux départs à la retraite à venir. Il pourrait commencer dès 2003. A Bercy, FO Finances s'attend à plus de 3 000 suppressions de postes dans les deux ans.

Virginie Malingre

La crise financière des hôpitaux s'aggrave sur fond de tensions sociales

MALADES des 35 heures, affectés par une pénurie d'infirmières et de certains médecins spécialistes, souvent incapables de tenir leurs budgets et désormais sous la menace de compagnies d'assurances qui refusent de renouveler les contrats de responsabilité civile les couvrant contre les risques d'accidents thérapeutiques : la rentrée est difficile pour les hôpitaux publics, qui ont déjà dû faire face aux urgences avec des moyens réduits.

Les responsables hospitaliers viennent de prévenir le ministre de la santé, Jean-François Mattei, qu'ils ne pourront pas respecter leurs enveloppes financières cette année. Les besoins de financement des 31 centres hospitalo-universitaires (CHU) atteignent 300 millions d'euros, estime Daniel Moïnard, président de la conférence des directeurs généraux de CHU, dans un entretien aux *Echos* du 23 août. L'impasse budgétaire des hôpitaux

Le premier ministre laisse entendre que les régions pourraient être mises à contribution

général atteindrait 1,5 milliard d'euros, selon leurs responsables, qui multiplient les artifices pour rendre des comptes présentables. Conscient de ces difficultés, M. Mattei avait annoncé, début juillet, une rallonge budgétaire de 700 millions d'euros, dont 300 millions pour couvrir un surcroît de dépenses.

Par ailleurs, médecins et directeurs s'inquiètent du retard pris dans l'investissement, qui ne permet pas de moderniser des établissements vieillissants. La plupart des CHU ont plus de vingt ans et environ 45 % du parc hospitalo-universitaire « doit être considéré comme vétuste, voire obsolète », estiment leurs gestionnaires. Dans un document publié par *Les Echos*, ils évaluent à 6 milliards d'euros sur cinq ans le coût d'une remise à niveau des locaux et des équipements médicaux.

C'est précisément cette somme que Jacques Chirac a promis, au

cours de la campagne présidentielle, d'affecter à un « programme quinquennal d'investissement pour la santé » afin que « l'excellence de nos équipements aille enfin de pair avec l'excellence de nos praticiens ». Cet engagement a été repris par le premier ministre, le 3 juillet, dans sa déclaration de politique générale, et le gouvernement a promis de financer un « plan Hôpital 2007 » – comme il y a eu « Universités 2000 » à la fin des années 1980, a précisé Jean-Pierre Raffarin. En évoquant le plan Jospin, il laisse entendre que les régions pourraient être mises à contribution pour les hôpitaux dans le cadre d'une nouvelle phase de la décentralisation. Ces financements seraient d'autant plus utiles que la situation financière de l'assurance-maladie (5,5 milliards d'euros de déficit en 2001) rend le financement de ce plan difficile.

Dans l'immédiat, hôpitaux et cliniques risquent de ne plus trouver d'assureurs. La moitié d'entre eux ont reçu une lettre leur signifiant la résiliation de leur contrat, parfois à échéance du 1^{er} septembre, selon *Le Journal du dimanche* du 25 août. Nombre de compagnies ont annoncé, ces derniers mois, leur retrait du marché de la responsabilité civile médicale professionnelle. Ceux qui restent pratiquent des tarifs jugés exorbitants par les hôpitaux et les cliniques (*Le Monde* du 26 juin). Les deux principaux assureurs de cliniques privées en France, ACE Europe et Saint-Paul, avaient pris les devants, menaçant entre 700 et 900 cliniques (sur 1 300) de ne plus être assurées.

Raison invoquée par les assureurs : la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades, qui oblige établissements et professionnels de santé à se couvrir contre d'éventuelles erreurs médicales ou des infections contractées à l'hôpital. Elle prévoit que tout professionnel de santé qui essuie un refus d'assurance peut se retourner vers le bureau central de tarification, qui désignera une compagnie alors obligée de le couvrir. Mais en restera-t-il sur ce marché, et à quel prix ? Il n'y a plus aujourd'hui que des assureurs mutualisés, essentiellement des mutuelles, comme la Société hospitalière d'assurances mutuelles, qui assure environ la moitié des hôpitaux.

Jean-Michel Bezat et Pascale Santi

Les patrons sont très attentistes sur les embauches

Les télécommunications, le transport aérien et la chimie touchés par les réductions d'emplois

LE CLIMAT social est morose dans les entreprises. « Les gens n'ont pas le moral, la reprise économique a été trop courte », constate Bruno Mettling, membre du directeur des Caisses d'épargne. « Les entreprises qui ont des stratégies d'embauche s'interrogent », reconnaît-il, même si, aux Caisses d'épargne, les recrutements destinés à anticiper sur les départs en retraite massifs ne sont pas remis en cause. La morosité fait toutefois craindre un déficit de créations d'emplois, qui pèsera davantage que les plans sociaux sur les chiffres du chômage.

De ce côté, les spécialistes ne s'attendent pas à une poussée. Certes, les entreprises, en restructuration permanente, poursuivront leurs ajustements. Mais « elles hésitent avant de se lancer dans des grands plans car le nouveau dispositif législatif est assez impraticable. C'est un frein », constate M^e Joël Grangé, avocat chez Gide, Loyrette, Nouel. Pour lui, après l'attentisme de la période électorale, les entreprises qui ne pouvaient pas faire l'économie d'un plan social ont annoncé leurs projets en juillet. Septembre s'annonce dans la continuité, sans accélération.

Les secteurs les plus touchés pour l'instant sont les télécommunications, l'industrie chimique et le transport aérien. Alcatel devrait lever le voile sur le volet français des réductions de capacité annoncées fin juin. Atofina, branche chimique de TotalFinaElf, a annoncé la suppression de 1 500 postes. Côté aérien, outre les réductions d'effectifs chez Corsair (groupe Nouvelle frontières) et la préparation d'un nouveau plan chez Air Liberté, deux compagnies régionales, R-Lines et Aéroplus L. Air (ex-Aérolyon) voient leurs emplois menacés.

Les dépôts de bilan créent aussi des situations difficiles. A Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), la faillite de Viasystems (équipements téléphoniques) touche 413 emplois. A Balbigny (Loire), celle du groupe Trouillet semi-remorques, en cessation de paiement depuis le 23 août, en menace 365.

Indicateur avancé de l'emploi, le secteur de l'intérim n'apporte pas de tendance rassurante, sans être alarmiste. Après deux années fastes, l'intérim a connu le creux de la vague en septembre 2001. « La situation s'améliore doucement depuis février 2002, constate Jean-

Pierre Lemonnier, président du directoire de Manpower France. Lorsqu'il y a ralentissement, la baisse de la demande d'intérim concerne d'abord l'industrie, puis les emplois

tertiaires, comme les secrétaires, les comptables... Actuellement, les emplois intérimaires tertiaires reculent, alors que certains industriels font de nouveau appel à nous, signe

Défaillances d'entreprises en forte hausse

En un an, d'avril 2001 à mars 2002, le nombre de défaillances d'entreprises jugées s'est élevé à 38 823, soit une hausse de 12,2 % par rapport aux douze mois précédents, selon les chiffres publiés, jeudi 22 août, par l'Insee. Pour le seul mois de mars, 3 473 défaillances ont été jugées, contre 1 809 le mois précédent. Cette forte hausse atteint tous les secteurs de l'activité, mais elle est particulièrement notable pour l'industrie, qui passe de 262 défaillances jugées en février à 514 en mars, pour le bâtiment (781 jugements en mars contre 378 le mois précédent) et le commerce (965 contre 405 en février). Le phénomène connaîtrait également une accélération dans les « grosses » entreprises, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros (*Les Echos* daté 23-24 août).

Les statistiques de défaillance couvrent l'ensemble des jugements prononcés, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : redressement par continuation ou reprise, ou liquidation.

Laure Belot et Sophie Fay



Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT

« La politique de suppression d'emplois publics est un choix de société inadmissible »

L'ENTRETIEN que nous publions ci-dessous a été relu et amendé par M^{me} Dumas.

Comment jugez-vous les premiers actes du gouvernement Raffarin ?

Nous avons un gouvernement qui dit vouloir dialoguer mais, dans les actes, on est loin du compte. La loi sur les emplois-jeunes est typique, puisqu'il n'a été tenu aucun compte des propositions et des mises en garde que nous avions émises, notamment dans le souci d'éviter des effets d'aubaine.

A l'ordre du jour de votre rencontre avec François Fillon, mardi 27 août, figurent l'assouplissement des 35 heures, l'harmonisation du smic et la baisse des cotisations patronales. Sur ces trois points, quelles propositions allez-vous former ?

Sur la question des assouplissements, c'est une demande de caractère plus idéologique que d'efficacité. Les heures supplémentaires ne sont pas aujourd'hui le problème des 35 heures, y compris dans les petites et moyennes entreprises. Nous souhaiterions que soit engagé un bilan contradictoire de leur mise en œuvre afin de répondre aux vrais problèmes rencontrés, à savoir, pour nous : les salaires, le temps de travail effectif, le travail du week-end et le temps partiel. Sur ces questions-là, nous n'avons aucune ouverture du gouvernement, qui d'ores et déjà annonce un projet de loi pour l'automne, en en donnant quasiment le contenu avant même d'en avoir discuté avec les organisations syndicales.

Quant à la baisse annoncée des

cotisations patronales, nous répétons que c'est une mesure grave et dangereuse, à la fois pour l'emploi, pour les salaires, pour la protection sociale et pour le budget de l'Etat, puisque ce sont autant de crédits qui ne pourront pas aller à des dépenses utiles. Il faut arrêter cette logique de subventionnement des entreprises par l'Etat. Enfin, sur le smic, nous nous félicitons de l'alignement par le haut des garanties mensuelles. Deux points restent cependant ambigus : l'évolution de ces garanties après 2002 et l'intégration de la revalorisation du taux horaire du smic.

En l'état, ce projet constitue-t-il une remise en cause des 35 heures ?

C'est une remise en cause qui ne veut pas dire son nom. Par le biais des heures supplémentaires, on ouvre la porte à une augmentation de la durée effective du travail. D'autant que le ministre du travail [M. Fillon] fait état de sa volonté de pouvoir modifier le cadre légal des 35 heures par la négociation. Il ouvre ainsi un nouveau champ aux accords dérogatoires, qui vont encore aggraver les inégalités en matière de durée du travail, notamment au détriment des salariés des PME par rapport à ceux des grandes entreprises. Ces mesures d'assouplissement ne font, en définitive, que répondre aux desiderata des employeurs.

Le gouvernement a clairement laissé entendre qu'il s'efforcera de réduire les effectifs de la fonction publique. Comment réagissez-vous à cette perspective affichée ?

Nous ne voyons pas où il y aurait

des réserves d'emplois disponibles dans la fonction publique, qui est aujourd'hui au hit-parade de l'utilisation des salariés précaires, alors que les services publics ne sont plus en état d'assurer leurs missions. Les emplois publics ne sont pas un coût mais une ressource pour la nation. On voit bien que la réduction des emplois dans la fonction publique accompagne le développement de la précarité dans le privé. Les deux vont de pair. Cette politique malthusienne, dogmatique, de suppressions d'emplois dans la fonction publique, en ligne directe avec la volonté de privatiser un certain nombre d'entreprises ou de ser-



« Par le biais des heures supplémentaires, on ouvre la porte à une augmentation de la durée effective du travail »

vices publics pour les mettre entre les mains d'intérêts privés, est un choix de société, mais un choix inadmissible.

Avec l'ouverture, le 3 septembre, des négociations sur les retraites complémentaires, un autre grand chantier va s'ouvrir : celui des retraites. Quelles sont, pour vous, les limites à ne pas franchir ?

D'abord, nous demandons la prolongation de la convention signée il y a deux ans, de façon à assurer le financement pour ceux et celles qui vont partir prochainement en retraite. S'il faut effectivement engager une réforme du régime des retraites, elle doit d'abord permettre d'ac-

commoder le droit à la retraite à 60 ans, à taux plein, pour tous les salariés, dans le public et le privé. Ce qui suppose d'intégrer dans le calcul des années de cotisation les années d'études ou de formation dès l'âge de 18 ans. Nous sommes accrochés au régime par répartition et opposés à l'utilisation des fonds de pension ou de l'épargne salariale. Sur ce point, notre position n'a pas varié. L'épargne salariale fait désormais partie de la négociation obligatoire dans les entreprises. Nous sommes bien obligés d'en tenir compte, notamment pour veiller à ce que les salariés en aient le contrôle et à ce qu'elle ne joue ni contre les retraites ni contre les salaires. Mais la CGT n'a jamais donné son accord à la modification du régime par répartition au profit de la retraite par capitalisation. Ce qui se passe d'ailleurs à la Bourse ne fait que confirmer notre position.

La CGT annonce plusieurs initiatives de rentrée, dont un meeting au Zénith, à Paris, le 10 septembre, avec Bernard Thibault. Envisagez-vous de rencontrer les autres organisations syndicales en vue d'actions communes ?

Nous avons désormais des contacts réguliers entre confédérations. Malgré la proximité des élections prud'homales, à la fin de l'année, qui crée nécessairement une émulation, je crois que la situation justifie que les organisations syndicales se montrent unies sur des questions décisives pour les salariés. C'est cet état d'esprit qui doit prévaloir.

Propos recueillis par Patrick Roger

Arnaud Montebourg déplore le « système partisan verrouillé » du PS

FRANGY-EN-BRESSE (Saône-et-Loire)

de notre envoyé spécial

L'université d'été du PS s'ouvrira à la fin de la semaine à La Rochelle, mais c'est le congrès de Dijon, fixé en mars 2003, qui occupe déjà les esprits. Dimanche 25 août, face aux militants venus en nombre célébrer autour de lui la trentième Fête de la rose de Frangy-en-Bresse, le député du cru, Arnaud Montebourg a pris date, décidé à jouer sa partition dans la reconstruction qui s'engage. « Il faudra s'adresser à la population qui souffre, a-t-il affirmé à la tribune, appeler un chat un chat, avoir un positionnement clair sur l'Europe et la mondialisation. Je ne veux pas d'un système partisan verrouillé, où la parole serait monopolisée, la pièce déjà écrite et dont on connaîtrait la chute : un débat entre les nostalgiques et les modernes. Je ne veux pas d'un congrès joué d'avance, où les luttes pour le pouvoir auraient plus d'intérêt que les questions de fond. »

« On ne va pas s'engueuler », a promis l'ancienne ministre (PS) de la justice de Lionel Jospin, Marylise Lebranchu, invitée d'honneur de la fête. En corrigeant aussitôt : « Enfin, s'engueuler, je ne devrais pas dire des mots comme ça. Ce sera un congrès de fond, un congrès formidable. » Sur les tables du banquet républi-

cain, des tracts signés « Les socialistes d'en bas » empêchent néanmoins d'éluder les fâcheries du moment. Dénonçant clairement le livre de Marie-Noëlle Lienemann, ces anonymes y déclarent : « Nous tenons à rappeler à certains éléphanteaux aussi irrespectueux vis-à-vis de Lionel Jospin que du non-cumul des mandats, souvent prêts à se délocaliser pour se faire élire, qu'après avoir léché, il ne faut pas lâcher, encore moins lyncher. »

« DEVOIR D'ÉLÉGANCE »

Moins rude sur la forme, M^{me} Lebranchu s'est sentie obligée, elle aussi, d'exprimer sa différence avec son ancienne collègue du gouvernement, en proclamant son « estime sans limite pour Lionel Jospin » et en se déclarant « fière d'avoir appartenu à son gouvernement » - dont trois autres membres étaient là : François Patriat, Paulette Guinchard-Kunstler et Christian Paul, ainsi que l'ex-président de l'Assemblée, Raymond Forni. Plus tard, elle précisera, en marge des débats : « Le droit d'inventaire existe, mais le devoir d'élégance aussi. »

Méfiant, M. Montebourg espère que ces critiques ne constituent pas une simple stratégie de diversion. « L'attaque personnelle discrédite son auteur et son propre camp, a-t-il lancé. S'en pren-

dre au cuistot en chef qui serait mauvais, à la couleur des cheveux du capitaine, permet aussi de faire l'économie du débat de fond. L'échec du 21 avril nous engage tous. La responsabilité est collective. S'il n'y a pas de remise à plat, je doute de la capacité du parti à convaincre un maximum de Français. » En cas de « dérapage » au congrès de Dijon, il a promis « un dénouement imprévu » - mais sans préciser lequel.

Annonçant les thèmes qu'il compte désormais faire siens, le député a aussi appelé à la « résistance » contre la mondialisation économique, laissant pour une fois de côté son sujet de prédilection : la réforme des institutions. Le fondateur de la prospère Convention pour la sixième République (C6R) y reviendra à La Rochelle, dans un texte qu'il a préparé avec l'un des lieutenants de Bertrand Delanoë à Paris, David Assouline, le maire (PS) de Ris-Orangis (Essonne), Thierry Mandon, et l'ex-secrétaire d'Etat Christian Paul. « Avant de reconstruire toute la gauche, nous devons rénover le PS, le réinventer », confiait, dimanche, ce dernier, en regrettant que certains préférèrent « se laisser aller à la crise de nerfs » plutôt que de faire preuve de « combativité ».

Jean-Pierre Tenoux

Des déçus de M. Chevènement se rassemblent à gauche

Ils critiquent sa stratégie personnelle et veulent concurrencer le Pôle républicain

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

Ils ne lui ont pas pardonné. Après le « coup de Trafalgar » de l'élection présidentielle, où Jean-Pierre Chevènement n'avait recueilli que 5,33 % des suffrages, ses anciens partisans ont décidé de rebâtir sans lui. Réunis samedi 24 août par la naissante Association pour une gauche républicaine (AGR), les militants déplorent la « déroute » du Pôle républicain aux législatives (aucun élu sur 408 candidats), considèrent la dissolution du MDC com-

me une « bouffonnerie ». Fondée par d'anciens lieutenants de M. Chevènement, l'AGR entend « ancrer à gauche » l'idéal républicain, condamne sans détour la stratégie de dépassement des clivages de l'ancien ministre de l'intérieur. « Il est toujours convaincu d'avoir raison, comme s'il avait fait 12 % », résume Jean-Pierre Michel, ex-député (MDC) de Haute-Saône, qui a refusé de rallier le Pôle républicain. « L'époque messianique est révolue, ironise-t-il. Jeanne d'Arc est venue une fois, maintenant c'est du passé. »

Tournant le dos au fonctionnement « très personnalisé » du MDC - selon le mot de Jean-Loup Coly, ancien attaché parlementaire de M. Chevènement -, l'AGR souhaite se construire sur des bases plus démocratiques. Afin de prendre une dimension nationale, l'association, qui revendique 500 adhérents dans une trentaine de départements, cherche à séduire les nostalgiques qui ont mal vécu le sabordage de leur mouvement au profit d'un Pôle ouvert à la droite. Pour Stéphane, jeune militant du MDC dans le Val-de-Marne depuis un an et demi, ce « sacrifice » impulsé par

les cadres n'avait d'autre but que de permettre à des « personnalités de droite » refusant l'étiquette MDC « d'inoculer leurs idées dans ce nouvel espace politique ». Samir Khamassi, candidat du Pôle républicain à Vaulx-en-Velin (Rhône), où il a obtenu 3,31 % des voix, a vécu de l'intérieur les conséquences de cette stratégie et raconte sa gêne d'avoir dû se « justifier d'être de gauche » tout au long de sa campagne.

« Chevènement n'avait aucun besoin de tendre les bras à des homophobes notoires et à des pasquaïens errants, estime Eric Houllley, président de l'AGR. Il a parié sur l'effondrement de Chirac, alors qu'il aurait dû profiter de celui de Jospin. » Prenant acte de ce qu'il qualifie d'« erreurs politiques tragiques », M. Houllley exclut le retour des anciens ténors, à commencer par Georges Sarre, ancien président du MDC et nouveau porte-parole du Pôle républicain. Jean-Loup Coly, porte-parole de l'AGR, partage cette analyse : « Sarre a écroulé la maison en juin, il est mal placé pour en être l'architecte en août. »

Conscients du risque de « devenir un groupuscule », les responsables

de l'AGR se savent confrontés à un double écueil. « Nous devons nous défaire de deux étiquettes, explique M. Michel : celle d'être les éternels déçus du chevènementisme, et celle de vouloir rejoindre rapidement le PS. » Mais le mouvement pourra difficilement exister sans se rapprocher des socialistes - notamment avec la réforme des scrutins. Dans le Rhône, l'AGR 69, dénonçant par avance une « opération de replâtrage » destinée à « recaser les anciens énarques uniquement préoccupés par leurs mandats », a pris ses précautions en modifiant ses statuts. Parmi ses adhérents, Pierre-Franck, qui milite pour un « vrai parti de gauche », redoute que l'association ne soit qu'un sas pour « ramener tout le monde au bercail » socialiste.

Pôle de radicalité ou simple mouvance socialiste ? La question devra être éclaircie lors d'une convention nationale prévue pour les 11 et 12 janvier 2003. Pierre-Franck, lui, a déjà sa réponse : il assure avoir identifié, samedi, dans la salle « beaucoup d'anciens du PS qui ne rêvent que d'y retourner ».

Soren Seelow

Les militants d'Attac prennent pour cible le gouvernement Raffarin

Ils s'interrogent sur le discours de l'association

ARLES

de notre envoyé spécial

Pas de changement de décor par rapport à l'année dernière, pour les universités d'été d'Attac, qui se tiennent jusqu'au mardi 27 août : c'est toujours la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône), dont le maire, Hervé Schiavetti, appartient au PCF. En revanche, le contexte politique et international dans lequel l'association est née et a grandi a été, en un an, bouleversé par les attentats du 11 septembre et par le retour de la droite aux affaires.

Des bouleversements dont les militants antimondialisation libérale abordent les conséquences en s'interrogeant sur eux-mêmes, voire en pratiquant une forme d'auto-critique qui contraste avec le discours plutôt triomphaliste qui a accompagné la croissance de l'association depuis sa création, en juin 1998. Bernard Cassen, qui en est le président jusqu'au 1^{er} décembre - date à laquelle il cédera sa place à l'économiste Jacques Nikonoff - a ainsi déploré, dimanche 25 août, qu'Attac « n'ait pas réussi à mettre » ses « analyses au cœur du débat électoral ». « Nous sommes sollicités notamment pour refondre la gauche », a-t-il ajouté. Ironisant sur le fait que, désormais, « il faut qu'Attac soit dans la photo », il a récusé à l'avance tout compromis sur des formules creuses, à l'en croire, de « mondialisation à visage humain » ou de « mondialisation maîtrisée ». Ceux des élus qui se pressaient aux assemblées générales d'Attac ou dans les coordinations parlementaires étaient du reste absents, hormis le président (PS) de la région PACA, Michel Vauzelle, lui-même adhérent de l'association.

Face à un public de quelque 800 participants, M. Cassen a en outre regretté que la « sociologie d'Attac » - qui continue d'afficher une bonne santé et dont il estime qu'elle devrait atteindre les 30 000 cotisants en décembre 2002, le double de ses effectifs de 1999 -, reste en décalage avec les victimes principales de la mondialisation : les plus pauvres, les chômeurs ou, plus généralement,

« les couches populaires ». Quelques militants expliquent ce paradoxe par la difficulté de certaines interventions au caractère trop universitaire à leur goût. D'autres, par les progrès de « l'individualisme » et du « corporatisme ».

LARGE MOUVEMENT D'OPINION

Un des éléments de mobilisation mis en avant par Attac est également la lutte contre « la répression policière » qui frappe les syndicalistes, au premier chef José Bové, le porte-parole de la Confédération paysanne, qui vient de rejoindre le collège des fondateurs. Attac entend créer sur ce point un large mouvement d'opinion, débordant jusqu'à la droite. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, qu'ils accusent d'« être là pour appliquer le programme du Medef, derrière sa façade de bonasse et communicante », n'en a pas moins été fustigé pour les « cadeaux fiscaux » qu'il chercherait à faire aux entreprises, pour la « paupérisation budgétaire des services publics » et pour la tentative de « criminaliser » les opposants en suivant un modèle politique dont l'élaboration remonterait à l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher.

Autre problème pour les militants : la contestation de la mondialisation n'est plus l'apanage de l'association. Le succès électoral de l'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 21 avril, est dans toutes les têtes, et le Front national utilise, dans sa rhétorique, un discours « antimondialiste » qui peut créer des confusions dans l'esprit du public. Les dirigeants d'Attac y ont donc consacré un atelier animé par le secrétaire général de l'association, Pierre Tartakowsky, afin de former les adhérents à lutter contre ce genre de récupérations, alors que l'Europe est traversée par une vague populiste. Il s'agit d'éviter, en réaffirmant le caractère « démocratique » et internationaliste d'Attac, toute tentation d'« alliance antisystème ».

Nicolas Weill

DÉPÊCHES

■ **UMP : le congrès fondateur du parti chiraquien se tiendra le 17 novembre** (Le Monde du 24 août), a fait savoir Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), dans le Journal du dimanche. Il a précisé : « Nous adopterons les statuts définitifs, une charte des valeurs communes, un nouveau nom, un nouveau logo et nous élirons les dirigeants pour que ce parti devienne un exemple de démocratie et de décentralisation. »

■ **PS : Raymond Forni « souhaite » que Lionel Jospin « ne reste pas muet et qu'il nous fasse bénéficier de son expérience, avec le courage qui le caractérise »**. Revenant sur les accusations de Marie-Noëlle Lienemann, dans son livre *Ma part d'inventaire* (Ramsay), l'ancien président (PS) de l'Assemblée nationale a estimé, dans un entretien accordé au Parisien-Dimanche, qu'attribuer la responsabilité de l'échec de la gauche aux élections à l'ancien premier ministre « serait stupide, pitoyable, presque méprisable ».



GROUPE eslsca

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES



L'admission sur titre à l'ESLSCA permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme ESLSCA visé par l'État. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme MBA d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3^{ème} année.

ADMISSION SUR TITRE EN 1^{ère} ou 2^{ème} ANNÉE

DIPLOMES EXIGES

1^{ère} ANNÉE DEUG, DUT, BTS...2^{ème} ANNÉE Licence, Maîtrise, IEP Ingénieur...

PROCHAINE SESSION

11 et 12 SEPTEMBRE 2002

1, RUE BOUGAINVILLE - 75007 PARIS Tél. 01 45 51 32 59 Fax. 01 47 05 74 75 www.eslsca.fr

Etablissement d'enseignement supérieur technique privé, reconnu par l'Etat. Fondé en 1949. Diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale.

Préparer avec succès :

IRA Concours administratif : mi-septembre à mi-novembre

DESCF Expertise comptable : fin septembre aux épreuves

Horaires compatibles avec une activité professionnelle

IPESUP 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 01 43 25 63 30 www.ipesup.fr Enseignement supérieur privé

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Depuis l'engagement pris par François Mitterrand en 1985 de **NE PAS EXTRADER LES ACTIVISTES ITALIENS** d'extrême gauche réfugiés en France, le gouvernement vient de livrer l'un d'entre eux à la police

italienne. **PAOLO PERSICHELLI**, 40 ans, avait trouvé refuge en France fin 1991, après avoir été **CONDAMNÉ À 22 ANS ET SIX MOIS DE PRISON** pour complicité dans l'assassinat du général Licio Giorgieri, en

mars 1987, alors qu'il militait dans l'Union des communistes combattants, héritière des **BRIGADES ROUGES**. Enseignant à Paris-VIII, il risquait d'être appréhendé à tout moment depuis la signature, en sep-

tembre 1994 d'un décret d'extradition. A Rome où la France était accusée d'« être un refuge sûr pour les terroristes », le **GOVERNEMENT BERLUSCONI** s'est dit « très satisfait » de cette arrestation.

Paolo Persichetti, premier activiste italien extradé de France

Condamné en 1991 en Italie à 22 ans et six mois de prison pour complicité dans l'assassinat du général Licio Giorgieri, l'enseignant de Paris VIII, auteur de livres et d'articles, a été livré, dimanche, à la police italienne. C'est la première fois que cette procédure est appliquée depuis 1985

EN DIX-SEPT ANS, aucun gouvernement, de gauche comme de droite, ne l'avait fait. Pour la première fois, la France a extradé, dimanche 25 août, l'un des activistes d'extrême gauche italiens exilés sur son territoire en renvoyant Paolo Persichetti, 40 ans, en Italie. Arrêté samedi soir en banlieue parisienne, cet ancien membre de l'Union des communistes combattants (UCC), l'héritière des Brigades rouges, a été aussitôt remis aux policiers de la division antiterroriste italienne et transféré dimanche à Rome.

Paolo Persichetti avait trouvé refuge en France fin 1991, après avoir été condamné quelques mois plus tôt à vingt-deux ans et six mois de prison pour complicité dans l'assassinat du général Licio Giorgieri, le 20 mars 1987, à Rome. Chargé de cours à l'université Paris VIII en sociologie politique, l'ancien militant vivait en France au grand jour. Sur la centaine d'anciens activistes des « années de plomb » exilés sur le territoire français, il était le seul sous le coup d'un décret d'extradition. Le texte avait été signé par Edouard Balladur, le 7 septembre 1994, mais n'avait jamais été appliqué.

Ces dernières années, l'Italie avait reproché à la France son manque de coopération et avait multiplié les pressions pour obtenir l'extradition de personnes condamnées pour leur participation aux attentats qui ont ensanglanté l'Italie de la fin des années 60 au milieu des années 80. Le ministre italien de la Justice, Roberto Castelli, avait accusé, le 22 mars, les autorités françaises d'abriter des terroristes et de refuser de les extraditer. « Paris est un refuge sûr pour beaucoup de criminels en fuite qui ont commis des délits très graves et Italie », s'était indigné M. Castelli.

CRAINTE TERRORISTE

Ces déclarations intervenaient après l'assassinat, le 19 mars, de l'économiste Marco Biagi, un collaborateur du ministre italien du travail Roberto Maroni. Revendiqué par les nouvelles Brigades rouges, cet attentat avait ravivé la crainte terroriste en Italie. Les policiers transalpins auraient fait part de leurs soupçons sur d'éventuels liens entre les auteurs de l'assassinat et d'anciens militants vivant à l'étranger. Dès dimanche, Rome s'est tout cas félicitée de l'extradition de Paolo Persichetti.



Paolo Persichetti photographié alors qu'il sort des locaux de la police de Turin, dimanche 25 août. Cet ancien membre de l'Union des communistes combattants, âgé de 40 ans, a été arrêté samedi soir en banlieue parisienne et remis aux policiers de la division antiterroriste italienne.

Lundi matin, Matignon se refusait « à tout commentaire ». En dépit de toutes les informations connues sur la vie de Paolo Persichetti en France, le ministère de l'intérieur, de son côté, présente son extradition comme la simple exécution d'une décision antérieure. « On a failli l'interpeller, il y a un mois et demi. C'est seulement très

récemment que la police a appris ses coordonnées et qu'elle a pu l'arrêter », affirme-t-on au cabinet de Nicolas Sarkozy. Le ministère de l'intérieur refuse, par ailleurs, de s'exprimer sur le sort des autres anciens activistes italiens vivant en France, dont l'extradition nécessiterait, elle, la signature d'un décret.

M^e Irène Terrel, elle, dénonce une « trahison des engagements de la France » et une décision « de pure opportunité politique prise un dimanche de mois d'août, sept ans après le décret d'extradition ». L'avocate de l'ancien activiste parle de « poudre aux yeux » : « Aujourd'hui, on va tromper l'opinion, se gargariser de l'arrestation d'un terroriste et faire l'amalgame avec les événements récents alors que Paolo Persichetti est quelqu'un de totalement inséré chez nous, qui vivait publiquement et qui avait fait confiance aux autorités françaises ».

« CONDITIONS PASSIONNELLES »

M^e Terrel souligne que son client a été condamné en Italie pour avoir apporté son « concours psychique » à l'assassinat du général Giorgieri, dans des « conditions passionnelles » et sur la foi du témoignage d'un repent, qui s'est depuis rétracté. En France, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait néanmoins prononcé, en avril 1994, un avis favorable à l'extradition de Paolo Persichetti, emprisonné pendant plusieurs mois. Edouard Balladur avait même signé le décret d'extradition, en septembre 1994. La justice avait toutefois remis en liberté l'ancien activiste, en janvier 1995, et le décret n'avait pas été exécuté.

Jusqu'à présent, les anciens activistes condamnés en vertu des lois d'exception italiennes et sur la base d'infractions parfois explicite-

ment politiques étaient protégés par l'engagement pris par le président François Mitterrand de ne pas extraditer ceux qui avaient tourné la page. Le 20 avril 1985, au congrès de la Ligue des droits de l'homme, le chef de l'Etat avait solennellement annoncé qu'il entendait protéger tous ceux qui « ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française, souvent s'y sont mariés, ont fondé une famille, trouvé un métier ». Une promesse qui avait résisté aux alternances politiques.

En 1997, l'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen avait failli remettre en cause cette « jurisprudence ». En vertu de l'accord de Schengen, une dizaine d'Italiens s'étaient retrouvés inscrits du jour au lendemain sur le fichier des personnes recherchées en France, certains d'entre eux arrêtés. Mais Lionel Jospin avait finalement annoncé, le 4 mars, qu'il « n'avait pas l'intention de modifier l'attitude qui a été celle de la France jusqu'à présent ».

La volte-face du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin suscite de nombreuses réactions d'incompréhension et d'indignation. Elle constitue « une violation de la parole de la France », a souligné, dimanche, Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, ajoutant qu'il « avait les plus grands doutes sur le fonctionnement de la justice italienne en matière d'antiterrorisme ».

« Nous sommes indignés et traumatisés après cette extradition, qui touche un enseignant unanimement apprécié. Jamais nous n'avions envisagé que cela puisse être aussi brutal et rapide », affirme Daniel Lindenberg, professeur à Paris-VIII et directeur du département de sciences politiques où Paolo Persichetti enseignait depuis deux ans comme attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). « Nos collègues sont abasourdis », ajoute M. Lindenberg, rappelant que le parcours antérieur de M. Persichetti était « évidemment » connu lorsque celui-ci avait été recruté mais que l'université avait vocation à juger « les critères universitaires ».

« Chercheur recherché, décrété clandestin de la République »

CHARGÉ de cours de sociologie politique à l'université Paris-VIII, où il a étudié depuis son arrivée il y a dix ans, possédant une adresse régulière à Paris, Paolo Persichetti,

■ PORTRAIT

En France depuis 1991, Paolo Persichetti enseignait à Paris-VIII

40 ans, n'avait rien, en France, d'un clandestin. « Il y tenait bec et ongles », insistent plusieurs de ses proches. Et pourtant. « Chacun voit ce que tu lui apparais. Peu écoutent ce que tu es », avait déjà remarqué, après Machiavel, ce Romain éclairé, en écrivant, en novembre 1994, à François Mitterrand, alors qu'il se trouvait en détention dans l'attente, déjà, d'une éventuelle extradition.

Son histoire aux contours juridiques parfois kafkaïens prend sa source, en Italie, dans le tumulte social et politique des « années de plomb ». Il milite à l'extrême gauche quand il est arrêté en mai 1987 sur la foi d'une déposition d'un « repent ». Condamné en décembre 1989 à cinq ans d'emprisonnement pour son appartenance à l'Union des communistes combattants (UCC), l'héritière des Brigades

rouges, il est acquitté de l'accusation de complicité dans l'assassinat du général Licio Giorgieri, un spécialiste de la « guerre des étoiles ». Mais, rejugué en appel le 16 février 1991, il est condamné cette fois à vingt-deux ans et six mois de prison, alors même que le repent assure qu'il n'a pas participé à l'organisation du meurtre.

Venu librement s'expliquer à son procès, il n'est pas non plus arrêté à l'audience et rejoint, fin 1991, la communauté des « réfugiés de fait italiens » qui ont trouvé asile en France. Sa démarche est officielle. « Il a toujours eu en tête de garder une stratégie d'intégration », confie son ami Oreste Scalzone, fondateur (avec Toni Negri) du mouvement d'extrême gauche Potere operaio, exilé en France depuis 1981.

Ainsi, le 15 mai 1992, Paolo Persichetti se présente spontanément devant le procureur général près la cour d'appel de Paris pour signifier sa présence sur le sol français, ainsi que sa volonté de couper avec le passé. Quatre jours plus tard, les autorités italiennes formulent une demande d'arrestation internationale. Sa terre d'accueil, néanmoins, lui délivre un titre de séjour régulier. Il suit alors des études d'histoire et de sciences politiques, obtient une autorisation de travail pour enseigner dans une école privée. Il fait, régulièrement, renouveler son titre de séjour.

Et puis tout bascule, une première

fois. Le 23 novembre 1993, il est arrêté alors qu'il se rend au commissariat pour renouveler ses papiers. On l'informe d'une demande d'extradition. Il est incarcéré, placé sous écrou extraditionnel. Mais, contrairement à la soixantaine de dossiers, souvent plus « lourds », déjà examinés depuis une dizaine d'années par les chambres d'accusation des cours d'appel, compétentes en matière d'extradition, il n'est pas relâché. Une dizaine de demandes de mise en liberté n'y changeront rien.

« ÉPÉE DE DAMOCLÈS »

Pis pour lui : alors que les juridictions ont globalement l'habitude de rendre des avis défavorables à l'extradition sur la base d'une convention européenne qui prévoit que « l'extradition ne sera pas accordée si l'infraction pour laquelle elle est demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique », la cour d'appel de Paris donne, le 6 avril 1994, un avis favorable à la requête italienne. Plus exceptionnel encore, l'avis est suivi par le gouvernement : le 7 septembre 1994, Edouard Balladur signe le décret d'extradition. Menacé dès lors, à toute heure, d'être livré aux Italiens – et alors qu'il se trouve en grève de la faim, soutenu par l'abbé Pierre, Mgr Jacques Gaillot et la Ligue des droits de l'homme – il finit pourtant par bénéficier d'une remise en liberté après quatorze mois de détention.

« Depuis, il vivait avec ce décret comme avec une épée de Damoclès », confie ses proches et ses avocats, M^e Irène Terrel et Jean-Jacques de Felice. Au gré des élections, des changements de gouvernement. « Mais toujours confiant », « solide moralement », ajoute un ami. Ses études, ses recherches, reprises progressivement au grand jour (titulaire d'un diplôme d'études approfondies, il entreprenait une thèse), le poussaient à sonder la « judiciarisation de la vie politique ». Engagé dans tous les mouvements sociaux de rue (sans-papiers, chômeurs, etc.), il a publié en 2000, avec Oreste Scalzone, un livre *La Révolution et l'Etat, insurrection et contre-insurrection dans l'Italie de l'après-1968* (Dagomo). On peut y lire ce portrait de lui : « Jeune émeutier, repris de justice, échappé de justesse, promeneur de prison, expatrié, décrété clandestin de la République, chercheur recherché. »

Jean-Michel Dumay

Le gouvernement italien se dit « très satisfait »

Rome avait accusé la France d'être un « refuge sûr pour les terroristes »

ROME

de notre correspondante

« C'est une arrestation très importante, il ne s'agit pas d'une personnalité de second rang », a affirmé, en apprenant la nouvelle, le ministre de l'intérieur italien, Giuseppe Pisanu, alors qu'il était reçu par Silvio Berlusconi dans la villégiature du chef du gouvernement, qui tenait à manifester sa « très grande satisfaction », insistait le ministre. Mais peu après, rentré à Rome, M. Pisanu a tenu à refroidir les enthousiasmes, car « qui court trop vite risque de prendre des vessies pour des lanternes (...). Attention à ne pas établir trop rapidement des liens entre ce fait et l'assassinat, en mars, à Bologne, de Marco Biagi », revendiqué par les Brigades rouges.

D'ailleurs, peut remarquer certains commentateurs, Paolo Persichetti, qui vivait sans se cacher à Paris, était sans doute une des

proies les plus faciles à extraditer. Son ami Oreste Scalzone, beaucoup plus connu et lui aussi en exil à Paris, a décidé de défier les autorités, en décidant de faire la grève de la faim et en demandant d'être extradé, « mais sans se rendre pour autant, pour ne pas faire de cadeau ».

La cellule antiterroriste italienne peut s'estimer satisfaite de cette arrestation, alors que les meurtriers de l'économiste Marco Biagi et ceux, il y a trois ans, du conseiller du gouvernement Massimo D'Antona courent toujours. Mais c'est sur le plan politique que le geste de Paris, « le premier du genre depuis vingt ans », est le plus largement commenté, pour s'en réjouir, ou, beaucoup plus rarement, pour déplorer l'entorse faite au respect de la parole donnée. Déjà, il y a quelques mois, rappelle le *Corriere della Sera*, « l'attitude de Paris avait été au centre d'une

dure polémique, le ministre de la justice Roberto Castelli (Ligue du Nord) accusant la France « d'être un refuge sûr pour les terroristes et les criminels recherchés par les autorités italiennes ». Depuis, souligne-t-on dans divers quotidiens de la Péninsule, la majorité en France est passée à droite, et l'axe de la répression peut se renforcer. Depuis longtemps, toujours selon le *Corriere*, « Paris faisait figure non seulement de terre d'asile mais aussi de base arrière pour la subversion ». Cent quarante personnes impliquées à raison ou à tort dans des affaires diverses ont trouvé un refuge quasi officiel hors des frontières italiennes, souligne l'*Unità*, le quotidien proche des Démocrates de gauche (DS), et notamment en France, « un pays qui se refusait à extraditer jusqu'à maintenant pour des faits politiques ».

Danielle Rouard



Sélection officielle Cannes 2002

Mafa Films présente

Être et avoir

un film de Nicolas Philibert



musique originale Philippe Hersant image Katell Djiian, Laurent Didier assistés de Hugues Gémignani son Julien Cloquet caméra et montage Nicolas Philibert
 assistant monteur Thaddée Bertrand direction de production Isabelle Pailley Sandoz producteur délégué Gilles Sandoz producteur associé Serge Lalou
 coproduction Mafa Films, Arte France Cinéma, Les Films d'ici, Centre National de Documentation Pédagogique avec la participation de Canal +, du Centre
 National de la Cinématographie, de Girnages 4 et le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, du Conseil Régional d'Auvergne, et de la Procinép
 distribué par Les Films du Losange

www.etroitavoir.com

CC BY NC SA



Un événement
Télérama

Sortie le 28 août

ALLOCELINE.COM

Le Monde

Environ 3 000 personnes ont manifesté samedi à Paris pour réveiller le mouvement des sans-papiers

Plus importante que ces dernières années, la mobilisation s'est poursuivie dimanche à Saint-Denis où des centaines de personnes se sont inscrites auprès de la Coordination qui occupe la basilique

À L'APPEL de la Coordination nationale des sans-papiers, environ 3 000 personnes (2 700 selon la police) sont descendues dans la rue à Paris, samedi 24 août. Redescendues, pour un certain nombre d'entre elles, afin de continuer à demander leur régularisation. Alors qu'elle marquait le sixième anniversaire de l'évacuation par la force de 300 Africains de l'église Saint-Bernard, la mobilisation parisienne de samedi, plus importante que ces dernières années, s'est poursuivie dimanche, à Saint-Denis, autour de la basilique occupée depuis le 17 août par une centaine de sans-papiers.

Arrivé en France il y a douze ans, Balla est malien. Il est marié et père de deux fils, âgés de 2 ans et de quelques mois. Nés en France. La sous-préfecture du Raincy (Seine-Saint-Denis) a rejeté son dossier deux fois, pour manque de « justificatifs ».

Lui dit que tout y est, « même des fiches de paie ! » Djamel vit en France depuis vingt-huit ans. Père de deux enfants de

12 et 7 ans, il est un de ces fameux « ni-ni » : « Ni régularisable, ni expulsable. » Sur le parcours de la manifestation, de la place de la République à l'église Saint-Bernard, tous et toutes ont une histoire à raconter, un parcours à revendiquer. Certains anciens de Saint-Bernard sont là. Ceux qui ont obtenu leur régularisation sont venus soutenir tous ceux qui manifestent. Le cortège, en musique et revendications, remonte le boulevard Magenta. Et scande : « Chirac, Sarkozy, Raffarin, y en a marre ! J'y suis, j'y reste, je ne partirai pas ! Assez de mépris, assez de silence, régularisation de tous les sans-papiers ! » Maliens, Algériens, Chinois, Français, Tunisiens, la manifestation est bigarrée...

La Coordination nationale marche en tête, avec celle de Seine-Saint-Denis. Et tout le long du cortège, les banderoles témoignent de la mobilisation : collectif du foyer de Vitry, 3^e Collectif, ceux du 12^e et du 18^e, de l'Essonne, les Kabyles soutenus Droits Devant,

La Ligue des droits de l'homme, Act Up, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), le PCF, SUD, la CGT-Paris... Monseigneur Gaillot et la cinéaste Claire Denis font aussi partie du cortège. Pour Alain Krivine (LCR), « c'est tout un symbole que la première manifestation de l'ère Raffarin soit celle des sans-papiers ».

« ON S'EST FAIT AVOIR »

Mamadou Traoré, porte-parole de la Maison des Ensembles, estime la mobilisation « satisfaisante ». Pourtant, il ajoute : « Nous pensions que nous pourrions faire changer la loi, abaisser le nombre d'années de présence nécessaire, qui est de dix ans. Mais le contenu est resté le même. Et pour les Algériens, on continue bien trop souvent à demander quinze ans sur le sol français. La loi Chevènement de 1997 n'a rien résolu. Les associations de gauche et d'extrême gauche ne sont pas allées jusqu'au bout de leur logique, quand la gauche est arrivée au pouvoir. Il fallait changer

cette loi, pas seulement effectuer un ravalement de façade. Nous avons baissé les bras, on s'est fait avoir. » C'est pour ça qu'aujourd'hui, ils sont là, à nouveau, devant l'église Saint-Bernard, à réclamer leur régularisation. Ils invitent aussi tous ceux qui ne les ont pas encore rejoints à le faire. Parce que, disent-ils, ils veulent « vivre comme des citoyens... Pas question de retourner à la clandestinité ».

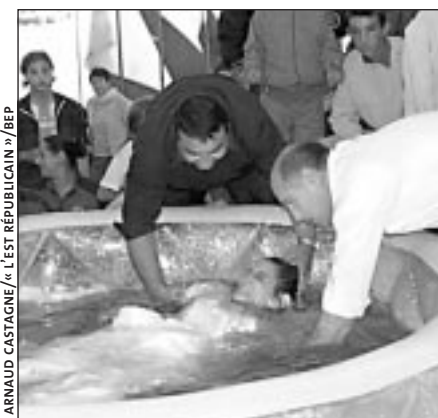
Dimanche, plusieurs centaines de sans-papiers sont venus sur le parvis de la basilique de Saint-Denis, pour s'inscrire. La Coordination 93 a promis de déposer les dossiers au ministère de l'intérieur dans les jours qui viennent et exige la régularisation sans condition. Dépassée par le nombre de nouveaux venus, elle leur a proposé de s'organiser eux-mêmes en collectifs. Beaucoup osent pour la première fois sortir de l'ombre. L'appel lancé par les manifestants samedi semble avoir été entendu.

Laurence Wurtz

Le rassemblement tsigane se clôt par dix baptêmes

LE GRAND RASSEMBLEMENT organisé sur la base aérienne de Damblain (Vosges) par la Mission évangélique tsigane de France s'est conclu, dimanche 25 août dans l'après-midi, par des baptêmes d'adultes (Le Monde du 24 août). Une dizaine de « candidats », tous vêtus de blanc, ont été immergés dans de petits bassins gonflables remplis d'eau. La cérémonie s'est déroulée sous un chapiteau de 4 000 places, installé au centre de cette ancienne base militaire l'OTAN, où se sont rassemblés 25 000 tziganes depuis le 14 août.

La cérémonie terminée, les familles de gens du voyage ont commencé à se disperser. Les caravanes devront avoir quitté Damblain avant le 31 août. Une soixantaine d'élus locaux avaient manifesté, le 13 août, contre la tenue de ce rassemblement dans leur département. La préfecture d'Epinal a recensé une soixantaine de faits répréhensibles, dont 18 (vols, incivilités...) peuvent être formellement imputés à des personnes appartenant à la réunion. Le lieu du prochain rassemblement évangélique, en août 2003, n'est pas encore connu.



ARNAUD CASTAGNE/4 - L'EST RÉPUBLICAIN 3/REP

M. Mancini « très favorable » au regroupement des détenus corses

LE PRÉFET adjoint pour la sécurité en Corse, Ange Mancini, s'est déclaré, dans un entretien au Parisien publié dimanche 25 août, « très favorable » à la création d'un « établissement pénitentiaire adapté à la Corse », où seraient regroupés les détenus condamnés sur l'île. « Cela constitue une énorme double peine pour les prisonniers corses de devoir effectuer leur détention sur le continent. Il n'est pas utile d'en faire des révoltés », a-t-il estimé. « Il faut appliquer la loi qui stipule que les condamnés doivent être rapprochés de leur famille pour favoriser leur réinsertion ». En octobre 2001, le gouvernement avait annoncé son intention de construire un nouveau centre de détention sur l'île.

Par ailleurs, M. Mancini estime que l'apparition de deux mouvements nationalistes clandestins relève de « la mascarade ». « Nous en sommes au FLNC 4, qui constitue une nouvelle scission », affirme-t-il. « Certains continuent de poser des bombes car ils vivent de ça. Derrière cette façade "politique", il y a le racket, qui profite à trente à quarante personnes au maximum ». Ange Mancini, qui avait pris ses fonctions en octobre 1999, quittera la Corse en septembre pour devenir préfet de Guyane.

DÉPÊCHES

■ **RAVES** : une fête techno organisée à Tréogan (Côtes-d'Armor), avec l'autorisation du préfet et l'accord du maire, a rassemblé 16 000 personnes, du samedi 24 au dimanche 25 août. Aucun incident n'a été signalé, à l'exception de la mort de 300 poulets dans un élevage aux abords du site, sans que l'on puisse établir de lien certain entre cet événement et la fête. Dans le village, un comité anti-rave avait été créé. Jeudi, les murs de la mairie avaient été recouverts d'insultes adressées au maire.

■ **INTEMPÉRIES** : des vents violents accompagnés de fortes pluies, prenant parfois l'allure d'une minitornade, ont entraîné des chutes d'arbres et des inondations dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 août, le long du littoral de la Côte-d'Azur. La région a été fortement touchée entre Cannes et Menton. Une mini-tornade s'est produite à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) et la route nationale 98 a dû être fermée. A Nice, des appartements et des caves ont été inondés.

■ **JUSTICE** : dix-sept militants proches du collectif antimondialisation No Border, qui avaient occupé vendredi 23 août une annexe du ministère de la justice à Strasbourg, seront jugés lundi 26 août en comparution immédiate pour séquestration et violation de domicile. Ils réclamaient la levée de l'isolement d'Ahmed Meguni, condamné le 21 août à trois mois de prison ferme pour avoir blessé un policier.

Dans les écoles ayant choisi la semaine de quatre jours, un million et demi d'élèves s'apprêtent à faire leur rentrée anticipée

LES VACANCES s'achèvent dès cette semaine pour près d'un million et demi d'élèves du primaire, (soit un sur cinq). Comme chaque année depuis maintenant onze ans, quelque 15 000 écoles ayant choisi de travailler quatre jours par semaine avec mercredis et samedis libérés, soit une école sur quatre, ouvrent leurs portes entre le 26 août et le 2 septembre, veille de la rentrée officielle. Cette rentrée anticipée, qui s'accompagne souvent d'une sortie des classes plus tardive en juillet, permet aux enfants de ces écoles de bénéficier du même volume horaire annuel d'enseignement que les autres élèves.

La semaine de quatre jours a connu un développement très disparate selon le type d'écoles. D'après les dernières statistiques disponibles, qui remontent à l'année scolaire 1999-2000, cette formule est plus fréquente en milieu rural (31,7 % des écoles) qu'en milieu urbain (21,1 %). Son succès est plus marqué dans le privé (44,7 % des écoles) que dans le public (24 %). Les écoles élémentaires sont plus

souvent concernées (28,2 % d'entre elles) que les maternelles (20,7 %).

La libération du samedi matin, en plus du mercredi, s'est faite de manière différente selon les départements. Du fait de l'absence de politique nationale – ce sont les inspecteurs d'académie qui accordent l'autorisation, à la demande des conseils d'école – la proportion d'écoles en semaine de quatre jours varie de moins de 3 % d'entre elles à 100 %. C'est notamment en Creuse, dans les Landes, en Gironde, dans les Côtes-d'Armor, dans l'Aveyron, en Ille-et-Vilaine, que le développement de cette formule a été le plus spectaculaire.

LES PÉDAGOGUES SCEPTIQUES

La pertinence de la semaine de quatre jours, plébiscitée par les parents, reste néanmoins débattue par les pédagogues et les chronobiologistes, qui relèvent que cet aménagement répond plus aux besoins des parents qu'à celui des élèves. L'inspection générale de l'éducation nationale notait ainsi, dans un rapport de février 2000,

que « le temps libéré n'est utilisé positivement qu'au prix d'une organisation familiale ou d'une organisation associative qui évitent le désœuvrement, la consommation télévisuelle et informatique exagérée et anarchique ». L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) soulignait pour sa part, dans une expertise publiée en avril 2001, qu'« aucun résultat ne plaide en faveur d'une telle organisation du temps scolaire ».

L'aménagement des rythmes figure parmi les dossiers sensibles de tout ministre de l'éducation. Jack Lang avait prudemment choisi de ne pas aborder ce thème, laissant aux inspections académiques et aux rectorats le soin de gérer localement les débats. Luc Ferry et Xavier Darcos n'ont, pour leur part, donné aucune indication précise sur leurs intentions.

Le sujet est également délicat pour les élus locaux. En 2001, le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), et celui de Lyon, Gérard Collomb (PS), ont dû revenir sur leur projet de refonte des rythmes. Le premier

souhaitait favoriser le transfert des cours du samedi vers le mercredi matin. Le second se prononçait en faveur de l'abandon de la semaine de quatre jours. Face à l'opposition d'une majorité des conseils d'école – qui réunissent enseignants et représentants de parents – ils ont dû lancer de nouvelles concertations.

Associations de parents d'élèves et syndicats d'enseignants plaident pour un débat dépassant la seule interrogation sur la semaine de quatre jours. « Quand on parle d'aménagement des rythmes scolaires, on a tendance à éluder la dimension pédagogique et la réflexion sur la qualité du scolaire, comme du péri-scolaire », affirme Nicole Geneix, secrétaire générale du principal syndicat enseignant du premier degré, le SNUipp-FSU. « C'est regarder par le petit bout de la lorgnette que de se concentrer sur la seule organisation de la semaine scolaire. Il faut aussi parler de la journée de l'enfant, comme de l'année scolaire », note pour sa part Georges Dupon-Lahitte, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), soulignant que tout aménagement se heurte à une série d'intérêts contradictoires entre parents, enseignants, élus locaux et professionnels du tourisme.

Luc Bronner

A Paris, un trafiquant de drogue présumé a été libéré parce que son dossier était sur la mauvaise pile

« UNE ERREUR d'orientation » du dossier, directement mis dans la pile des affaires classées au lieu d'être audiencé par le service du greffe. C'est l'explication toute bête mais quelque peu embarrassante à laquelle est parvenue l'enquête de la cour d'appel de Paris diligentée à la suite de la malencontreuse remise en liberté d'Eugène Money, le 9 août. Impliqué dans un important trafic de stupéfiants, ce jeune homme de 24 ans avait été incarcéré, le 31 mai, dans le cadre d'une enquête indirectement liée à l'accident meurtrier de la Porsche de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne (Le Monde du 31 mai).

Le 26 mai, une mère de famille enceinte et ses deux enfants, qui se trouvaient dans un Atribus, avaient trouvé la mort après avoir été percutés par un bolide roulant à plus de 100 km/heure en plein centre-ville. Dans le véhicule, les policiers avaient retrouvé une boulette de résine de cannabis fournie au conducteur par la personne qui lui avait prêté la Porsche : Moaad Abchi, 23 ans, impliqué dans un trafic de stupéfiants qui faisait l'objet d'une enquête depuis plusieurs mois. Agissant dans ce cadre deux jours après l'accident, les hommes de la police judiciaire de Créteil ont interpellé Eugène Money, dans un parking d'Ivry-sur-Seine, au moment où il s'apprêtait à monter dans un véhicule contenant environ 170 kilos de résine de cannabis. Dans un des appartements dont le trafiquant présumé avait la clé, les enquêteurs ont découvert une somme de 1,5 million d'euros,

un pistolet-mitrailleur et plusieurs armes de poing.

Le 31 mai, il a été mis en examen pour trafic de stupéfiants, infraction à la législation sur les armes et association de malfaiteurs. Le 9 juillet, sa demande de remise en liberté a été rejetée et il a décidé de faire appel devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Déposé le 13 juillet, son recours n'a pas été examiné dans le délai légal de quinze jours. « J'ai été au greffe et j'ai vu qu'il n'y avait pas de traces du dossier. J'ai laissé venir et j'ai compté les jours, raconte M^e Joseph Cohen-Sabban, l'avocat de M. Money. Ça n'a rien d'exceptionnel. A la même période, j'ai fait sortir deux autres clients pour cause de délais non respectés. »

Le parquet général souligne que l'incident a eu lieu en « période de sous-effectif »

Le 9 août, Eugène Money a donc été relâché sur instruction du parquet général. « Dans ce cas-là, on n'a pas le choix, la loi impose la remise en liberté », souligne-t-on au parquet. Le prévenu – qui a repris son emploi d'agent de sécurité, selon son avocat – devrait comparaître libre au futur procès.

Embarrassés par ce dysfonctionnement en plein débat sur l'effica-

cité de la justice, le premier président de la cour d'appel et le procureur général ont ordonné une enquête interne, confiée au greffier en chef. Ce dernier devrait rendre ses conclusions dans les prochains jours, une fois entendues toutes les personnes de service au greffe de la chambre de l'instruction en juillet. Celui ou celle qui a commis la gaffe ne semble pas identifié mais le scénario a été reconstitué : l'appel a bien été enregistré mais il a ensuite été traité comme une affaire classée, au lieu d'être audiencé pour que la chambre de l'instruction statue sur le dossier.

Au parquet général, on évoque les ratés d'un appareil judiciaire surchargé, en soulignant que l'incident a eu lieu en « période de sous-effectif et de fonctionnaires qui se remplacent ». Hormis une éventuelle sanction administrative à l'encontre du fautif, il est prévu, « dès la rentrée », la mise en place d'un système d'alerte informatique permettant de déceler le défaut de transmission d'un dossier à l'audiencement.

Les policiers, de leur côté, soulignent que le réseau auquel appartenait Eugène Money n'a pas été entièrement démantelé et que l'enquête continue. « Qu'il soit dehors ou en prison, cela ne gêne pas de manière radicale notre travail, souligne un enquêteur. Mais c'est choquant au niveau du principe. Nous, les policiers, on a l'impression qu'on n'a pas droit à l'erreur alors qu'au niveau de la justice, il n'y a pas de sanctions. »

Frédéric Chambon



Les maréchaux-ferrants font toujours sonner leurs enclumes

En 1997, Jacques Chirac avait évoqué leur disparition comme exemple des évolutions liées aux mutations de l'économie. En réalité, grâce à l'essor des activités autour du cheval, ils sont 1 300, souvent devenus itinérants, et leur nombre croît. Une dizaine d'écoles permettent l'apprentissage

LE PIN-AU-HARAS (Orne)

(de notre envoyé spécial)
C'était en mars 1997. Jacques Chirac, en visite officielle de deux jours au Brésil, donnait une conférence de presse à Sao Paulo. Interrogé sur la situation sociale en France et évoquant la fermeture de l'usine belge de Renault à Vilvorde, il avait déclaré : « La fermeture des usines, c'est aussi, hélas, la vie. Les arbres naissent, vivent et meurent. Les plantes, les animaux, les hommes et les entreprises aussi. Moi, j'ai connu, quand j'étais petit, des maréchaux-ferrants. J'ai même travaillé chez un maréchal-ferrant. Il n'y en a plus. Ils ont disparu. Ce n'est pas pour autant que la civilisation a régressé. C'est la vie... »

La déclaration du président de la République n'avait pas bouleversé la France. En revanche, l'Union française... des maréchaux-ferrants (UFM, créée en 1995), l'Union interprofessionnelle du cheval (UNIC) et tous les maréchaux de France en avaient été un peu surpris, pour ne pas dire plus.

Bien sûr, la mécanisation de l'agriculture, au milieu du siècle dernier, avait entraîné la quasi-disparition du cheval de trait du paysage rural, et donc celle des maréchalleries, que tout bourg digne de ce nom s'enorgueillissait de posséder. Mais, à l'instar d'autres vieux métiers du terroir, la profession a fait de la résistance et, loin de disparaître, a pris un nouveau visage, adapté à l'époque. Depuis une vingtaine d'années, avec le développement de l'équitation de loisir et de sport, elle connaît même un regain spectaculaire : quelque

1 300 maréchaux-ferrants sont, aujourd'hui, officiellement installés en France et leur nombre ne cesse de croître. Témoins d'un métier en pleine mutation, une dizaine de femmes l'exercent, et la technique continue d'évoluer. Dernière invention sur le marché : les fers en résine, collés et non plus cloués sur les pieds des chevaux.

Depuis que le ferrage des animaux de trait est apparu aux X^e et XI^e siècles, le maréchal-ferrant a exercé son art dans chaque ville et dans chaque village... Bien souvent, il était aussi soigneur de chevaux (on l'appelait d'ailleurs maréchal-soigneur), au moins jusqu'à la création des écoles vétérinaires en 1825. Son atelier-forge était un lieu de passage et de rencontre des villageois avec les étrangers au pays. Il suscitait fascination et effroi chez les tout-petits... Aujourd'hui le maréchal-ferrant est devenu itinérant, « il part en clientèle » avec son matériel et une forge à gaz ambulante.

Un diplôme est maintenant nécessaire pour ouvrir « boutique ». Le plus couru des lieux d'apprentissage au métier est l'École nationale professionnelle des Haras (ENPH), sur le site magnifique du Haras national du Pin, dans l'Orne. « Notre ambition est de répondre de la façon la plus efficace possible aux trois grands secteurs de la filière cheval : métiers traditionnels, techniques équestres, techniques modernes de reproduction, explique Rémy Beaufrère, son directeur, dans la droite ligne de l'ancienne école des officiers des haras : tradition et modernité. »



Fabrice Cavé, enseignant à l'École nationale professionnelle des Haras.

« La maréchallerie ne sera jamais un métier de seconde zone, parce qu'elle est faite de passion et d'amour du bel ouvrage », s'enthousiasme Fabrice Cavé (36 ans), maréchal-ferrant depuis seize années. Après son CAPA, il a fait son service militaire à la garde républicaine, a exercé chez différents patrons en France et en Allemagne, avant de s'installer à son compte durant cinq ans. Puis il est venu enseigner son art à l'ENPH car, dit-il, « c'est une profession très

physique qui ne demande pas de "gros bras", contrairement à l'image convenue, mais qui génère rapidement des problèmes de dos. De sorte qu'un maréchal-ferrant ne peut travailler dans sa branche que pendant quinze à vingt ans. »

« Techniques anciennes mais matériaux nouveaux », résume M. Cavé pour expliquer un métier délicat, long à bien maîtriser, qui demande un recyclage permanent et de bonnes connaissances en pathologie et anatomie équine :

« Je me considère comme un spécialiste du pied du cheval ; nous devons être en mesure de corriger le pied du poulain très tôt ; nous sommes amenés à faire des fers orthopédiques ; d'ailleurs pas un fer ne se ressemblent. » Le jeune maréchal-ferrant doit posséder, en plus, des notions de gestion et d'informatique...

« Il faut taper au bon moment, au bon endroit et à la bonne température », précise l'artisan-enseignant. Dans l'atelier de l'école, deux forges au charbon de bois sont allumées et projettent leur bouquet de flammes rougeoyantes. Quatre jeunes élèves s'activent, dont un stagiaire burkinabé qui sera, s'il est retenu pour le prochain cycle d'enseignement, le premier maréchal-ferrant de son pays. Deux belles juments attendent sagement d'être ferrées.

FORGEAGE À DEUX MARTEAUX

Aidé de Thibault, originaire de Picardie, en cycle de perfectionnement et qui espère bien travailler en Lorraine chez un maréchal réputé, M. Cavé fait une démonstration éblouissante de forgeage à deux marteaux, une technique de moins en moins usitée. Le lopin, la mince barre portée à blanc qui deviendra le fer à cheval, est aplati avant de prendre forme sous les coups réguliers, tour à tour, du gros marteau du frappeur et celui, plus petit, du forgeron.

Clang, clang, clang, clang, clang. Le forgeron, pour garder l'allure, pianote à petits coups sur l'enclume en attendant son tour. Élégance et force des gestes, souplesse maîtrisée des attitudes : tout

l'art ancestral du métier. Un vrai bon bonheur ! Le fer sera, ensuite, posé à chaud sur la corne du sabot.

La garde républicaine – dont les ateliers, installés au quartier des Célestins, boulevard Henri-IV à Paris (4^e), produisent 10 000 fers par an, pour ferrer, tous les 30 à 45 jours environ, les 530 chevaux du régiment de cavalerie – est d'ailleurs célèbre pour son forgeage à trois marteaux. « Nous sommes les derniers en France à l'effectuer quotidiennement », dit avec fierté l'adjudant-chef Frédéric Piana, ancien trompette, reconverti dans la maréchallerie par passion – « J'ai cela dans la peau ! » – et qui passerait des heures à vanter sa spécialité. « Nous faisons tout ici, de A à Z, et selon ce que nous ont transmis les ancêtres. Humblement, en se remettant en cause en permanence et en alliant les traditions à nos besoins », souligne-t-il encore.

La maréchallerie de la garde républicaine compte vingt maréchaux, un chef d'atelier ainsi que des gendarmes adjoints et auxiliaires titulaires d'un CAP. La formation est dispensée sur place par les sous-officiers et les gendarmes adjoints volontaires (GAV). La garde républicaine, dont l'une des missions est l'escorte d'honneur et de sécurité du président de la République, contribue donc, en quelque sorte et à son corps défendant, à démentir la petite phrase de Jacques Chirac...

Ali Habib

PROCHAIN ARTICLE
Les éclusiers

Une panoplie d'outils très spécifiques

● **Le parage** consiste, après avoir oté le vieux fer à l'aide de tricots (sorte de pinces à long manche), à nettoyer le sabot de l'animal et à retirer l'excédent de corne avec le boutoir et le rogne-pied, en s'aidant de la mailloche, marteau typique du maréchal-ferrant. Pour terminer le parage du sabot, le dessous est nettoyé avec la rainette et les côtés avec la râpe.

● **Le ferrage**, c'est-à-dire la pose du fer, s'effectue librement avec un animal docile. Avec un sujet rétif, le maréchal utilise le travail, appelé aussi le métier à ferrer, un bâti dans lequel le cheval est entravé à l'aide de sangles.

● **La pose** : le fer peut être posé à chaud, au sortir de la forge, ou

à froid, ce qui nécessite une adaptation au pied. Deux méthodes sont employées : celle dite « à la française », au cours de laquelle le maréchal-ferrant se fait aider par un compagnon qui maintient le pied de l'animal ; celle dite « à l'anglaise », plus couramment usitée de nos jours, et qui ne requiert qu'une seule personne. Il faut compter en moyenne 20 minutes pour la pose d'un fer.

● **Le fer à cheval** : beaucoup de maréchaux-ferrants itinérants utilisent des fers industriels achetés dans le commerce. Mais ils sont toujours obligés de les travailler sur leur forge, car les sabots ne se ressemblent jamais. Certains fers sont en aluminium,

en plastique ou en résine. Pour certaines compétitions auxquelles participent le cheval, en particulier sur des terrains en herbe, ils sont équipés de crampons. La garde républicaine utilise des clous en tungstène pour éviter les glissades sur le madacam. Les chevaux de course utilisent les fers les plus légers possibles. Il arrive même que les trotteurs courent déferrés, de deux pieds ou des quatre.

● **Enseigne** : l'enseigne du maréchal-ferrant est souvent constituée de différents fers soudés ou assemblés en rond pour former ce qu'on appelle « le bouquet de Saint-Eloi », patron de la profession.

● **Savoir-faire** :

– connaître les soins des pieds et savoir (théorie et pratique) comment ferrer (poser le fer, le clouer, brocher...);

– connaître parfaitement l'anatomie des pieds et des membres du cheval ;

– reconnaître les défauts d'aplomb des animaux (boiterie, blessure, etc.) ;

– savoir manipuler, approcher, calmer et faire obéir n'importe quel cheval ;

– avoir une bonne condition physique (pas nécessairement de la force). La pénibilité du travail est importante.

● **Démonstration**. La garde républicaine organise ses journées « portes ouvertes » annuelles les 28 et 29 septembre. Le public pourra, entre autres, y voir les gendarmes-maréchaux effectuer des démonstrations.

● **Formation** : au minimum un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA). Mais le brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) et le brevet technique des métiers (BTM) sont très appréciés des patrons maréchaux. Ces diplômes sont obtenus dans des centres de formation agricole (CFA) ou des écoles de maréchallerie (au total, une dizaine d'établissements). La formation en alternance est pratiquée.

● **Orthographe** : la plus usitée est bien sûr maréchal-ferrant. Il est admis, selon certains, une orthographe avec un « d » final. Les puristes en débattent...

Cherche cocher diplômé pour conduire voiture à cheval

HUE ! DIA ! HOLÀ ! Seuls les anciens se rappelaient encore, il y a quelque temps, ces ordres traditionnels lancés aux chevaux attelés qui menaient voyageurs et marchandises, marées et primeurs, sur les routes de France. Le métier de cocher était alors vivace et apprécié. Paris, avec ses 30 000 chevaux, dont une majorité de perchons qui sillonnaient ses rues en tirant charrettes, malles-poste, voitures de pompiers, omnibus, fiacres, pouvait être considérée comme la principale ville de cheval française, même si ces animaux y subissaient un traitement très dur.

Dans les villes, la motorisation des transports en commun, le premier conflit mondial et l'apparition des taxis portèrent un coup fatal aux chevaux de trait diligents et aux cochers dans les villes. Dans les campagnes, c'est la progression des lignes de chemin de fer qui, à partir de 1912, a arrêté petit à petit le travail des rouliers – voituriers qui transportaient des marchandises sur des charrettes – bien que quelques-uns aient subsisté dans certaines régions jusque dans les années 1950-1960.

Tombé en désuétude, puis oublié pendant près de quatre décennies, le métier de cocher suscite un nouvel engouement, dans la droite ligne du retour à la campagne, avec le tourisme vert et les activités de loisirs autour des chevaux. En effet, beaucoup de sites touristiques, de parcs paysagers ou d'attractions proposent désormais une promenade en voiture hippomobile. De nombreuses communes recommencent à utiliser le cheval pour certains travaux, et des entreprises font leur promotion en effectuant leurs livraisons en voiture attelée !

Quelques passionnés n'ont pas laissé passer l'occasion. Une trentaine de professionnels ont décidé de prendre en charge leur métier. Ainsi, le 4 mars 1999 naissait, dans l'enceinte du Salon de l'agriculture à Paris, le Syndicat national des cochers professionnels (SNCP). Il regroupe actuellement les représentants d'une cinquantaine d'entreprises générant

300 emplois pour 500 chevaux d'attelage et un chiffre d'affaires de plus de 1 300 000 €. Quatre cents cochers sont répertoriés sur l'ensemble du territoire. Pourtant, tout n'est pas simple : « Notre gros problème, explique Jean-Pierre Cannelle, le président du SNCP, c'est que le titre de cocher n'existant plus nous essayons de le faire homologuer à l'aide d'un diplôme national auprès du ministère de l'agriculture. Ce n'est pas facile. On nous balade de ministère en ministère. Pourtant, un diplôme est indispensable pour protéger notre profession. » Une réunion importante sur ce sujet est prévue jeudi 29 août.

CIRCUITS À THÈME

Jean-Pierre Cannelle est exploitant agricole à Villers-sous-Chalamont (Doubs), où il élève des comtois, l'un des neuf races françaises de chevaux de trait. Il est optimiste : « Le métier a de l'avenir. De plus en plus de gens s'y intéressent ! Certains, lassés de ce qu'ils faisaient depuis de longues années, choisissent d'être cochers ! » Avec une quarantaine de passionnés, il a créé une association dans le cadre d'un projet de développement territorial, aidé par des fonds européens. Durant la période estivale, trois circuits à thème promettent petits et grands entre dix-sept villages des alentours de Pontarlier (Doubs) en utilisant une vraie... malle-poste.

Cocher ou meneur d'attelage ? Pour le profane, la différence est difficile à faire. « On définit le métier de cocher comme un acte de transport de biens ou de personnes contre rémunération », précise M. Cannelle. Denis Moreau, formateur en zootechnie à la bergerie nationale de Rambouillet (Yvelines), cocher également et amoureux du cheval de trait cob normand, a une formule plus humoristique : « Entre le meneur d'attelage et le cocher et il y a autant de différence qu'entre un automobiliste privé et un chauffeur de taxi... »

A. H.

Coquillages toxiques en Bretagne et dans le Midi

LE PRÉFET de la Finistère a interdit, vendredi 23 août, le ramassage et la pêche des coquillages de Penmarc'h à l'île de Groix et jusqu'aux îles de Glénan, en raison de la réapparition de l'algue dinophysis, toxique pour l'homme. Dès le début du printemps, cette algue apparaît périodiquement depuis quelques années le long des côtes bretonnes. La zone entre la pointe de Camaret et la pointe de la Chèvre, au sud de la presqu'île de Crozon, est également interdite de pêche et de ramassage, à l'exception des huîtres et des gastéropodes. En Languedoc-Roussillon, la pêche, le ramassage, la commercialisation et l'expédition de tous les coquillages ont été suspendus vendredi sur tout le littoral gardois et sur les communes de La Grande-Motte, Carnon et Palavas-les-Flots dans l'Hérault. Les coquillages des étangs ne sont pas touchés par cette interdiction. Des analyses pratiquées sur les tellines ont mis en évidence un taux élevé de dynochysis, micro-algues planctoniques susceptibles de provoquer des gastro-entérites.

REPÈRES

■ **ÎLE-DE-FRANCE** : un sanglier qui s'était introduit en début de semaine dans le parc de Sceaux (Hauts-de-Seine) a été abattu vendredi 23 août par des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONC). Fermé au public depuis lundi, le parc de 182 hectares a rouvert ses portes samedi matin.

■ **LORRAINE** : la récolte de mirabelles devrait atteindre quelque 12 000 à 14 000 tonnes soit plus de trois fois celle de 2001. Selon les producteurs, les fruits sont « d'excellente qualité gustative (...) car les arbres affichent une belle santé ». Les 10 % de fruits cueillis à la main sont classés Label rouge. Les prix, sur les marchés de gros, sont deux fois moins élevés que l'an passé.

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM **www.ism-mba.edu**
FULLY ACCREDITED *

***Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 41 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.**

Admissions : janvier, avril, octobre.

MBA **Multicultural in International Management**
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**

ieMBA **International Executive**
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires intensifs à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York**, ou séminaires bimensuels à **Paris**

DBA **DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à **Paris**. 320 heures et thèse

Ph. D **PHILOSOPHY DOCTORATE**

■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : info@ism-mba.edu - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM



Nouveau magasin

Carrefour Carré Sénart On l'a fait ensemble.

Ouverture le mercredi 28 août

Carrefour ouvre aujourd'hui son 215^{ème} magasin à Carré Sénart en Seine et Marne. Et le dernier né des Carrefour ne ressemble à aucun autre. Nous l'avons créé en fonction de vos exigences. Oui, votre nouveau hypermarché sera tel que vous l'aviez rêvé !

Un magasin qui soit un vrai lieu de vie où faire ses courses redevient un vrai moment de loisirs et de plaisir.

Plein de surprises, plein d'attentions, plein de services.

Avec des prix tout petits.

Carrefour Carré Sénart, bienvenue chez vous.



Carrefour Carré Sénart

Centre Commercial Carré Sénart

Horaires : du lundi au samedi
de 8h30 à 21h30
et informations : 01 64 13 71 71

Allée du Préambule
77563 Lieusaint Cedex

www.carre-senart.com

© Carrefour 2002

Avec Carrefour  je positive !

www.carrefour.fr

CECILIA BARTOLI

**Le père, la mère,
le frère, la sœur :
la famille tout entière
baignait dans
la musique. Silvana,
la mère, elle-même
cantatrice, reste
un soutien vital,
à la fois conseillère
et confidente**

ELLES se ressemblent, n'est-ce pas ? Même sourire, même regard, mêmes fossettes... Et sur une terrasse de Rome, on se demande ce jour-là si elles ne portent pas, sans s'être concertées, le même type de chandail. Avec encolure blanche...

Elles se ressemblent, Cecilia, la fille, en est sûre. « *Quand je la regarde, je m'y retrouve. C'est proche, c'est familial. Ses expressions et donc ses sentiments me sont immédiatement lisibles, comme s'ils étaient miens. Comment dire ? Elle m'est une évidence.* »

Elles se ressemblent, et elles chantent toutes deux. Elles ont cette grâce. L'une, la fille, l'a sûrement reçue de l'autre, la mère. Mais l'autre ? De qui l'a-t-elle reçue ? Mystère... D'où vient le don ? D'où vient la voix ? Ce trésor insensé, niché au fond d'une gorge est-il avant tout une question d'héritage ? On l'a ou on ne l'a pas ? Merci maman, merci papa ?

Et si on n'en veut pas, du don ? Pis. Et si on ne le reconnaît pas ? Qu'il est là, timide comme violette sous la mousse, prêt à surgir, étonner, éblouir, pour peu qu'on le stimule ? Et qu'il attende toute une vie, lui seul conscient de l'affreux gâchis ?... C'est magnifique, un don. Mais ô combien fragile !

Elle en est très consciente, cette jeune fille à crinière brune et à voix d'or, qui, chaque jour, se réjouit que sa « *grâce* » ait été décelée à temps et ait pu s'épanouir ! Oui, elle est héritière. Héritière d'un don qui demeure un mystère. Et qu'elle a travaillé, exploité, enrichi. Transformé en génie. Car Cecilia Bartoli, chanteuse mezzo-soprano italienne, est aujourd'hui un mythe. Elle embrasse les plus fameuses salles de concerts du monde, surpasse par ses ventes de disques tous les chanteurs lyriques, et plonge dans l'extase les amateurs de Gluck, Vivaldi, Rossini, Haendel, Mozart. Une cantatrice de la classe des plus grandes. Puisqu'elle déteste le mot diva...

Mais revenons-en au don. L'énigme la rend perplexe. « *Il y a bien au départ un petit capital génétique, dit-elle. Mon père et ma mère étaient chanteurs lyriques, ce n'est pas anodin. Mais il n'y a rien d'automatique. Jusqu'à l'âge de 15 ans, je n'imaginai pas ma vie dans la musique. Je n'avais jamais soupçonné un petit talent caché, encore moins le bonheur de chanter ! Mais ma mère avait décelé en moi quelque chose qu'elle-même avait en elle. Elle ne l'aurait pas vu, je passais à côté ! Car il existe autour de nous des tas de chanteurs qui s'ignorent, faute d'une rencontre, faute d'un déclin. Le mien n'est guère surprenant. En revanche, celui de ma mère a tenu du miracle !* »

L'histoire l'épate toujours. Silvana Bazzoni habitait une petite ferme, à 11 kilomètres de Parme. Personne dans sa famille ne chantait, ni à la veillée ni même à la messe. Seul, le *padre* du village, amateur d'opéra, avait remarqué la voix de la fillette. Il la faisait venir au presbytère écouter quelques disques, répéter puis chanter devant lui. Silvana était un peu inquiète : « *Mais mon père, pour chanter, il faut donc que j'aie à la messe ?* » « *Mais non !* disait le *padre*, *ce n'est pas le problème !* » « *Mais mon père, insistait Silvana, devrai-je aller à confesse ?* » « *Mais non !* Il faut que tu travailles ! » « *Il avait compris, raconte Cecilia, que maman avait un don, qu'il ne fallait pas le gâcher, et qu'elle*

devait étudier au conservatoire de Parme. » Pour en convaincre les parents, le *padre* prit le chemin de la ferme. Le père Bazzoni fut surpris, mais bientôt enthousiaste. La mère, elle, s'effraya. Personne ne peut vivre de la musique, disait-elle. On est pauvre, ce n'est pas raisonnable !... Ah, ce fut une belle bataille ! Gagnée par le *padre*. Car Silvana, légère, fit ses bagages pour Parme.

Elle commença donc à chanter, obtint une bourse d'études et fut invitée à participer au concours du festival de Spoleto, destiné aux jeunes chanteurs lyriques. C'est là qu'elle rencontra le romantique Pietro Bartoli, qui arrivait de Rimini et avec lequel, en un duo exquis, elle chanta *Manon Lescaut*, de Puccini. Avant de l'épouser. Ils avaient la même passion, promettaient d'être de grands solistes, mais les enfants sont si vite arrivés qu'ils ont décidé de se sédentariser et d'entrer

« **C'est la seule personne que je puisse croire les yeux fermés. J'ai tendance à la consulter sur tout, un vêtement, un maquillage...** »

dans les Chœurs de Rome. Gabriele, Cecilia (née en 1966) et Federica grandiront donc dans la capitale.

Leur enfance fut imprégnée de musique. A 4 ans, Cecilia, excitée, jouait avec bonheur dans les décors d'*Aïda*, tandis que ses parents chantaient, de l'autre côté du rideau. Des pyramides en polystyrène, des palmiers en carton, et de vrais éléphants... Elle escaladait, trottnait, faisait du toboggan et poursuivait d'autres enfants de chanteurs dans les décors du premier acte. La musique l'assourdissait, mais enfin, elle était indissociable de ces lieux fantastiques.

A la maison, ça continuait. Les parents chantaient, se donnaient la réplique, se corrigeaient mutuellement. Ils invitaient des amis chanteurs à répéter chez eux, à déchiffrer des œuvres, ou simplement à prendre

un pot, mais, invariablement, le chant prenait le pas. Et cela agaçait les enfants. « *On se disait : oh la la ! c'est pas possible, cette maison ! Et on criait : fermez au moins vos portes !* »

Il arrivait que les enfants aillent au concert, notamment lorsque leurs parents chantaient en duo. Mais Pietro avait un trac fou. « *On avait l'impression que l'un partait à la guerre et l'autre en villégiature. Maman semblait libre et légère, papa affichait dans ses yeux une angoisse terrifiante. Le concert terminé, il avait tout oublié ! "Tu vois que ça s'est bien passé !" , disait ma mère. Il prenait l'air courroucé : "Evidemment que ça s'est bien passé ! Personne n'en a jamais douté !" »*

Difficile, le père. Passionné, expansif, exalté sur la scène ; réservé, ombrageux, presque sauvage dans la vie. « *Fellini* », résume Cecilia. C'est-à-dire ? « *Un peu fantasque*

ne parlera pas. Un seul mot revient, emballé d'un sourire mutin : « *fellini* »...

A la maison, aucune discipline particulière n'était imposée aux enfants, et surtout pas le chant. Tout juste leur suggérait-on d'étudier un instrument. Gabriele opta pour le violon alto, et, de fait, devint un grand altiste. Federica choisit le violon. Cecilia se saisit d'une trompette – « *curieusement, le travail du souffle et de la respiration est très proche des techniques de la voix* » – puis glissa vers le piano. Mais, à 14 ans, elle eut un vrai coup de foudre : le flamenco. Plus rien d'autre ne comptait. « *J'étais fascinée par la fusion du rythme et de la musique. Je voulais devenir une grande danseuse de flamenco. Je me suis mise à l'étudier avec flamme.* »

C'est là que Silvana a joué très finement. Sans jamais s'opposer au flamenco, elle a peu à peu attiré sa fille à son piano. « *Son intelligence et son habileté !* s'amuse encore Cecilia. Maman venait de se convaincre que j'avais une voix. Restait à me la faire découvrir et me faire mordre au jeu. Sans me braquer ! "Viens donc près de moi," me disait-elle en s'asseyant au piano, "on va essayer un truc marrant !" Et puis le lendemain, elle reprenait : "Tiens, essaie donc cette note." Oh, cinq, dix minutes, pas plus. Et puis le surlendemain, elle proposait en rigolant un petit exercice de vocalise. J'y allais un peu en râlant, mais elle m'intriguait, me mettait au défi. Et puis quand j'avais bien accroché, que je souhaitais poursuivre, elle refermait le piano : "Fini ! On continuera demain si tu veux !" C'était toujours mine de rien. Un petit jeu entre nous deux. Mais de miniséances en séances, de jeux en exercices, j'ai commencé à entendre ma voix, et à être sidérée de ce qui sortait de ma gorge. C'était si proche de mon âme que j'en étais bouleversée. Maman ne disait presque plus rien. Mais elle poussait un peu plus loin les exercices, la leçon devenait quotidienne, le travail méthodique. On pouvait rester un jour sur une même note, ne passant à la suivante que si elle était parfaite. Et je me suis accrochée. J'ai progressé. Je connais tellement de parents qui ont dégouté leurs enfants en les soumettant à de terribles pressions que la méthode de maman



MARTINE FRANCK/MAGNUM PHOTOS POUR « LE MONDE »

Cecilia Bartoli et sa mère, Silvana, elles se ressemblent et elles chantent. D'où vient le don ? D'où vient la voix ?

me paraît fantastique. C'est elle ensuite qui m'a incitée à me présenter au conservatoire. Vous savez quoi ? Je lui dois tout. »

C'est plus qu'une complicité. C'est une alliance, une union à la vie à la mort. Car la mère ne fut pas qu'initiatrice, la mère reste prof, coach, conseillère, confidente. Elle accompagne souvent sa fille en tournée, elle la fait répéter, l'aide à se mettre en voix, à s'habiller avant le concert, à tester la sonorité de la salle, et puis à s'écouter. « *C'est la confiance absolue, un dialogue continu. Vous n'imaginez pas ce que c'est précieux. Quand un chanteur débarque dans une nouvelle salle, il n'en connaît pas l'acoustique, il ne sait pas comment porte sa voix, il n'entend pas ce que reçoivent les spectateurs. Alors ma mère écoute, teste les différents coins de la salle, me dit : "La salle est sèche, mais si tu chantes un peu plus à droite, tu auras une résonance différente." J'essaie, je module, je m'adapte à ce qu'elle suggère. Quelquefois, il faut chanter juste en face du public, d'autres fois, il vaut mieux reculer de quelques pas. Elle se déplace dans la salle pendant les répétitions, mais elle change aussi de place les soirs de concert, car une salle pleine résonne différemment. C'est la seule personne que je puisse croire les yeux fermés. Du coup, j'ai tendance à la consulter sur tout : un vêtement, un maquillage... Mais ce qui l'intéresse, c'est la voix. Elle est très objective. Et j'ai toujours hâte de savoir ce qu'elle a pensé du concert. Il y a tant de paramètres ! Lucide, honnête, elle me dit toujours la vérité.*

– N'y a-t-il pas des chanteurs que la présence des parents embarrasse ?

– Bien sûr ! Il y en a qui détestent. Il y en a aussi qui sont trop bouleversés. Pavarotti par exemple avait un trac fou quand ses parents étaient là. Il leur était très attaché, leur présence le chamboulait. Moi, je la trouve naturelle, presque rassurante. C'est à ma mère, à sa confiance, à son amour inconditionnel que je dois ma force. »

IL est arrivé, rarement, que mère et fille soient invitées à chanter en duo. C'était en Italie, sur une petite scène, et Cecilia s'en souvient encore avec angoisse. « *On était côte à côte, et j'ai soudain été saisie d'un trac démentiel, une peur terrible qu'elle n'y arrive pas, qu'elle ait par exemple un problème de déglutition, je ne sais pas. Je la guettais, tendue, terrifiée. Et elle, de son côté, me lançait des coups d'œil réprobateurs, du genre : mais enfin, Cecilia, qu'est-ce qui te prend ? Calme-toi !*

– Vous aviez peur de la mettre en danger ?

– Peut-être. Pourtant, j'avais confiance en sa voix.

– Peur que ce duo ne marque aux yeux du public un passage de relais, la jeune éclipsant la plus âgée ?

– Je ne sais pas. Je ressentais un besoin viscéral de la protéger. »

Il y a eu, il y aura, des centaines de concerts de par le monde (à Paris, le 9 novembre) et de très longues tournées. Dès qu'elle le peut, Cecilia évite l'avion et opte pour le bateau, la voiture, le train, même pour un trajet New York-Californie. Que de temps, alors, pour parler, pour rêver, pour rire aussi, car les deux sont joyeuses. Une seule chose les dérange quand la tournée est lointaine : la nourriture. « *Une semaine de sushis est au-delà de nos forces. Le blues total. Il faut faire quelque chose, ai-je dit un jour à ma mère au bout de quelques jours au Hilton de Tokyo. Je ne sais pas comment elle s'est débrouillée pour trouver une casserole, de l'huile d'olive, un réchaud, mais un soir, sortant de l'ascenseur, j'ai senti une odeur délicieuse. Une odeur italienne à vous donner des ailes. J'ai couru à ma chambre : ma mère m'y attendait, le tablier à la taille, et me regardait fièrement : Pasta !* »

Il est des souvenirs tragiques. L'évocation du concert de l'automne 1997 à Carnegie Hall fait chanceler la voix de Cecilia. Les bénéfices étaient destinés au centre de recherche de l'hôpital new-yorkais où, un an avant, avait été opéré le frère de Cecilia d'une tumeur au cerveau. Les deux étaient donc là, sur scène, avec le quatuor à cordes que dirigeait Gabriele, installé dans un fauteuil roulant. Silvana, dans la salle, était bouleversée. « *Elle était là pour nous deux. Elle nous soutenait tous les deux. Vibrante. En communion avec nous. La musique, vous savez, connecte les esprits et les âmes, permet des échanges qui vont bien au-delà des mots, atteint des zones inaccessibles à tout autre langage. C'est une autre dimension. Gabriele est mort très peu de temps après. Ce concert est inoubliable.*

– Pensez-vous quelquefois à la disparition de votre mère ?

– Je ne peux pas, je ne veux pas y penser. La vie sans ma mère... Sauf à me dire que Gabriele, là-bas, aurait au moins la chance de profiter un peu d'elle... »

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
Gérard Depardieu

Malaisie : « Dr M. » prépare sa sortie

APRÈS AVOIR GOUVERNÉ sans complaisance pendant vingt et un ans et fait de la Malaisie un pays relativement prospère, l'un des ténors de la politique asiatique, le Dr Mahathir Mohamad, a confirmé qu'il prendrait sa retraite en octobre 2003. Mais la transition ainsi amorcée s'annonce aussi délicate que longue à la tête d'une fédération de 22 millions d'habitants, dont 60 % de Malais musulmans et un quart de Chinois.

Il est probable que le « Dr M. », comme on l'appelle dans la région et qui célébrera ses 77 ans fin décembre, ait choisi de se retirer au faite de son pouvoir. L'économie malaisienne s'est remise de la crise de 1997. L'UMNO (Organisation nationale des Malais unis), qui domine la vie politique depuis l'indépendance en 1963, paraît rebondir, alors que les attentats du 11 septembre 2001 ont placé sur la défensive l'opposition islamiste. Depuis cette date, le Dr Mahathir a eu beau demeurer un fier avocat du tiers-monde, il n'en est pas moins reconnu par Washington, où il a été reçu en mai dernier, comme l'un des piliers d'un islam modéré.

Le « Dr M. » a peut-être aussi voulu faire taire ceux qui l'accusent, depuis des années, de vouloir rester indéfiniment au pouvoir. Pour la première fois, il s'est lié les mains en donnant une date : il abandonnera ses fonctions officielles – présidence de l'UMNO et direction du gouvernement – après avoir présidé, les 24 et 25 octobre 2003 à Kuala Lumpur, un sommet de la Conférence de l'organisation islamique. Sa participation à la vie politique, a-t-il indiqué, pourrait alors se poursuivre sous la seule forme d'un mandat parlementaire, mais il est demeuré vague à ce sujet.

Toutefois, la Malaisie n'est pas Singapour, où le patriarche Lee Kuan Yew, qui a gouverné pendant plus de trois décennies et jusqu'en 1990, est encore l'inspirateur de la politique gouvernementale et occupe le poste privilégié de *senior minister*. La Malaisie est un amalgame ethnique d'Etats dont deux, le Sarawak et le Sabah, sont situés sur

la grande île de Bornéo. Au sein de l'UMNO, parti malais qui dirige depuis toujours les coalitions gouvernementales, la cohabitation entre des factions aux intérêts opposés n'a pas toujours été facile. Sans héritier politique présumé, le Dr Mahathir pourrait donc se retrouver sur la touche une fois qu'il aura quitté la direction du parti et du gouvernement.

STUPEUR ET CONSTERNATION

En outre, la succession ne semble pas avoir été préparée à l'avance. Le 22 juin, dans un discours prononcé devant les instances dirigeantes de l'UMNO, le « Dr M. » a provoqué dans la salle stupeur et consternation en annonçant qu'il démissionnait de la présidence du mouvement. Il n'a pas terminé son discours et a été conduit, en larmes, vers un salon où ses partisans ne seraient pas parvenus à le faire revenir sur sa décision. Mais le 25 juin, alors que le premier ministre se reposait en Italie, le vice-premier ministre Abdullah Badawi a annoncé qu'un compromis avait été conclu : le « Dr M. » avait accepté de demeurer en charge pendant un délai supplémentaire de quinze mois. Depuis, tout en confirmant que la succession serait assurée par Abdullah, le Dr Mahathir a soutenu, non sans hésiter, la candidature de Najib Razak aux fonctions de numéro deux, de l'UMNO comme du gouvernement.

Courtois mais ferme, Abdullah Badawi, qui est âgé de 62 ans, a été nommé vice-premier ministre après le limogeage et l'arrestation, en 1998, d'Anwar Ibrahim, lequel a été par la suite condamné à quinze ans de prison au cours de procès très controversés. Appartenant à une famille d'érudits musulmans, Abdullah Badawi, qui a eu lui-même son moment de désaccord avec Mahathir, semble armé face à l'opposition islamiste. Mais son poids politique demeure une inconnue, car sa promotion, en 2000, à la vice-présidence de l'UMNO n'a pas été l'objet d'un vote, mais d'un compromis.

Héritier d'une lignée d'hommes politiques –

dont feu son père, premier ministre de 1970 à 1976 –, Najib Razak, âgé de 49 ans, dont vingt-cinq passés au gouvernement, a les moyens d'être élu vice-président de l'UMNO, ce qui en ferait automatiquement le vice-premier ministre. Mais il est prématuré de parler de marché entre Abdullah Badawi et Najib Razak, deux rivaux, et le premier aura sans doute intérêt à élargir son futur gouvernement à d'autres poids lourds de l'UMNO pour contrebalancer l'influence de son second.

Ces deux dernières années surtout, le « Dr M. » n'a pas caché son amertume croissante à l'égard des Malais, qui ont bénéficié, pendant trois décennies, d'une politique de promotion dans les affaires ou à l'Université. Il leur a reproché leur absence de reconnaissance lorsque près de la moitié de l'électorat malais a voté, en 1999, pour l'opposition islamiste. A cette époque, la coalition dirigée par l'UMNO n'a conservé une majorité des deux tiers au Parlement que grâce aux suffrages des Chinois, des Indiens et d'autres minorités.

Depuis, pour éviter de freiner la modernisation de la Malaisie, le « Dr M. » a commencé à remettre en cause les quotas réservés aux étudiants malais et à réintroduire l'anglais, langue régionale de travail, dans l'enseignement des sciences et mathématiques, provoquant de sérieuses réticences au sein de l'UMNO. Son découragement, en fin de parcours, contribue également à expliquer son envie de se retirer.

Mais si le changement prendra son temps sur ce plan-là, la manière dont la succession va s'enclencher est loin de se dessiner. Pour le moment, le Dr Mahathir continue de gouverner comme auparavant. Mais, au fil des mois, Abdullah Badawi éprouvera sans doute le besoin d'affirmer son autorité face à des factions qui ne vont pas le ménager. La longue transition ainsi en cours pourrait s'accompagner de quelques rebondissements.

Jean-Claude Pomonti

Un esprit nouveau

Suite de la première page

L'Europe, elle, est une nécessité pour la France, une nécessité d'influence, une nécessité de puissance, car elle lui permet, associée aux autres nations du continent, de compter davantage et de peser sur les destinées de la planète.

La France, enfin, n'est pas assez puissante, elle pourrait l'être davantage, produire plus de richesses, les exporter plus nombreuses, offrir un plus abondant emploi à tous ses habitants, faire en sorte qu'ils bénéficient d'une meilleure sécurité, d'une formation mieux adaptée aux besoins de la société, doter ses forces armées des équipements qui leur font défaut en augmentant les crédits mis à leur disposition, se faire mieux entendre dans les conflits qui menacent ou qui durent depuis trop longtemps, prendre une part accrue à la lutte contre le terrorisme. On n'atteindra pas ces objectifs sans en prendre les moyens.

Aussi la troisième condition du succès est-elle d'avoir à la fois le courage et l'habileté nécessaires pour mener à bien les réformes indispensables dans pratiquement tous les domaines de la vie nationale. Dans son discours de politique générale, le premier ministre a fixé le cap, sans oublier aucun des aspects de l'effort à entreprendre : rendre toute sa place à l'Etat, en le mettant à même d'être plus efficace ; valoriser le travail par la baisse des impôts et des charges ; redresser les finances publiques ; responsabiliser chacun en étendant le champ de la liberté individuelle et du contrat ; décentraliser avec hardiesse car le dynamisme est fonction de l'autonomie des régions ; avoir l'audace et l'habileté nécessaires pour mener à bien la réforme des retraites commencée voici presque dix ans et depuis restée au point mort ; mettre en œuvre la participation des salariés dans l'entreprise.

En somme, il s'agit de remettre en cause un fonds commun d'idées et de convictions forgé il y a plus d'un demi-siècle, au sortir de la guerre, fait d'étatisme social-démocrate, et qui ne correspond plus à la société d'aujourd'hui. Il s'agit d'être courageux. Il s'agit d'être ambitieux. Il s'agit d'être clairvoyant, de ne pas confondre la justice sociale et le dirigisme, l'adaptation à la vie moderne et la contrainte collective, la défense de la souveraineté et un isolement voué à l'impuissance, de ne pas croire que l'efficacité économique suppose l'opacité des décisions au sein de l'entreprise, l'oubli des aspirations légitimes des salariés, de ne pas préférer toujours et par principe la réglementation au contrat.

Le gouvernement doit réussir. Pour cela, il doit aller vite. Déjà des décisions essentielles pour l'avenir ont été prises dans les domaines de la sécurité, de la justice, des impôts, de l'emploi des jeunes. Il n'a pas perdu de temps. D'ici à six mois, d'autres décisions, plus difficiles sans doute, sur les retraites, les 35 heures, la gestion des prestations sociales, la réforme de l'Etat, le remplacement des fonctionnaires quittant leurs fonctions, la décentralisation de notre système éducatif, interviendront.

Le paysage qu'offre notre pays doit changer s'il veut éviter le déclin, la France de 2007 doit être vraiment différente de la France de 2002, plus souple, mieux adaptée aux défis du monde, plus robuste, plus confiante en elle-même. Le devoir de la majorité parlementaire est de soutenir le gouvernement dans son action réformatrice, de l'aider, de le stimuler, de faire bloc autour de lui quand

salué la création de l'UMP. Encore faut-il qu'elle corresponde à ce qui est souhaitable, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas monolithique. « Union pour la majorité présidentielle », l'UMP ne doit pas être un pur et simple comité électoral, au service de qui ce soit, (dans ce but, mieux vaudrait qu'elle se donne un nom différent, « l'Union », tout simplement), mais un véritable parti nouveau, moderne dans son inspiration, souple dans sa structure, diversifié grâce à la représentation des catégories qui composent notre société, apte à animer notre vie publique durant au moins une génération.

En conséquence, les statuts de l'UMP doivent permettre cette souplesse et cette diversité : représentation équitable des militants mais aussi des élus dans toute la pyramide des organes de décision, de la base au sommet ; à chaque niveau, attribution du pouvoir de décision à un organe collectif assurant cette

notre vie publique dans une organisation trop close, alors que l'esprit de nos institutions, c'est que le peuple prend de grandes décisions, et balaise quand il le veut celles trop bien préparées des appareils ?

Regardons autour de nous en Europe. Combien de grands partis confient la décision suprême à des organismes où les parlementaires ont une voix importante ? Certains vont même jusqu'à faire élire le leader du parti par le groupe parlementaire. Ce n'est pas ce qui est proposé ici, loin s'en faut, mais simplement un juste équilibre, une formule française faisant à chacun sa place.

C'est une autre culture de l'action publique qu'il faut mettre en œuvre, et non pas celle qui a prévalu jusqu'à présent, inventer quelque chose de nouveau, et non pas bâtir sur un modèle ancien. Trop d'organisation tue la liberté, la diversité, la souplesse. A terme, c'est un danger mortel : si chacun ne se sent pas vraiment chez soi au sein de l'UMP, s'il a le sentiment de ne pas être pleinement reconnu, alors, à la première tempête, tout volera en éclats, chacun repartira de son côté, retrouvera ses habitudes et ses traditions, dont les rivalités ne sont pas les moindres. On aura raté l'occasion de créer un grand parti nouveau, moderne, destiné à durer. Pour moi, ce serait une douloureuse déillusion.

Nous avons le devoir de ne pas gâcher une bonne idée, celle de l'union. Je fais appel aux responsables de l'UMP : leur autorité ne souffrira pas de l'organisation de la diversité, tout au contraire. Ils doivent être des rassembleurs. On ne rassemble pas dans l'uniformité ; seul le respect de la diversité le permet.

Tout est lié : l'UMP ne peut réussir qu'en soutenant le gouvernement, en étant totalement solidaire de son action ; le gouvernement, de son côté, ne peut réussir que si l'UMP est une organisation solide et propre à durer, c'est-à-dire une organisation au sein de laquelle l'équilibre est assuré non pas par des méthodes héritées du passé, mais par la reconnaissance d'une variété d'inspirations dont le premier devoir des responsables est de faire la synthèse.

Ce que nous devons faire, c'est mettre en œuvre un renouveau véritable : celui des idées, en nous libérant des entraves du passé ; celui de l'action gouvernementale, en osant être nous-mêmes, en phase avec la majorité qui nous a élus ; celui de l'organisation politique de l'union, qui ne sera efficace et durable que si elle est souple.

La réforme est un tout : il n'y aura pas de réforme véritable de la société française sans une réforme de notre organisation politique selon des principes nouveaux.

Edouard Balladur

Le Monde
ÉDITORIAL

Le duel allemand

APRÈS la France au printemps dernier, l'Allemagne vote à son tour le 22 septembre pour renouveler son Parlement et décider de la majorité qui gouvernera outre-Rhin ces quatre prochaines années. Ce scrutin vient couronner une année dense en élections dans l'Union européenne, qui, après avoir été dominée par le centre gauche pendant la deuxième partie des années 1990, a vu son centre de gravité politique largement passer à droite.

Tous ces derniers mois, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, pourtant donné grand favori au départ contre son adversaire conservateur Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, est apparu impuissant à conjurer à son tour cette tendance. Comme si dans l'Union d'aujourd'hui, malgré des débats électoraux qui restent dominés par les traditions nationales, il devenait très difficile de s'extraire d'un climat politique ambiant. Depuis la chute de Lionel Jospin en France, auquel il avait apporté son soutien en le recevant à Berlin, Gerhard Schröder a semblé incapable de défendre le bilan des réformes de son gouvernement. Face à lui, une opposition chrétienne-démocrate affirme être mieux à même dans l'Europe d'aujourd'hui d'apporter des solutions aux grandes questions dominant le débat politique : l'emploi et l'immigration.

Les inondations dramatiques que viennent de connaître les régions orientales de l'Allemagne ont donné un répit au chancelier. Elles lui ont permis de prouver que sa victoire de 1998 ne relevait pas d'un effet d'alternance mécanique ; qu'il

était capable, lorsque les circonstances l'exigent, d'esprit de décision. Ce répit, qui s'est traduit dans les sondages par une remontée du Parti social-démocrate et de son allié, les Verts, rendait plus intéressant le duel télévisé qui a opposé M. Schröder, dimanche soir 25 août, à son rival Edmund Stoiber. En serré dans des règles très strictes, ce débat, à en croire les premières réactions, n'a permis à aucun des deux adversaires de prendre l'ascendant. Il n'a pas non plus donné aux partenaires de l'Allemagne une idée claire du choix qui se présente.

La coalition sortante a pris à ses débuts des décisions fortes et courageuses : modernisation de la loi sur la nationalité, sur l'immigration, participation des Allemands aux opérations de rétablissement de la paix dans les Balkans, lancement du débat sur la Constitution européenne. Cette politique s'est ensuite enlue dans les difficultés du gouvernement à affronter les problèmes économiques, le conduisant à prendre la politique européenne, notamment agricole, comme bouc émissaire. Même si la marge de manœuvre des gouvernements dans l'Union est devenue plus limitée, il n'est pas indifférent de mesurer le poids des promesses électorales.

Rien d'important ne se fera en Europe avant de savoir qui va gouverner à Berlin. Les deux grandes négociations en cours – celle de l'élargissement, qui doit être bouclée d'ici à la fin de l'année et les travaux de la Convention chargée de redéfinir le projet européen – ne pourront être relancés qu'après l'échéance allemande.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

VIVENDI. Le total de la valeur des actifs de Vivendi Universal estimé par Deutsche Bank s'élève à 44,8 milliards d'euros. Le chiffre de 38,1 milliards d'euros que nous avons publié (*Le Monde* du 23 août) tenait compte de la « décote de holding » de 6,7 milliards d'euros, calculée par l'analyste, qui correspond à l'évaluation de la pénalité appliquée par les investisseurs aux entreprises cotées qui additionnent des activités dans des secteurs différents.

NEW YORK. Dans notre « Flâneur théâtral à Manhattan » (*Le Monde* du 20 août), il fallait lire : « En matière de fréquentation tou-

ristique (et non théâtrale) Harlem se serait hissé au second rang derrière Times Square ». Par ailleurs, le sigle qui sert de titre à la série télévisée « NYPD Blues » signifie « New York Police Department », et non District.

PRÉCISION

INTERNET. Stéphane Juffa, rédacteur en chef de l'agence de presse Metula News Agency, nous indique que, sur les quelque 800 sites Internet juifs francophones qui existent aujourd'hui, une trentaine sont proches de « l'extrême droite religieuse » et non de la « droite religieuse » comme nous l'avons retranscrit dans sa citation, dans nos éditions du 23 août.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLI-MÉDIA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

CONSOMMATION

Selon une enquête de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), à paraître le 27 août dans le mensuel *Que Choisir*, le passage à l'euro a provoqué **UNE FLAMBÉE** des étiquettes depuis la fin de la période

pendant laquelle les commerçants s'étaient engagés à ne pas augmenter les prix, entre novembre 2001 et mars 2002. L'association a vérifié près de **50 000 ÉTIQUETTES** en mai et en juin dans plus de 1 000 gran-

des surfaces, hypers et supermarchés. L'enquête porte sur 53 produits composant le « panier de la ménagère ». L'augmentation, en trois mois, atteint 2,63 % dans les magasins Match. Ces chiffres contrastent

avec **LES DONNÉES DE L'INSEE**, qui estime que les prix de détail en France, sur un panier beaucoup plus large, sont restés stables en juillet comme en juin, et affichent sur un an une progression de 1,6 %.

Les prix de l'alimentation, premières victimes du passage à l'euro

L'Union fédérale des consommateurs estime que le passage à l'euro a provoqué une forte hausse des étiquettes depuis la fin mars, date de la fin du « gel volontaire » des prix. L'augmentation atteint, en trois mois, 2,63 % dans certaines enseignes sur un panier très restreint de 53 produits

L'EURO a-t-il fait augmenter les prix ? D'après une enquête réalisée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir à paraître mardi 27 août dans le mensuel *Que Choisir*, les prix ont flambé depuis la fin du moratoire sur lequel les commerçants s'étaient engagés entre novembre 2001 et mars 2002.

L'association, qui avait déjà dénoncé en avril la hausse des prix avant et juste après le moratoire, a réalisé en mai et juin une enquête dans plus de 1 000 grandes surfaces, hypers et supermarchés, sur près de 50 000 prix et 53 produits type composant le « panier de la ménagère ». Ce panier comprend notamment des articles des rayons petits déjeuners, aliments pour bébé, liquides, produits frais, surgelés, épicerie, biscuits, hygiène-beauté, produits d'entretien et aliments pour animaux... L'association conclut à un dérapage en mai et juin. La hausse des prix est « deux fois supérieure aux chiffres de l'inflation calculés par l'INSEE sur la même période », indique l'UFC.

D'après l'enquête, l'augmentation du prix moyen du « panier de la ménagère » s'étale de 0,71 % pour l'enseigne Intermarché, à 2,63 % dans les grandes surfaces Match (groupe Cora/Casino). De son côté, l'enseigne Monoprix « a laissé grimper les prix de 2,21 % », tandis que les prix chez Atac ont augmenté de 0,81 %. « Les prix auraient dû être les mêmes qu'avant le début de la période de gel des prix, puisque celui-ci a été relative-



ment bien respecté», explique Marie-José Nicoli, présidente d'UFC-Que Choisir. Or il y a clairement eu une flambée dans certaines enseignes. » L'étude répertorie ainsi certains

produits dont les prix ont particulièrement augmenté comme le chocolat Nesquick (+ 5,1 %), le paquet de céréales Frosties Kellogg (+ 5 %), ou la glace Vanille Carte d'Or

(+ 4,5 %). L'association estime que les prix vont continuer à augmenter à l'automne, et table sur une hausse de 10 % en deux ans, entre novembre 2000 et novembre 2002, contre 4 % entre novembre 2000 et mars 2002. « Sur certains articles de crèmerie, la hausse sur deux ans s'élève à 118 % et va de 30 à 40 % pour certains produits de charcuterie », précise M^{me} Nicoli. Le prix des saucisses Herta a ainsi crû de 33 %, tandis que les rillettes Bordeaux-Chesnel ont vu leur prix augmenter de 18 %. Les dérapages sont également nets dans la catégorie hygiène-santé, le shampoing Garnier a gagné 15 %.

LES PRIX DES SERVICES

Ces chiffres contrastent avec les données de l'INSEE, qui estime que les prix de détail en France sont restés stables au mois de juillet comme en juin, et affichent sur un an une progression de 1,6 %. L'INSEE explique la stabilité de l'indice d'ensemble en juillet d'abord par les soldes d'été, avec le recul des prix de l'habillement de 5,8 %, et par la baisse du prix des produits pétroliers (- 1 %). Ces baisses sont toutefois compensées par le renchérissement des prix des

services (+1,1%). L'Union fédérale des consommateurs (UFC) justifie la différence par le fait que son étude « ne tient compte que du chariot hebdomadaire du consommateur, et ne répertorie pas l'habillement, le prix de l'essence, les loisirs... ».

mier semestre 2002 pour les pays de la zone euro, mais l'étude montre que seulement 0 % à 0,2 % de cette hausse n'est attribuable au passage à l'euro. Elle souligne l'effet des mauvaises conditions climatiques sur le prix des fruits et légu-

L'inflation frémit en Italie

L'Italie propose de créer un billet de 1 euro sur le modèle du dollar américain afin de rendre sa valeur plus évidente aux yeux du consommateur et des commerçants et de stabiliser les prix, a indiqué, dimanche 25 août, le ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti. « Il y a une tendance à ne pas donner de valeur aux pièces, contrairement aux billets », a-t-il dit. La polémique sur le coût de la vie fait rage en Italie, la hausse venant en partie des conversions de la lire à l'euro pratiquées par les commerçants. La publication, jeudi 22 août, du dernier indice des prix à la consommation, qui montre une hausse des prix annuelle de 2,3 %, a déclenché une protestation générale des consommateurs et des syndicats. Silvio Berlusconi a, de son côté, promis un gel des tarifs des services publics l'an prochain. - (AFP)

Une autre enquête réalisée par Eurostat pour la Commission européenne sur la hausse des prix dans la zone euro souligne que l'effet du passage à la monnaie unique n'est qu'un facteur secondaire de la hausse des prix. L'indice HICP, qui sert à mesurer l'inflation dans les pays membres de l'Union européenne, a augmenté de 1,4 % entre le dernier semestre 2001 et le pre-

mier semestre 2002 pour les pays de la zone euro, mais l'étude montre que seulement 0 % à 0,2 % de cette hausse n'est attribuable au passage à l'euro. Elle souligne l'effet des mauvaises conditions climatiques sur le prix des fruits et légu-

mes ou de l'essence ou la hausse de taxes sur le tabac. Si elle admet une marge d'incertitude, l'étude estime que « le changement de monnaie n'a pas été un facteur clé de l'augmentation des prix sur le premier semestre 2002 ».

UFC-Que Choisir admet, qu'outre le passage à l'euro, l'augmentation du prix de certaines matières premières, dont le cacao et les céréales, est aussi responsable de ces dérapages. Mais elle évoque surtout le débat sur les marges arrières des distributeurs, ces avantages et autres ristournes exigés par les grandes surfaces auprès des producteurs. « D'après les industriels, la grande distribution aurait commencé à négocier l'augmentation des marges arrières pendant la période de gel des prix », explique M^{me} Nicoli. Ce qui pousse les industriels à anticiper l'impact de ces remises en poussant à la hausse leurs prix de vente.

Elsa Conesa

53 produits tests dans 1 040 hypermarchés et supermarchés

● **Des prix différents en fonction des enseignes** : le panier de référence de 53 produits choisis dans l'enquête UFC-Que Choisir s'est révélé être le moins cher dans les enseignes Leclerc (134,95

euros). Monoprix est le réseau où il a coûté le plus cher (144,53 euros). Intermarché occupe la seconde position du classement. En moyenne, le coût de ce panier est passé de 135,35 euros fin mars

à 136,67 euros début juin dans les 1 040 hypermarchés et supermarchés visités.

● **Des augmentations différentes selon les enseignes** : parmi les chaînes où les prix ont le plus dérapé, Match (+ 2,63 % entre fin mars et début juin), et Monoprix (+ 2,21 %). Intermarché est resté le plus raisonnable avec une hausse de 0,71 %. Au niveau des magasins, tous les records ont été battus par le Super U du boulevard de L'Abbé-Reco, à Ajaccio, où le panier

coûtait début juin 6 % de plus que fin mars. Le Champion d'Aytré (Charente-Maritime), où la hausse est de 4,99 %, se classe deuxième.

● **Des hausses différentes en fonction des produits** : les poudres chocolatées (Nesquick) et les céréales (Frosties) ont subi une hausse de plus de 5 % entre fin mars et début juin en moyenne dans les enseignes étudiées. L'huile d'olive Puget a augmenté de 4,5 % et le camembert (Lanquetot) de 3,7 %.

Pierre Tartakowski, secrétaire général d'Attac

« Plus de régulation, notamment par l'Etat »



Pierre Tartakowski, secrétaire général d'Attac jusqu'en novembre, a relu et amendé l'entretien ci-dessous.

Comment analysez-vous la crise actuelle ?

Il s'agit bien d'une crise, et pas de simples turbulences. On ne peut qu'être frappé par le caractère global des scandales qui l'expriment, en cascades et au niveau international.

Le marché, censé affecter le capital de façon équilibrée, voire vertueuse et même « éthique », via sa fameuse « main invisible », n'a donc pas tenu les promesses des penseurs libéraux. L'une de ses principales fonctions, celle qui consiste à financer les entreprises, s'est retournée en son contraire, les asséchant au profit exclusif de l'actionnaire, sans créer de richesse. Et face à ce mécanisme, les autres institutions de régulation se sont révélées aveugles, impuissantes.

Aujourd'hui, il est frappant, fascinant même, de constater avec quelle facilité les principaux acteurs et commentateurs admettent l'existence et les mécanismes de cette crise. Quel sang-froid ! Imaginons quelques secondes que les entreprises publiques aient cumulé l'ensemble des péchés qui affectent le secteur privé aujourd'hui, que n'entendrions-nous pas !

Vous estimez que les dirigeants d'entreprise n'ont pas fait leur autocritique ?

Leur rapidité à liquider les discours d'hier donne à elle seule la dimension de la crise actuelle : les meilleurs hérauts du libéralisme, ses « prophètes », prônent aujourd'hui un retour à plus de régulation, notamment par l'Etat. Les

mêmes expliquent sentencieusement que l'entreprise ne se réduit pas à la création de profit pour l'actionnaire. Il y a peu, parce que nous dénoncions avec force le primat boursier sur la création de richesses et sur la redistribution sociale, ils nous traitaient par le mépris. Mais sous les nouveaux discours ce sont encore les vieilles certitudes qui donnent le « la ».

Si la communauté financière s'accorde sur le constat d'une crise, elle cantonne son analyse aux mécanismes de la chose et non à ses causes. On se contente d'envisager quelques mesures d'assainissement, de plomberie, en contournant les dimensions politiques et sociales, philosophiques même, qui s'imposent. Ainsi voit-on se focaliser le débat sur les normes comptables ; leur harmonisation internationale est certes essentielle ; mais faire croire qu'elles suffiraient à nettoyer les écuries d'Augias relèverait de l'escroquerie intellectuelle, et même, hélas, de l'escroquerie tout court.

Sur quoi doit porter cette réflexion philosophico-politique ?

Nous avons besoin de mesures concrètes qui portent d'abord sur la définition même de l'entreprise. Sa fonction est de créer de la valeur, alors Kenneth Lay, le PDG d'Enron, est un héros ; si au contraire, elle doit créer de la richesse, alors, c'est un escroc. Mettons-nous donc d'accord sur la responsabilité sociale de l'entreprise ; celle-ci ne se ramène ni à ses seuls actionnaires, ni à sa seule production ou fonction. Elle s'inscrit dans un tissu social, politique, culturel, environnemental. Les affaires qui secouent aujourd'hui les marchés et les pouvoirs sont toutes les enfants légitimes d'une conception libérale de l'entreprise : une sorte d'électron libre exclusivement tourné vers le rendement financier. Sortir de la crise nécessite de refonder le jeu des acteurs, et donc, leur définition sociale.

Quelles régulations vous apparaissent-elles nécessaires ?

Refonder le jeu des acteurs suppose la construction de contre-pouvoirs au sein même de l'entreprise, pour rétablir la confiance et améliorer la transparence. Si les administrateurs élus du personnel au Crédit lyonnais avaient bénéficié d'une sorte de droit suspensif ou de veto, la dérive spéculative immobilière et le scandale qui s'est ensuivi auraient été évités. Il faut donc réfléchir à de nouveaux droits, tant pour les salariés que pour les consommateurs et les collectivités locales.

Cette redéfinition implique aussi les gouvernements, aujourd'hui en première ligne des affaires de corruption nées de la vague dérèglementaire libérale. Là encore, Enron fait figure de cas d'école. Certes, les différentes professions mettent en avant leur autorégulation, mais qui pourrait y croire sans une intervention de la puissance publique ?

Nous sommes rendus à ce moment où il devient patent que l'économisme doit laisser place à l'économie politique ; où l'univers impitoyable des affaires doit être réinvesti et discipliné par la démocratie. La pensée libérale est devenue improductive, elle n'a tenu aucune de ses promesses ; elle n'est même plus en situation de faire des promesses. Mais elle entend paradoxalement continuer à mener le monde. Un tel décalage entre bilan et ambitions explique les mobilisations sociales qui entourent par exemple les réunions des différents G8. De fait, repenser collectivement et à fond notre avenir économique nécessite d'importantes mobilisations sociales, moins comme démonstrations de force que pour attester de la réalité d'alternatives.

Propos recueillis par E. Co.

Vient de paraître

ADVERTISING EXPENDITURE FORECASTS

JULY 2002

Zenith media

Investir dans les médias. Vous y verrez plus clair avec ZenithOptimedia France

ZenithOptimedia publie la dernière édition de son rapport annuel sur l'évolution des investissements publicitaires dans le monde. Une analyse prospective devenue la référence incontournable pour ceux qui veulent mieux comprendre et investir plus juste.

499 €

Contactez Daniel Saada ou Sébastien Danet, ZenithOptimedia France : 01 55 19 40 00

ENTREPRISES

BOURSE

Tokyo repasse au-dessus des 10 000 points

RASSURÉE par le rebond de Wall Street et par la stabilisation du dollar, la Bourse de Tokyo a fini la journée, lundi 26 août, sur un gain de 2 %, à 10 068 points. C'est la cinquième séance consécutive de hausse pour l'indice Nikkei, qui clôt au dessus des 10 000 points pour la première fois depuis le 30 juillet.

Les exportateurs tels que Nissan, Toyota, Honda, mais aussi Fanuc et Kyocera, ont été les premiers à bénéficier de l'intérêt renouvelé des investisseurs.

Le constructeur automobile Nissan a vu sa valeur dopée par les estimations du quotidien *Nikkei*, qui prévoit que le constructeur affichera des bénéfices d'exploitation record de 280 milliards de yens (2,4 milliards d'euros) au 30 septembre prochain, soit un bond de 48 % par rapport à 2001. La bonne performance de la filiale de Renault est notamment à mettre au compte du succès de son nouveau modèle March au Japon et de l'Altima aux Etats-Unis. La stabilisation du dollar face au yen sert également le constructeur nippon. Nissan avait établi ses prévisions 2002 sur la base de 125 yens pour 1 dollar (le cours, lundi matin, était de 120 yens pour 1 dollar).

Brice Pedroletti

413 emplois sont menacés par la fermeture de ViaSystems France

Depuis le désengagement de Philips, en 1995, l'unité de production vit au rythme chaotique de ses repreneurs successifs

ROUEN (Seine-Maritime)
de notre correspondant

Fleuron de la reconversion industrielle de la vallée du Cailly, qui fut au XIX^e siècle et jusqu'après la seconde guerre mondiale la vallée du textile de la banlieue de Rouen, le site de production de ViaSystems en France est menacé de fermeture.

Les 413 salariés, du directeur général au gardien, ont été prévenus du retrait pur et simple du groupe américain ViaSystems, sous-traitant dans la construction de réseaux de télécommunications de Lucent Technologies. Le 20 août, les élus salariés du comité d'entreprise ont compris qu'«*il faudra se débrouiller seul*» à la fois pour financer le plan social et trouver un éventuel repreneur. Ils ont saisi les services de l'Etat et les collectivités locales pour finalement, semble-t-il, convaincre les dirigeants américains d'accepter de participer aux négociations, qui devaient débuter lundi 26 août.

L'enjeu pour le personnel est d'obtenir des primes allant au-delà du minimum légal en cas de licenciement alors qu'il a été indiqué au comité d'entreprise que rien n'était prévu. Le maintien à Déville-lès-Rouen du potentiel de production de ce site, qui a été régulièrement modernisé, est l'autre condition

fixée par le personnel. Pour Claude Etienne, secrétaire du syndicat CGT, «*il y a toujours du travail, et des contrats sont à honorer pour 2002 et 2003, notamment pour l'équipement en téléphonie rurale de l'Australie, une spécialité de l'usine de Déville*».

UN ESPRIT MAISON

Le départ de ViaSystems et la fermeture de l'usine, inévitable en l'état actuel du dossier, sont d'autant plus mal compris que tous les salariés ont la conviction que l'entreprise dispose d'un potentiel important. La présence de l'encadrement aux côtés des opératrices en blouse blanche avec trente ans d'ancienneté lors d'une manifestation, le 21 août, traduit un esprit «*maison*» profond dans cette usine que tout le monde appelle encober ici TRT, du nom de la filiale Télécommunications radioélectriques et téléphoniques de Philips, que le groupe néerlandais a cédée à l'américain Lucent Technologies en 1995.

Le site vit au rythme chaotique de ses repreneurs successifs depuis sept ans. Après une période de forte croissance des effectifs, une restructuration de Lucent en août 2000 avait débouché sur 125

suppressions d'emplois. Juste avant la cession à ViaSystems. Aujourd'hui, l'entreprise subit le contre-coup des restructurations en cours chez Lucent, qui, après avoir annoncé 7 000 suppressions d'emplois en juillet, prévoirait d'en supprimer 5 000 supplémentaires d'ici à 2003 selon la *Wall Street Journal*.

La crise de l'ancienne usine TRT rappelle celle qui a conduit à la fermeture d'Aspocomp (380 salariés) à Evreux (Eure), en juin 2002. Sous contrôle de Philips Radio technique, puis Philips composants, l'usine de fabrication circuits imprimés pour la téléphonie mobile avait été, elle, reprise par le finlandais Aspocomp en 1999.

Les 450 salariés de l'usine Philips de Louviers n'en sont que plus inquiets, alors que leur entreprise vient d'être filialisée début juillet 2002 au sein d'une nouvelle entité, Philips Contract Manufacturing Services (PCMS).

En attendant, à Déville-lès-Rouen, le personnel s'est tourné vers le conseil régional de Haute-Normandie, qui pourrait être «*partie prenante*» pour accompagner un projet de reprise, selon son vice-président, Dominique Gambier (PS), le maire de la ville.

Etienne Banzet

LES BOURSES DANS LE MONDE 26/8, 9h46

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPEENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3857,05 26/8	0,75	5467,31 19/3	3235,37 6/8	19,50
	Euro Neu Markt Price IX	550,22 26/8	-0,03	1212,43 4/1	494,98 6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1127,70 26/8	0,02	1368,18 2/5	1089,00 6/8	12,20
BELGIQUE	Bel 20	2326,56 26/8	0,18	2906,75 24/4	1930,33 24/7	12,10
DANEMARK	Horsens Bnex	222,86 26/8	0,27	280,92 26/3	196,97 24/7	14,60
ESPAGNE	Ibex 35	6600,80 26/8	0,16	8608,50 4/1	5815,60 6/8	17,10
FINLANDE	Hex General	5754,91 26/8	-0,35	9224,38 4/1	4711,08 24/7	15,20
FRANCE	CAC 40	3538,88 26/8	0,36	4720,04 4/1	2898,60 24/7	17,90
	Mid CAC	1628,27 23/8	0,15	2176,89 2/4	1565,08 14/8	15,90
	SBF 120	2480,35 26/8	0,26	3263,90 28/3	2073,22 24/7	18,00
	SBF 250	2358,42 23/8	-1,52	3081,89 28/3	2067,69 24/7	17,90
	Indice second marché	2106,25 23/8	-0,15	2567,01 15/5	2077,37 6/8	13,40
	Indice nouveau marché	632,25 26/8	0,18	1175,41 7/1	583,13 6/8	
GRÈCE	ASE General	2176,19 26/8	0,00	2655,07 3/1	2023,19 24/7	15,80
IRLANDE	Irish Overall	4468,43 26/8	-0,03	6085,02 18/1	3901,53 24/7	12,50
ITALIE	Milan Mib 30	26693,00 26/8	0,82	33548,00 17/4	22698,00 24/7	18,10
LUXEMBOURG	Lux Index	868,12 23/8	1,08	1169,47 14/1	818,90 13/8	19,50
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	388,87 26/8	-0,37	531,45 18/4	303,72 24/7	15,00
PORTUGAL	PSI 20	6141,67 26/8	0,04	7998,50 4/1	5787,08 7/8	14,50

EUROPE Lundi 26 août 9h46

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	2827,26	-0,22
AUTOMOBILE	210,39	-1,07
BANQUES	239,10	-0,43
PRODUIT DE BASE	171,18	-0,20
CHIMIE	300,35	-0,36
TÉLÉCOMMUNICATIONS	326,00	-0,29
CONSTRUCTION	193,20	-0,71
CONSOMMATION CYCLIQUE	101,31	-0,26
PHARMACIE	379,59	-0,78
ÉNERGIE	297,28	-0,04
SERVICES FINANCIERS	179,22	-0,11
ALIMENTATION ET BOISSON	219,64	-0,16
BIENS D'ÉQUIPEMENT	289,24	-0,08
ASSURANCES	218,38	-0,03
MÉDIAS	157,61	-0,16
BIENS DE CONSOMMATION	311,46	-0,07
COMMERCE ET DISTRIBUTION	234,89	-0,44
HAUTE TECHNOLOGIE	280,31	-0,14
SERVICES COLLECTIFS	244,91	-0,58

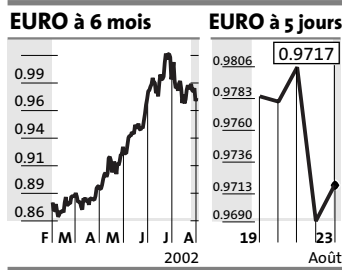
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	17,37	-0,46
AEGON NV	NL	15,65	-0,89
AIR LIQUIDE	FR	148,10	-0,27
ALCATEL A	FR	5,89	-0,51
ALLIANZ N	AL	145,49	-2,34
AVENTIS	FR	63,95	1,43
AXA	FR	15,48	-0,60
BASF AG	AL	42,06	-0,02
BAYER	AL	24,86	-0,69
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	23,13	-0,13
BBVA	ES	10,32	-0,68
BNP PARIBAS	FR	51,00	-0,89
BSCH	ES	7,00	-0,00
CARREFOUR	FR	45,00	-0,33
DAIMLERCHRYSLER N	AL	46,38	-0,94

MARCHÉ DES CHANGES 26/8, 9h46

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83483	0,96955	1,51960	0,65841
TOKYO (¥)	119,78500		116,12500	182,01500	78,88613
PARIS (€)	1,03140	0,86105		1,56740	0,67940
LONDRES (£)	0,65807	0,54941	0,63800		0,43344
ZURICH (FR. S.)	1,51880	1,26765	1,47190	2,30710	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4226	7,4293
COURONNE NORVÉGE	7,3935	7,3985
COURONNE SUÉDOISE	9,1543	9,1583
COURONNE TCHÉQUE	30,4195	30,9201
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7836	1,7860
DOLLAR CANADIEN	1,5115	1,5124
DOLLAR HONGKONG	7,5610	7,5630
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0743	2,0789
FORINT HONGROIS	244,6125	245,4661
LEU ROUMAIN	32168,0000	32223,0000
ROUBLE	30,6280	30,6540



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4389,80 23/8	-1,01	5362,29 4/1	3625,89 24/7	15,50
	FTSE techMark 100 index	818,30 23/8	0,24	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	548,34 26/8	0,33	878,88 4/1	468,52 24/7	21,30
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7626,33 23/8	1,13	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,80
ISLANDE	ICEX 15	1277,63 23/8	0,94	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1124,70 23/8	0,53	1486,22 28/1	1026,65 26/7	15,30
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	457,20 23/8	0,00	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	354,19 22/8	1,07	425,42 20/1	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	5485,50 26/8	-0,14	6740,60 17/5	5490,50 26/6	17,30
TURQUIE	National 100	9168,43 26/8	-1,94	15071,83 8/1	8514,03 3/7	11,30
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	387,09 23/8	0,08	471,33 6/2	267,73 14/6	18,10
BRÉSIL	Bovespa	9676,39 23/8	-0,27	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,30
CANADA	TSE 300	6614,34 23/8	-1,69	7992,70 7/3	5992,14 24/7	18,70
CHILI	Ipsa	88,07 24/8	-0,16	102,37 4/1	79,19 24/7	14,80
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8872,96 23/8	-2,00	10673,09 19/3	7532,66 24/7	19,30
	Nasdaq composite	1380,62 23/8	-2,97	2098,87 9/1	1192,42 24/7	39,20
	Nasdaq 100	1010,49 23/8	-3,67	1710,22 9/1	856,34 5/8	39,30
	Wilshire 5000	8876,89 23/8	-2,19	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	940,86 23/8	-2,27	1176,96 7/1	775,67 24/7	18,70
MEXIQUE	IPC	6148,89 23/8	-1,45	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,30

FRANCFORT

23/8 : 133 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
HSBS MEDIA	0,11	37,50	
IM INTERNATIONAL	1,63	33,61	
CARRIER ONE	0,04	33,33	
NSE SOFTWARE AG	0,38	26,67	
METABOX	0,25	19,05	
ANEO	0,19	18,75	
TISON AG	0,70	16,67	
Plus mauvaises performances			
GEDYS INTERNET PRD	0,30	-43,40	
HEKON MEDIA	0,11	-38,89	
RTV FAMILY ENTNTM	0,06	-33,33	
M&S ELEKTRONIK	0,02	-33,33	
ABACHO	0,12	-29,41	
ARTSTOR	0,05	-28,57	
ABACHO	0,13	-23,53	

LONDRES

23/8 : 1530 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
SKYEPHARMA	0,57	11,33	
IQE	0,17	10,00	
DIMENSION DATA HLD	0,27	8,00	
SPiRENT	0,68	7,57	
COM PLC	0,67	6,75	
CARPHONE WAREHOUSE	0,88	5,42	
DE VERE GROUP	3,15	4,65	
Plus mauvaises performances			
MMO2	0,51	-5,14	
W.H SMITH GRP	3,49	-5,10	
MMO2	0,51	-4,67	
ARM HOLDINGS	1,77	-4,58	
AUTONOMY CORP	1,40	-3,95	
REED ELSEVIER	5,94	-3,89	
ROLLS-ROYCE PLC	1,49	-3,88	

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 26/8	Taux 1 j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,37	4,75	5,10
ROYAUME-UNI	3,95	4,01	4,82	4,66
ITALIE	3,29	3,37	4,88	5,26
ALLEMAGNE	3,29	3,37	4,67	5,12
JAPON	0,05	0,07	1,07	1,92
ÉTATS-UNIS	1,79	1,80	4,30	5,29
SUISSE	0,64	0,79	3,11	3,77

MARCHÉS A TERME LE 26/8, 9h46

Echéance	Premier prix	Dernier Contrats prix ouverts
PARIS		
CAC 40 TER.	8/2	3512,00 3536,00 482776
EURO NOTIO.	9/2	90,98 5
EURO ST. 50	9/2	2825,00 741
FRANCFORT		
BUND 10 ANS	9/2	109,97 109,85 827473
LONDRES		
EURIBOR 3M.	9/2	96,64 96,63 350458
NEW YORK		
DOW JONES S. & POORS	9/2	8995,00 8870,00 31063
	9/2	956,00 941,40 566093

TOKYO

26/8 : 853 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances			
SHINTOM	3,00	50,00	
SANSUI ELECTRIC	12,00	33,33	
MORI DENKI MFG	26,00	30,00	
SANSUI ELECTRIC	11,00	22,22	
INFO SVCS INTL-DEN	6230,00	15,58	
NIHON SEIMA	69,00	15,00	
J-STREAM	161		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 26 août 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	37,37	37,84	-1,24	-8,47	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,74	38,75	-0,03	4,98	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	41,10	41,09	0,02	-23,74	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	14,90	14,80	0,68	-9,36	21,19	12,40	0,22	3112
AIR LIQUIDE	147,50	147,70	-0,14	5,42	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A	5,96	5,92	-1,01	-69,47	21,62	4,32	0,16	13000
ALCATEL O	2,90	2,86	1,40	-62,43	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	8,05	8,11	-0,74	-31,07	15,24	6,13	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	16,75	16,94	-1,12	-66,99	66,40	12,00	2,00	3463
ARBEL	3,21	3,24	-0,93	3,54	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	167,00	167,30	-0,18	4,70	201,00	151,19	6,20	4524
ASF	25,80	26,00	-0,77	n/d	28,20	23,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	42,17	42,69	-1,22	-42,66	94,40	33,15	n/d	5173
AVENIS	63,55	63,05	0,79	-20,31	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	15,48	15,48	n/d	-34,04	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	77,00	77,00	n/d	-12,50	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS. CA	138,00	137,30	0,51	13,95	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	36,50	36,35	0,41	-10,53	45,90	36,00	1,70	4455
BIC	36,30	36,30	n/d	-5,37	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS	50,85	50,55	0,59	-1,19	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	242,00	242,00	n/d	-0,74	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	43,75	45,90	-4,68	-14,80	55,00	42,00	0,25	3929
BONGRAUN	45,95	46,00	-0,11	-2,11	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	26,19	26,15	0,15	-28,83	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL #	0,52	0,52	n/d	-57,72	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	62,20	n/d	25,32	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	20,15	20,74	-2,84	-46,33	51,00	15,61	n/d	12074
CANAL +	4,41	4,40	0,23	23,18	4,75	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	34,70	35,00	-0,86	-57,21	90,70	27,36	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	28,00	27,31	2,53	-6,66	39,48	23,51	0,80	3962
CARREFOUR	45,17	45,15	0,04	-22,65	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	n/d	54,50	n/d	-12,80	67,30	49,55	1,58	12113
CASINO GUICHARD	75,85	75,85	n/d	-12,46	89,90	68,50	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	66,55	66,45	0,15	15,03	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	46,00	46,50	-1,08	-41,28	90,50	45,00	2,30	12470
CEROL	32,23	32,20	0,09	13,28	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	43,00	42,90	0,23	7,50	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	24,48	24,50	-0,08	-2,04	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	34,75	34,75	n/d	0,81	47,63	29,80	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	123,50	125,20	-1,36	2,48	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,85	48,08	-0,48	-0,31	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	42,10	41,87	0,55	-33,59	72,50	35,99	0,65	13029
CNP MEDITERRANEE	27,10	27,66	-2,02	-33,90	56,40	25,00	1,00	12156
CLUB ASSURANCES	37,00	37,37	-0,99	3,64	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	56,15	58,40	-3,85	-18,45	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	103,30	99,90	3,40	-35,03	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	70,00	69,95	0,07	10,49	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	40,50	40,00	1,25	-9,39	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	23,26	22,85	1,79	30,74	24,70	16,20	0,55	4507
CRÉD.FON.FRANCE	16,50	16,36	0,86	13,48	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	43,98	43,64	0,78	17,28	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	8,30	n/d	n/d	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	130,70	131,00	-0,23	-4,59	150,40	109,40	2,06	12024
DASSAULT-AVIATION	n/d	353,00	n/d	11,35	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	34,39	35,24	-2,41	-36,31	59,40	27,50	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,80	14,95	-1,00	-2,77	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	69,70	69,70	n/d	13,41	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,05	6,19	-2,26	-19,22	11,48	5,20	0,61	12133
DYNACTON	29,75	29,20	1,88	10,59	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	80,35	80,45	-0,12	17,47	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,70	23,73	-0,13	-5,33	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA	6,70	6,63	1,06	-16,87	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	32,49	31,82	2,11	-28,16	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	27,02	27,50	-1,75	-21,90	39,80	24,51	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,50	39,94	1,40	19,29	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,00	85,25	-0,29	-5,98	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	25,50	25,50	n/d	-38,34	46,13	22,95	1,40	12130
EURAZEO	49,00	50,20	-2,39	-19,54	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,64	0,63	1,59	-27,27	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,92	0,91	1,10	-18,58	1,18	0,74	n/d	12537
FAURECIA	47,15	48,14	-2,06	-20,08	61,40	35,50	0,91	12114

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
F.F.P. (NY)	109,80	109,80	n/d	13,13	132,50	93,60	2,20	6478
FIMALAC	40,00	40,00	n/d	-0,74	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	62,50	63,50	-1,57	-21,03	107,50	55,80	2,24	3313
FONCLYON.#	29,40	29,40	n/d	10,11	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	15,76	15,68	0,51	-64,89	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	119,40	n/d	-19,45	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	128,10	131,00	-2,21	-16,21	168,90	118,00	0,90	12124
GAMMONT #	46,50	46,00	1,09	12,86	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	96,00	96,00	n/d	4,91	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	14,60	14,27	2,31	1,67	17,85	13,12	n/d	4447
GEOPIHYSIQUE	33,90	33,90	n/d	-3,82	50,05	26,60	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	5,19	5,20	-0,19	-56,92	13,34	4,12	0,15	6337
GRANDVUE CAH #	16,99	16,84	0,89	11,40	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOCNE	72,80	73,35	-0,75	-1,88	86,00	67,00	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	83,90	83,00	1,08	12,99	84,20	63,00	0,80	5354
GUYENNE GASCOCNE	85,75	85,80	-0,06	-0,88	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	4,84	4,80	0,83	-40,46	11,00	3,83	0,17	12188
IMERYS	131,00	130,00	0,77	21,52	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,50	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFRAGAMES ENTER.	3,82	3,95	-3,29	-70,50	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO	14,15	14,00	1,07	-31,11	25,90	11,81	0,15	12534
JC DECAUX	11,90	11,89	0,08	-5,17	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,45	20,20	1,24	-23,93	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPPIERRE	122,50	122,40	0,08	14,16	134,60	108,20	3,10	12196
LAGAFERE	95,55	95,25	0,31	-8,91	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE	41,60	41,99	-0,93	-11,48	54,85	37,00	0,82	13021
LEBRON (CIE)	56,40	56,45	-0,09	12,35	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	128,00	125,50	1,99	-11,11	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	103,30	n/d	-16,69	143,20	101,10	1,49	12528
LEGIS INDUST.	18,31	18,50	-1,03	-16,77	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,00	3,00	n/d	5,26	3,80	2,76	n/d	7508
LINCINDUS	32,20	32,20	n/d	2,22	35,97	30,00	8,76	12135
L'OREAL	76,30	76,35	-0,07	-5,68	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	60,05	61,50	-2,36	-4,37	83,40	57,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	12,50	n/d	-3,84	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	44,96	45,65	-1,51	-1,61	61,60	38,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	42,03	42,70	-1,57	-22,73	57,60	37,00	n/d	6494
MATUSSIÈRE FOREST.	7,10	7,15	-0,70	-20,13	9,85	6,90	0,22	6057
MAUREL ET PROM	21,00	20,98	0,10	35,48	24,99	15,10	0,91	5107
METALLEUROP	2,42	2,37	2,11	-21,42	4,90	2,18	0,61	12038
MICHELIN	39,30	39,01	0,74	-6,07	45,05	33,01	0,85	12126
MONTUPET SA	13,51	13,84	-2,38	-29,53	16,40	10,50	0,17	3704
WENDEL INVEST.	23,80	24,10	-1,24	n/d	36,40	21,20	2,20	12120
NATEXIS BQ POP	76,00	77,00	-1,30	-21,56	97,50	73,50	2,50	12068
NEOPOST	36,80	36,30	1,38	12,46	44,50	32,30	n/d	12056
NEXANS	16,25	16,00	1,56	-2,24	24,90	15,27	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	27,09	27,09	n/d	21,20	29,69	21,52	0,60	5287
NORD-EST	n/d	21,89	n/d	-19,19	27,90	19,89	0,40	12055
NRJ GROUP	16,25	16,22	0,18	-22,39	26,00	13,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS.	2,70	2,85	-5,26	-69,83	9,40	2,40	n/d	12413
ORANGE	5,79	5,89	-1,70	-43,12	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	76,55	78,80	-2,86	-8,12	85,20	70,20	1,50	3117
PECHINEY ACT ORD A	39,00	39,82	-2,06	-32,64	63,80	34,00	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	48,45	48,40	0,13	-29,31	59,60	33,90	1,79	3640
PENAUILLÉ POLY #	13,01	13,21	-1,51	-67,06	45,59	11,27	0,28	5338
PERNOD-RICARD	88,00	89,50	-1,68	-1,14	105,40	81,30	1,00	12069
PEUGEOT	48,14	47,80	0,71	0,81	60,80	40,18	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED.	88,85	89,10	-0,28	-38,55	154,69	68,00		

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les championnats du monde de canoë-kayak (slalom) se sont achevés dimanche 25 août à Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Sur l'Isère, les slalomeurs français ont décroché **SIX MÉDAILLES**, dont trois en individuel :

or pour **FABIEN LEFÈVRE** en kayak, argent pour les jumeaux Pierre et Christophe Luquet en canoë biplace, bronze pour Patrice Estanguet en canoë monoplace. Le titre mondial obtenu samedi par Fabien Lefèvre, un Palois de vingt ans, est le premier pour la France dans cette discipline depuis 1969. Le slalom se bat pour garder son **STATUT DE DISCIPLINE OLYMPIQUE**, acquis en 1992, et doit pour cela élargir sa pratique dans le monde. Des actions sont menées à destination de **PAYS « ÉMERGENTS »** comme le Brésil et la Chine par la fédération internationale, la fédération française et EDF, son partenaire principal.

Pour assurer son avenir olympique, le slalom veut se mondialiser

Canoë-kayak • Les slalomeurs français ont obtenu trois titres lors des championnats du monde, qui se sont tenus à Bourg-Saint-Maurice. En coulisses, leurs dirigeants s'emploient avec l'aide d'EDF, partenaire de la fédération, à assurer la pérennité de cette discipline aux Jeux

BOURG-SAINT-AURICE
(Savoie)

de notre envoyé spécial

Les appelés du 7^e bataillon de chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice avaient revêtu leur plus belle « tarte », ce large béret dont ils se couvrent le chef. Ils étaient préposés au lever des couleurs sur les rives de l'Isère, où se sont déroulés les championnats du monde de canoë-kayak, catégorie slalom, du 20 au 25 août. Ils avaient 44 drapeaux en stock. Un très petit nombre aurait suffi : le français, l'allemand, le slovaque et le tchèque. Les slalomeurs de ces quatre nations ont, comme souvent dans cette discipline, raflé la plupart des titres et l'essentiel des médailles.

Assise sur son matelas de six médailles (trois d'or, une d'argent, deux de bronze), la Fédération française de canoë-kayak (FFCK) pourrait se réjouir de ce « splendide isolement ». Elle le déplore. Elle redoute que la domination de ces quelques pays ne desserve l'avenir olympique de ce sport. Elle craint que les compétitions de slalom ne fassent les frais de la volonté du Comité international olympique de resserrer le programme des Jeux, question qui sera à l'ordre du jour de la commission exécutive du CIO, du 27 au 29 août, à Lausanne.

ÉPREUVES EN SURSIS

« Le CIO demande aux fédérations internationales de réunir au moins 75 nations membres. Nous visons donc cet objectif », explique Ulrich Feldhoff, le président de la Fédération internationale de canoë-kayak (FIC). « Nous sommes convaincus de l'intérêt de rester sport olympique,



SYLVAIN MUSCO/BEP / LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Le Français Fabien Lefèvre s'est adjugé le titre de champion du monde de kayak, samedi 24 août à Bourg-Saint-Maurice. A 20 ans, il symbolise le dynamisme du canoë-kayak français, qui lutte pour assurer la pérennité de la discipline aux Jeux olympiques.

la plus grosse fédération au monde, en budget, en nombre de cadres, de licenciés, de clubs et d'endroits pour pratiquer le slalom. On se doit de jouer un rôle de locomotive. »

APPUIS FINANCIERS

Aux championnats du monde de Bourg-Saint-Maurice, la France a joué ce rôle à plein régime. Avec l'appui financier des ministères des sports et des affaires étrangères, la FFCK a invité les athlètes de onze nouvelles nations, comme la Chine, le Liban ou le Maroc. Tous n'ont pas fait des miracles dans les eaux tourmentées de l'Isère. « Il y a un gros dilemme, assure Franck Adisson. On veut à la fois produire un beau spectacle, sur un tracé difficile, et faire venir des athlètes néophytes, qui sont pénalisés par ces difficultés. » Depuis quelques années, la France envoie ses techniciens en mission dans les pays dits « émergents » du canoë-kayak : Yves Narduzzi œuvre aux Etats-Unis, Denis Langlade en Chine et Alain Jourdan au Brésil.

Hasard ou nécessité, ces deux derniers pays font partie des « pays cibles » déterminés séparément par la FIC et par EDF pour favoriser le développement du canoë-kayak dans le monde. « Nous sommes parvenus aux mêmes conclusions au même moment, indique Gilles Bernard, le directeur d'HydroStadium, la filiale d'EDF consacrée à la construction de stade d'eaux vives. La FIC a raisonné en pensant à son développement et moi, j'ai fait une analyse de type marketing. La Chine va accueillir les Jeux en 2008 et le Brésil, par sa taille et sa situation géographique, présente des conditions très intéressantes. »

La Fédération française suit ces évolutions de très près. Fin mai, elle a envoyé une délégation de trente-huit personnes pour la première des cinq manches de la Coupe du monde de slalom à Guangzhou, en Chine. Officiellement, ce séjour de dix jours, qui serait revenu à environ 30 000 euros à la FFCK, n'est pas lié aux démarches menées en Chine par HydroStadium, qui étudie actuellement la possibilité d'y construire « entre huit et dix stades d'eaux vives », selon Gilles Bernard.

Là aussi, les intérêts industriels des uns convergent avec ceux, sportifs, des autres : « Il faut que la Chine obtienne une médaille d'or en slalom aux Jeux de Pékin, insiste Antoine Goetschy. Cela va motiver d'autres pays, montrer que c'est un sport accessible. » Et la Chine, par sa puissance, pourrait devenir un allié précieux pour assurer l'avenir olympique du slalom.

E. C.

Eric Collier

souligne Wilfried Forgues, champion olympique de canoë biplace à Atlanta, en 1996, et membre de la commission slalom à la FIC. Cette discipline colle complètement à la nouvelle définition d'un sport olympique : propre, très télégénique, et comptant des médaillables sur tous les continents, sauf l'Afrique. »

Problème : les slalomeurs ne sont pas très bien organisés – « Nous sommes un peu bohèmes, un peu hédonistes », assure Franck Adisson, l'ancien partenaire de Wilfried Forgues – et les figures imposées par le CIO seraient du genre « biaisées », à en croire le directeur technique national : « On nous demande de réunir 75 nations, mais, au bout du compte, il n'y a que 83 places pour les slalomeurs aux Jeux », regrette Antoine Goetschy.

Après un bref passage aux Jeux de Munich, en 1972, les épreuves de

slalom ne sont devenues olympiques qu'en 1992, aux Jeux de Barcelone. Depuis, elles sont en sursis. Le bassin en eaux vives d'Atlanta (1996) avait été dans un premier temps jugé trop coûteux, celui de Sydney (2000) a failli ne jamais voir le jour. La course en ligne, autre discipline du canoë-kayak, présente aux Jeux depuis 1936, ne connaît pas ce genre de problèmes : elle se dispute sur le même plan

d'eau que les épreuves d'aviron.

Il avait fallu le lobbying conjugué de la FFCK et de son principal partenaire, EDF, pour que la compétition survive aux hésitations du comité d'organisation de Jeux de Sydney. La France avait mené ce combat quasi seule. « En 1992, en 1996 et en 2000, la France a été la meilleure nation, si l'on prend en compte les classements jusqu'au huitième, rappelle Antoine Goetschy. Nous avons

Après « sept ans de galère », Fabien Lefèvre est devenu champion du monde de kayak

BOURG-SAINT-AURICE

de notre envoyé spécial

Il a 20 ans et déjà une foule d'habitudes. Avant de disputer sa première finale de championnats du monde de kayak, Fabien Lefèvre, qui avait réussi le meilleur temps de la première manche, samedi 24 août, a fait « une petite sieste ». Puis, avant de s'élancer pour la finale, le jeune Orléanais aux boucles brunes a regardé les images du slalom « parfait » réalisé par l'Allemand Thomas Schmidt aux Jeux olympiques de Sydney. « Depuis deux ans, je me passe toujours cette vidéo dans les moments importants, explique-t-il. Je la regarde en écoutant une musique italienne, qui me met dans un état d'excitation et de concentration extrêmes. »

Cela avait marché pour des épreuves de Coupe du monde. Cela a encore fonctionné à Bourg-Saint-Maurice. Fabien Lefèvre a « navigué en confiance » sur le bassin en eaux vives réputé le plus difficile au monde : il est devenu le premier Français à s'offrir la

médaille d'or en kayak, trente-trois ans après Claude Peschier, le père de son grand rival, Benoît.

Entre ses deux manches, le futur champion du monde avait également conversé avec les frères Patrice et Tony Estanguet, ses deux partenaires de club, à Pau, tous deux médaillés olympiques en canoë. Il lui ont conseillé de « ne pas prendre trop de risques » sur le haut du parcours, puis de « lâcher les chevaux après la porte 14 ». Il se sentait « physiquement au top », alors tout s'est passé au poil. Il savoure : « Nous, les jeunes kayakistes de l'équipe de France, nous avons pu montrer notre style, qui comporte plus de risques, même s'il reste à peaufiner. »

« IL A UN CÔTÉ CRÉATIF »

« Fabien possède un petit plus, qu'il n'exploite pas complètement, souligne son entraîneur, Sylvain Curinier, vice-champion olympique de kayak en 1992. Il a un côté créatif, un côté impulsif qu'il sait mettre en avant

quand il ne maîtrise pas tous les éléments. Il est réactif, malléable, il sait s'adapter. Toute la saison, il a fait face à des scénarios très différents et il en est toujours sorti vainqueur. »

Fabien Lefèvre a enlevé deux des trois manches de Coupe du monde auxquelles il a participé cette saison. Il est en tête du classement général, devant son compatriote Benoît Peschier. Pourtant, la Fédération française de canoë-kayak (FFCK) rechigne à l'envoyer, tout comme ses partenaires de l'équipe de France, disputer la finale de la Coupe du monde, les 14 et 15 septembre, à Tibagi, au Brésil.

« Cela ne figure pas parmi les objectifs définis en début de saison, assure Antoine Goetschy, le directeur technique national (DTN). On s'est mis d'accord avec les athlètes pour dire que, s'ils voulaient y aller, c'était à leur charge. La Fédération n'est pas une vache à lait. » En début de saison, la FFCK n'avait pourtant pas hésité à organiser le déplacement de 38 personnes en Chine, pour une

épreuve de Coupe du monde (voir ci-dessus) : « C'était pour souder notre équipe, et pour démythifier ce pays en vue des Jeux de 2008 », justifie le DTN.

Aux yeux de Christian Hunaut, président de la FFCK, « l'appellation Coupe du monde est un peu surfaite ». Les athlètes, pourtant, y sont attachés. Onze d'entre eux iront donc au Brésil, à leurs frais. A Bourg-Saint-Maurice, les amis de Fabien Lefèvre ont fait circuler un tract à l'attention des partenaires potentiels. « Cela prouve qu'il sait se démerder, qu'il a l'esprit d'un grand champion », apprécie Antoine Goetschy. Le nouveau champion du monde n'est pas rancunier : après avoir souligné tous les sacrifices consentis – « sept ans de galère », dit-il –, Fabien Lefèvre a tenu à remercier « l'Etat français – et donc indirectement le président de la République –, qui donne pas mal d'argent à notre fédération. »

E. C.

Eric Collier

Le tournoi de Flushing Meadows semble promis aux sœurs Williams

Tennis • Le clan Williams a gagné sept des douze derniers tournois du Grand Chelem. Chez les hommes, la compétition est plus ouverte

NEW YORK

correspondance

Serena ou Venus ? La domination des sœurs Williams est si édifiante qu'à l'heure de dégager une favorite pour l'édition 2002 de l'US Open, qui débute lundi 26 août à Flushing Meadows, on voit mal comment le titre pourrait échapper à la famille Williams, qui a fait main basse sur sept des douze derniers tournois du Grand Chelem. Leurs adversaires refu-

sent pourtant de baisser les bras. « Même si leurs performances actuelles sont vraiment impressionnantes, cela ne va pas durer toujours, tempère Amélie Mauresmo. Elles vont finir par connaître un jour sans, et ce jour-là nous devons toutes être prêtes à saisir notre chance. »

LE NOUVEAU JEU DE MAURESMO

Ce refus de céder devant la mainmise des sœurs Williams reflète parfaitement l'état d'esprit actuel de la Française. Victorieuse le 18 août du tournoi de Montréal en disposant en finale de l'Américaine Jennifer Capriati (6-4, 6-1), Amélie Mauresmo dispense un nouveau jeu offensif, axé sur l'enchaînement service-volée. Le responsable de cette métamorphose est son entraîneur, Loïc Courteau, qui a infusé ses préceptes offensifs dans le tennis de son élève. Tête de série n° 10 de l'US Open 2002, Amélie Mauresmo bénéficie d'un tableau plutôt clément, avec l'assurance de ne pas rencontrer une des sœurs Williams – qu'elle

n'a jamais battues – avant les demi-finales.

Qui donc s'érigera en opposante à l'hégémonie du clan Williams ? La jeune génération belge, incarnée par Kim Clijsters et Justine Héning, semble marquer le pas et la Yougoslave Jelena Dokic ne paraît pas encore en mesure de contrer la puissance dégagee par Venus et Serena Williams. « Ennemie attitrée » des deux sœurs, Martina Hingis revient tout juste à la compétition, après plus de trois mois et demi d'absence et une opération de la cheville gauche en mai. La semaine dernière, disputant à New Haven (Connecticut) son deuxième tournoi depuis son retour, la Suisse est apparue à court de compétition, et a été battue par la modeste Russe Anastasia Myskina (7-5, 4-6, 6-0).

Autre joueuse convalescente, Lindsay Davenport est elle aussi de retour à la compétition, après une opération au genou droit qui l'avait tenu éloignée des courts depuis le mois de janvier. La puissante Américaine semble être revenue à son meilleur niveau cet été et s'est his-

sée par deux fois en finale, à Los Angeles et à New Haven.

TABLEAU MASCULIN PLUS OUVERT

Autant les sœurs Williams ont phagocyté le circuit féminin, autant il est difficile de désigner l'homme fort du moment sur le circuit masculin. Les cinq tournois majeurs de l'été – Los Angeles, Toronto, Cincinnati, Indianapolis et Washington – ont accouché de cinq vainqueurs différents : l'Américain Andre Agassi, l'Argentin Guillermo Canas, l'Espagnol Carlos Moya, le Britannique Greg Rusedski et l'Américain James Blake. Tenant de l'US Open, l'Australien Lleyton Hewitt a connu pour sa part une période estivale des plus discrètes. Méfiance toutefois : malgré un tableau difficile, avec un choc avec Greg Rusedski dès le deuxième tour, le n° 1 mondial compte retrouver de sa superbe grâce à la motivation que décuplent chez lui les tournois du Grand Chelem.

Et du côté des Français ? En dehors de l'exception Mauresmo,

les Tricolores affichent une mine plutôt tristounette. Chez les femmes, Mary Pierce a du mal à retrouver son niveau d'antan et, après le départ à la retraite de Nathalie Tauziat et Sandrine Testud, la relève peine à s'affirmer. Chez les hommes, Sébastien Grosjean, tête de série n° 10, affirme ne plus se ressentir de la blessure à la cuisse gauche qui lui empoisonne l'existence depuis un bon moment. Il doit rencontrer au premier tour

une vieille connaissance, le Suisse Marc Rosset. Quant à Arnaud Clément, d'ordinaire si actif sur ciment, il a vu ses velléités offensives bridées par une tenace tendinite au poignet droit. Sous anti-inflammatoires depuis Roland Garros, l'Aixois souffre et avoue ne pas savoir si son poignet pourra endurer les contraintes de matches en cinq sets.

Pascal Giberné

SALONS HAUT DE GAMME

OUVERT EN AOÛT

Canapés et fauteuils CLUB

meubles Decor Actuel

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac +5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et de Paris**.

Contact : Annick DUBRAY - e-mail : desc@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr

Campus de Lille : avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE
Tél : 03.20.21.59.62 - Fax : 03.20.21.59.59

Campus de Paris : Tour La Villette, 6 rue Emile Reynaud - 75019 PARIS
Tél : 01.53.56.36.60 - Fax : 01.53.56.36.61

esc ESCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE - MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Après avoir failli en être exclu, Nice occupe la tête de la L1

Football • Relégué en National il y a moins de trois mois et sauvé in extremis, le club des Alpes-Maritimes est le surprenant leader du championnat. Il devance l'AJ Auxerre, qui s'apprête à disputer un match européen crucial

LE CHAMPIONNAT de France de football vole décidément de surprise en surprise. Une semaine après l'En Avant Guingamp, voilà donc l'OGC Nice en tête du classement de Ligue 1. Les Aiglons ont remporté leur troisième victoire de la saison en s'imposant, samedi 24 août à domicile, face à Montpellier (2-1), à l'occasion de la quatrième journée. Qui aurait envisagé un tel scénario il y a moins de trois mois lorsque le club, repris en main par des investisseurs aux poches moins remplies que les casiers judiciaires de leurs parents, avait été relégué en National par la Ligue de football professionnel ? Relancé avec l'aide de nouveaux actionnaires, mais n'ayant d'autre solution que de se faire « prêter » des joueurs, l'OGC Nice semblait promis à un retour délicat parmi l'élite du football français.

« Nous sommes leaders par accident. Nous avons eu trois matches à domicile, avec un parcours qui a été plus facile que d'autres [Nice a déjà rencontré deux autres promus, Le Havre et Strasbourg, et une équipe en déroute, Lille]. Donc, il faut relativiser, mais c'est 9 points de pris sur les 42 qu'il nous faudra en vue du maintien », a déclaré l'entraîneur niçois, Gernot Rohr. La suite du championnat s'annonce effectivement plus ardue pour ses joueurs, qui iront jouer à Paris le

31 août et recevront l'Olympique de Marseille le 11 septembre dans le cadre d'un derby du Sud qui s'annonce d'ores et déjà explosif.

Les Niçois doivent leur place de leader à une meilleure différence de buts. L'AJ Auxerre compte également 9 points après sa victoire contre Guingamp (2-1). Djibril Cissé a donné la victoire à son équipe en marquant l'un des plus beaux buts de ce début de championnat, d'un ciseau aérien du pied droit. « Nous ne sommes pas irrésistibles. On lutte bien, c'est tout », a commenté Guy Roux, dont l'équipe s'apprête à disputer l'un des matches les plus importants de sa saison, mercredi 28 août contre Boavista Porto.

S'ils parviennent à conserver leur bénéfice du match aller (remporté à Porto sur le score de 1-0), les Bourguignons seront qualifiés pour la prestigieuse (et rémunératrice) Ligue des champions. Samedi, Guy Roux a interdit à ses joueurs de répondre aux questions des journalistes télévisés afin de protester contre la non-retransmission de ce tour préliminaire par une chaîne de télévision. « C'est la faute à Jean-Claude Darmon », a-t-il dénoncé en pointant le PDG de l'agence de marketing Sportfive, qui sert d'intermédiaire auprès des chaînes. « Quand on traite ce genre de dossier au portable et sur la plage, voilà... », a vitupéré Guy Roux.

En Ligue 2, Le Mans fait fort

Les footballeurs de Mans ont effectué un départ tonitruant dans le championnat de Ligue 2. En s'imposant samedi 23 août à domicile face au promu Toulouse (2-1), les joueurs de la Sarthe ont remporté leur quatrième victoire en autant de rencontres. Ils seront encore leaders lors de la prochaine journée car ils possèdent quatre points d'avance sur leurs poursuivants, Caen et Laval, qui n'ont pu se départager dans le Calvados (0-0), ainsi que sur Grenoble, qui a obtenu le nul à Créteil (0-0). Le match au sommet de cette quatrième journée, entre deux ex-équipes de D1, a vu la victoire de Metz sur Lorient (2-1). Enfin, la rencontre nostalgique par excellence, entre l'AS Saint-Etienne et le Stade de Reims, qui vient d'accéder en L2, s'est disputée devant 20 000 spectateurs et s'est soldée par un 0-0.

UN IMPRESSIONNANT OL

L'Olympique lyonnais, pendant ce temps, a fait une nouvelle démonstration de sa puissance offensive en passant 4 buts à Bastia (4-1), deux semaines après en avoir marqués 6 à Sedan. Sonny Anderson a trompé le gardien corse Nicolas Penneteau à trois reprises, ce qui lui permet de prendre la tête du classement des buteurs avec 6 réalisations. Une flagrante faute de main a toutefois terni son troisième but, mais le corps arbitral n'y a vu que du feu. « Je n'ai pas cherché à tricher. Le ballon est venu à mon avant-bras », s'est justifié le Brésilien.

Pendant ce temps, l'Olympique de Marseille s'est offert un deuxième succès à l'extérieur en ne faisant aucun cadeau au Stade Rennais (1-3) grâce, notamment, à un doublé de Cyril Chapuis, qui jouait devant son ancien club. « On a produit du jeu de qualité », a estimé l'entraîneur phocéen Alain Perrin.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE LIGUE 1 (4^e JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs	Le classement									
				points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Carton J	R
Lille	0	0	Troyes	9	4	3	0	1	10	3	+7	7	0
Nantes	2	2	Lens	9	4	3	0	1	6	3	+3	5	1
AC Ajaccio	1	0	Sedan	8	4	2	2	0	14	6	+8	10	0
Auxerre	2	1	Guingamp	8	4	2	2	0	4	2	+2	14	2
Bordeaux	1	2	Strasbourg	7	4	2	1	1	5	2	+3	11	2
Lyon	4	1	Bastia	7	4	2	1	1	9	5	+4	9	2
Monaco	1	0	Sochaux	7	4	2	1	1	7	6	+1	7	2
Nice	2	1	Montpellier	7	4	2	1	1	5	4	+1	11	0
Rennes	1	3	Marseille	6	4	2	0	2	5	2	+3	9	1
Le Havre	0	1	Paris-SG	6	4	1	3	0	5	4	+1	15	1
				5	4	1	2	1	3	3	0	11	3
				5	4	1	2	1	4	5	-1	12	0
				4	4	1	1	2	3	6	-3	14	2
				3	4	1	0	3	2	5	-3	6	1
				2	4	0	2	2	1	6	-5	6	1
				2	4	0	2	2	0	6	-6	7	2
				1	4	0	1	3	1	7	-6	14	1
				1	4	0	1	3	1	8	-7	8	1

La phrase : « Si certains croient que Montpellier est une maison de bienfaisance, ils se sont trompés » (Michel MÉZY, entraîneur de Montpellier)

5^e journée

Samedi 31 août
 Lens-Monaco
 Paris-SG-Nice
 Troyes-AC Ajaccio
 Strasbourg-Lille
 Sedan-Nantes

Guingamp-Bordeaux
 Sochaux-Lyon
 Bastia-Rennes
 Montpellier-Le Havre
Dimanche 1^{er} septembre
 Marseille-Auxerre

Les buteurs

1. S. Anderson (Lyon), 6 buts (+3).
 2. K. Diawara (Nice), 5 buts (+1).
 3. D. Cissé (Auxerre), (+1), Aloïso (PSG) (+1), Juninho (Lyon) 3 buts.

Son holomogue du PSG, Luis Fernandez, aimerait bien en dire autant. Les Parisiens ont livré un match calamiteux au Havre, dimanche soir, où ils se sont miraculeusement imposés grâce à un but du Brésilien Aloïso dans les arrêts de jeu. « On n'a pas été bien bons », a reconnu Luis Fernandez.

L'exploit de la journée doit être

mis sur le compte du RC Strasbourg qui, grâce à la fougue de son attaquant Daniel Ljuboja, a réussi à marquer deux buts à Bordeaux (1-2) alors que la défense girondine n'avait pas encore été trompée une seule fois depuis le début du championnat. « On a un problème : ce n'est pas normal de n'avoir qu'un point sur six à domicile », s'est désolé

l'entraîneur bordelais, Elie Baup.

A noter, enfin, que les arbitres se sont réfrénés puisqu'ils n'ont sorti que trois cartons rouges (à un Rennais, un Guingampais et un Troyen), ce qu'ils avaient fait à 19 reprises lors des trois premières journées.

Frédéric Potet

La finale de la Supercoupe d'Italie s'est exportée à Tripoli à l'invitation de la famille Kadhafi

MILAN correspondance

La Juventus Turin s'est adjugée, à Tripoli, la Supercoupe d'Italie, en battant l'AC Parme 2-1, dimanche 25 août, grâce à un doublé de son attaquant Alessandro Del Piero. Douze heures de voyage avaient été nécessaires, la veille, pour rallier la capitale libyenne et ses 42 °C à l'ombre.

Samedi, les 201 membres de l'insolite expédition « Supercoupe d'Italie en Libye » ont vécu une veille de match pour le moins mouvementée. Leur vol charter a décollé avec un retard inexpliqué de près de cinq heures. Une dépêche de l'agence de presse libyenne Jana, rapidement démentie, avait même annoncé le report de la rencontre, tandis que des rumeurs évoquaient des menaces d'attentat.

Dans l'Airbus 300 s'étaient entassés pêle-mêle, dans un climat surréaliste, les joueurs parmesans et turinois, des VIP en tout genre, des dirigeants, quelques journalistes et le quatuor arbitral... En soirée, les deux équipes avaient dû renoncer à leur séance d'entraînement devant la préca-

té des installations, dépourvues d'un éclairage décent, tandis que l'arbitre, M. Farina, décidait d'aller courir sur un bord de mer recouvert d'une brume de chaleur asphyxiante.

1 MILLION DE PÉTRODOLLARS

Toutefois, pour 1 million de pétrodollars, on se doit d'être capable de surmonter ces petits désagréments. C'est en effet la somme déboursée par la famille Kadhafi pour s'offrir à domicile, aux portes du désert et dans la canicule aoûtienne, une parade de champions internationaux.

Alléchés, les dirigeants d'un Calcio aux poches vides ont rapidement accepté d'exporter la Supercoupe d'Italie, finale des finales opposant le champion d'Italie au vainqueur de la Coupe, dans un stade sans passion, sur une pelouse sablonneuse qui rendait délicat un simple contrôle de ballon, à des milliers de kilomètres de l'enthousiasme de la Péninsule. L'opération a rempli, au passage, les caisses de la Juventus et de Parme de 400 000 euros supplémentaires tandis que la Ligue professionnelle de football empo-

chait, de son côté, 100 000 euros providentiels.

Selon les propos du dirigeant turinois Roberto Bettega, cet événement voulait célébrer « la métamorphose touristique et sportive de la Libye », un pays désireux, depuis la fin de l'embarco aérien, de s'ouvrir au monde afin de trouver une alternative au commerce du pétrole, qui constitue 30 % de son produit intérieur brut. La vérité est tout autre : en période de crise, on ne refuse rien à de généreux actionnaires comme le colonel Kadhafi et son fils Al Saadi, 29 ans, numéro 10 de l'équipe nationale libyenne, qui est sur le point d'intégrer le conseil d'administration du club turinois.

La famille Kadhafi est actuellement détentrice de 7,5 % du capital du club et de 2 % de celui de Fiat. Peu importe si les vrais tifosi des deux équipes, dans l'impossibilité d'obtenir le visa obligatoire, ont dû soutenir leur équipe devant un écran de télévision. Entre supporters et actionnaires, le « calcio-business » a, semble-t-il, tranché.

Guillaume Prébois

Le triathlon d'Autun empoisonné par les algues

Les championnats de France courte distance ont failli être annulés

AUTUN a bien failli devoir annuler les championnats de France de triathlon courte distance, qui se sont finalement déroulés comme prévu dans la préfecture de Saône-et-Loire du vendredi 23 au dimanche 25 août et ont été remportés par Frédéric Belaubre. Lundi 21, à quatre jours du début de l'épreuve, un vent de panique avait soufflé sur cette cité de 18 000 habitants. Le plan d'eau du Vallon, qui devait accueillir les épreuves de natation, était recouvert d'algues vertes et bleues. D'ampleur limitée ces dernières années, le phénomène a pris cet été des proportions considérables sous l'effet de la chaleur.

« Au-delà de l'odeur pestilentielle, cette algue pourrait causer des

troubles du foie aux triathlètes », s'inquiétait Rémi Rebeyrotte, le maire (divers gauche) de la ville. « Dans l'urgence », les services municipaux déversent donc 400 kilos de sulfate de cuivre dans les eaux du lac. Les algues sont réduites à néant. Mais, deux jours plus tard, 2 tonnes de carpes, gardons et autres sandres sont repêchés à la surface du lac. « Ce n'est pas le produit qui est en cause, assure le maire, mais les déchets d'algues mortes. Ça leur a bouché les branchies... »

Les triathlètes, de leur côté, se bouchaient le nez. Et les organisateurs se refusaient à annuler la manifestation. « Cela fait un an qu'on travaillait dessus, plaide Bruno Alexandre, le président du

club Autun-Triathlon. Près de 50 000 euros avaient déjà été investis. » Tout est alors envisagé, jusqu'à l'annulation de l'épreuve de natation. Une solution de repli est finalement trouvée la veille de l'épreuve : un étang municipal, à 6 kilomètres de là, fera l'affaire.

« Malheureusement, ce genre de mésaventures n'est pas un cas isolé, déplore Patricia Costantini, la directrice technique nationale de la Fédération française de triathlon. Le 5 mai, une étape de la Coupe du monde a dû être annulée à Rennes, toujours à cause d'algues. Là-bas, les sols sont gorgés de nitrates. Et je ne suis guère optimiste pour l'avenir... »

Guillaume Frouin

Sébastien Loeb remporte le rallye d'Allemagne

LE FRANÇAIS Sébastien Loeb a remporté, dimanche 25 août à Trèves, la première victoire en championnat du monde de sa carrière en s'imposant dans le rallye d'Allemagne. Au volant de sa Citroën Xsara, il a devancé la Peugeot 206 du Britannique Richard Burns de 14 secondes et celle du Finlandais Marcus Grönholm de plus d'une minute. Le jeune Alsacien, âgé de vingt-huit ans, a pourtant bien failli se voir refuser une nouvelle fois la victoire sur tapis vert. Pareille mésaventure lui était déjà arrivée lors du rallye Monte-Carlo, pour un changement de pneus interdit. L'écurie Subaru, qui n'a finalement pas posé de réclamation, le soupçonnait, dimanche, d'avoir emprunté une partie de la seizième spéciale à l'envers, pour retrouver la bonne route. Le Finlandais Marcus Grönholm conserve la tête du championnat du monde des pilotes, avec 18 points d'avance sur le Britannique Colin McRae.

DÉPÊCHES

■ **MOTO** : L'Italien Max Biaggi a remporté au guidon de sa Yamaha le Grand Prix moto de République tchèque, dimanche 25 août à Brno. Il a devancé dans l'ordre les Honda des Japonais Daijiro Kato et Tohru Ukawa. Le leader du championnat du monde des pilotes, l'Italien Valentino Rossi, a abandonné à deux tours de l'arrivée en raison de problèmes de pneumatiques. Il conserve néanmoins une large avance en tête du classement.

■ **RUGBY** : Leicester s'est imposé de peu devant le Biarritz Olympique (14-13), samedi 23 août à Bayonne, à l'occasion du Trophée des Champions. Les Anglais ont marqué deux essais, alors que les Biarrots n'en ont inscrit qu'un seul, par Philippe Bernat-Salles. Leicester succède au Stade toulousain, qui l'avait battu en 2001 dans cette même compétition. Le Trophée des Champions oppose chaque année le champion de France au champion d'Angleterre, avant le début de la saison européenne de rugby.

■ **CYCLISME** : Le Britannique Jeremy Hunt (Big Mat Auber) a gagné le Grand Prix cycliste de Plouay, qui s'est disputé dimanche 25 août, sur 198 kilomètres. Il devance les Australiens Stuart O'Grady (Crédit agricole) et Baden Cooke (FDJeux.com). Le Français Laurent Jalabert (CSC-Tiscali), qui poursuit sa « tournée d'adieu » au cyclisme français, a terminé 9^e.

■ **FOOTBALL** : Le VfL Bochum, promu cette saison en Bundesliga, a conservé la tête du championnat d'Allemagne, à l'issue de la troisième journée. Bochum s'est imposé (4-2) sur le terrain du Bayer Leverkusen, vice-champion 2002. Le Bayern Munich, 3^e, est allé battre Hambourg 3 à 0. En Angleterre, Leeds et Liverpool ont pris la tête du championnat, après leurs succès respectifs sur West Bromwich Albion (3-1) et Southampton (3-0), samedi 24 août, lors de la 2^e journée. Manchester United et Arsenal ont été tenus en échec à Chelsea (2-2) et West Ham (2-2).

■ **Le Deportivo La Corogne a remporté dimanche à Valence la Supercoupe d'Espagne de football**, en venant à bout du FC Valence (1-0), grâce à un but de Victor dans les arrêts de jeu (92'). Au match aller, le Deportivo s'était déjà imposé 3 à 0.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 68 effectués samedi 24 août. Premier tirage : 2, 16, 26, 37, 43, 46 ; numéro complémentaire : 19. Pas de gagnant à 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 199 923,80 € ; 5 numéros : 1 622,40 € ; 4 numéros et le complémentaire : 56,40 € ; 4 numéros : 28,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,40 € ; 3 numéros : 2,70 €. Second tirage : 1, 8, 28, 34, 39, 45 ; numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 742 024,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 21 128,50 € ; 5 numéros : 1 348,60 € ; 4 numéros et le complémentaire : 51,40 € ; 4 numéros : 25,70 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,00 € ; 3 numéros : 2,50 €.

2022,
 Jérôme étudie
 les phénomènes de coloration
 des poissons rouges.

Qui s'en souvient ses rêves
 Milan Presse accompagne votre enfant
 à chaque étape de son épanouissement.
 Avec **Wakou** (3/7 ans) et **Wopini** (7/13 ans).
 Il peut s'offrir sa concertation, et s'épanouir,
 car il se découvre, des trésors de la nature...
 se préparer à devenir un vrai citoyen de la Terre

MILAN PRESSE JEUNESSE
 révélateur de personnalité

Milan Presse édite 16 magazines de presse éditoriale
 www.milanpresse.com - 0896 20 30 30

AUJOURD'HUI

Temps frais et perturbé

MARDI 27 AOÛT

Le lever du soleil à Paris : 7 h 01
Coucher du soleil à Paris : 20 h 42

Une zone dépressionnaire se trouve sur la France avec une zone pluvieuse sur la partie nord et une activité orageuse dans la partie sud. Les orages pourraient être forts sur la Provence. Les températures sont un peu fraîches pour la saison surtout sur le littoral méditerranéen.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel va être couvert avec un peu de pluie par moments. Ce temps maussade va persister toute la journée. Le vent de nord-est sera modéré. Le thermomètre indiquera entre 18 et 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront nombreux avec de la pluie au nord de la Seine et des averses parfois orageuses au sud. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après quelques brumes ou brouillards matinaux les nuages restent nombreux et des averses se produisent l'après-midi parfois orageuses surtout sur la Bourgogne. Le thermomètre indiquera 20 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages vont être présents sur ces régions avec des averses ou des orages. C'est sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées que les précipitations seront les plus importantes. Les températures seront fraîches pour la saison entre 18 et 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps est agité avec des nuages, des averses et des orages. Sur Rhône-Alpes les précipitations seront plus marquées. Les températures seront fraîches avec 17 à 20 degrés sur le Limousin et l'Auvergne et 20 à 22 degrés sur Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages seront très nombreux et donneront des orages. Ils pourront être violents sur PACA et la Corse, accompagnés de précipitations soutenues. Le thermomètre indiquera 21 à 29 degrés.

27 AOÛT 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	17/27 P	Madrid 14/22 P
Biarritz	16/20 P	Milan 19/24 P
Bordeaux	14/20 P	Moscou 6/20 S
Bourges	13/21 N	Munich 16/20 P
Brest	14/19 P	Naples 23/26 S
Caen	15/19 P	Oslo 11/25 S
Cherbourg	14/20 P	Palma de M. 18/26 P
Clermont-F.	13/21 N	Prague 18/24 N
Dijon	14/24 N	Rome 21/25 S
Grenoble	15/22 N	Séville 18/30 S
Lille	14/21 P	Sofia 14/24 N
Limoges	12/19 P	St-Petersb. 16/24 S
Lyon	14/22 P	Stockholm 15/26 S
Marseille	17/22 P	Ténérife 22/28 S
Nancy	13/23 N	Varsovie 14/27 S
Nantes	13/20 P	Venise 20/25 P
Nice	18/24 P	Vienne 18/24 N
Paris	14/23 N	
Pau	12/19 P	
Perpignan	15/22 P	
Rennes	14/22 P	
St-Etienne	13/21 P	
Strasbourg	14/25 N	
Toulouse	14/20 C	
Tours	13/21 N	

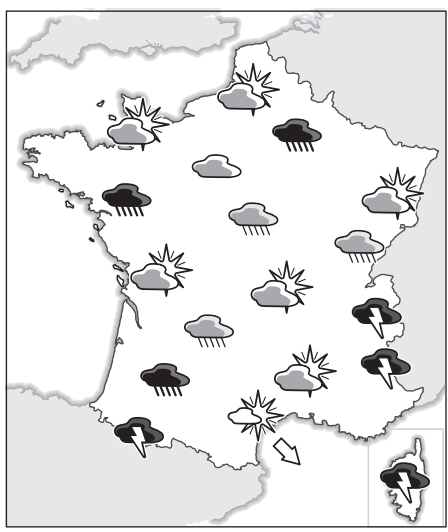
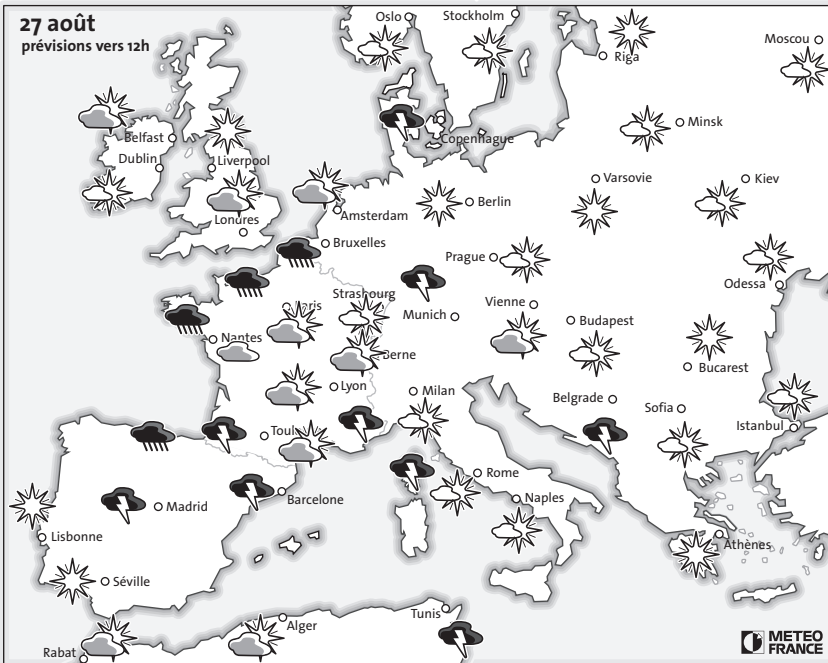
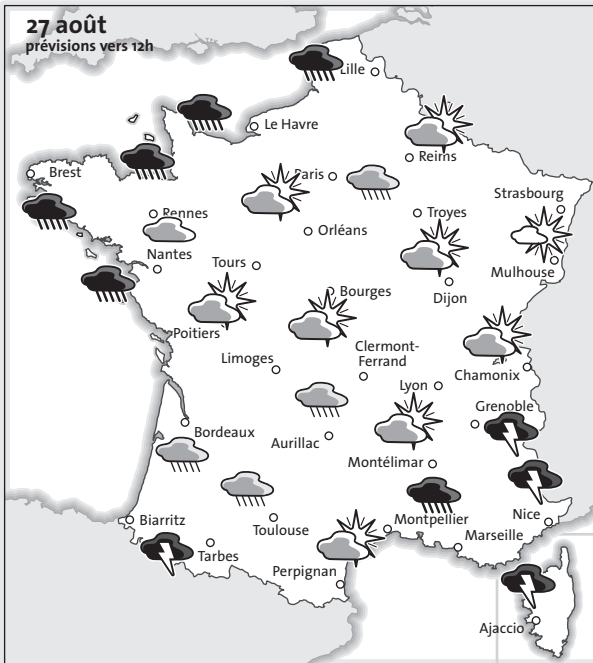
AMÉRIQUES		
Brasilia	15/26 S	
Buenos Aires	21/28 C	
Caracas	26/30 P	
Chicago	18/27 S	
Lima	14/19 S	
Los Angeles	17/23 S	
Mexico	10/25 C	
Montréal	13/22 C	
New York	22/28 C	
San Francisco	16/24 S	
Santiago Ch.	6/20 P	
Toronto	15/22 C	
Washington DC	22/26 P	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/32 P	
Fort-de-Fr.	26/31 P	
Nouméa	17/21 P	
Papeete	23/29 S	
Pointe-à-P.	26/32 P	
St Denis Réu.	19/24 S	

AFRIQUE		
Alger	18/27 N	
Dakar	27/30 S	
Kinshasa	21/31 S	
Le Caire	24/34 S	
Nairobi	14/23 S	
Pretoria	14/20 P	
Rabat	13/24 N	
Tunis	23/30 P	

EUROPE		
Amsterdam	18/23 N	
Athènes	23/30 S	
Barcelone	17/22 P	
Belfast	10/19 N	
Belgrade	18/27 P	
Berlin	18/28 S	
Berne	13/20 N	
Bruxelles	17/22 P	
Bucarest	13/28 S	
Budapest	16/27 N	
Copenhague	18/24 P	
Dublin	11/20 N	
Francfort	17/21 P	
Genève	15/23 N	
Helsinki	14/24 S	
Istanbul	22/27 N	
Kiev	15/25 S	
Lisbonne	17/26 S	
Liverpool	14/22 S	
Londres	17/23 N	
Luxembourg	16/20 P	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/34 P	
Beyrouth	24/30 S	
Bombay	25/30 S	
Djakarta	24/31 P	
Dubaï	32/40 S	
Hanoï	27/31 P	
Hongkong	27/28 P	
Jérusalem	18/29 S	
New Delhi	27/34 S	
Pékin	21/30 S	
Séoul	24/28 P	
Singapour	25/27 P	
Sydney	9/17 S	
Tokyo	24/28 P	

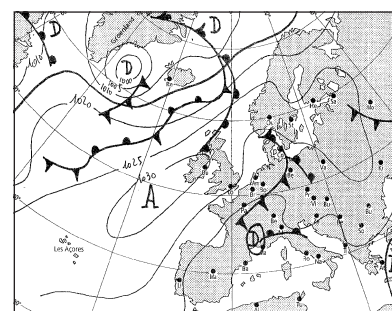


PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT

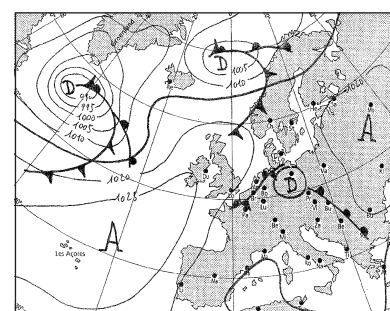
Tarif Famille : Paris/Toulouse 41 € ttc.

Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

Mercredi 28 août
Le temps reste toujours perturbé avec des précipitations. Une petite amélioration se dessine sur les côtes de la Manche avec davantage d'éclaircies. Les températures sont toujours fraîches pour la saison.



SITUATION LE 26 AOÛT À 0 HEURE TU



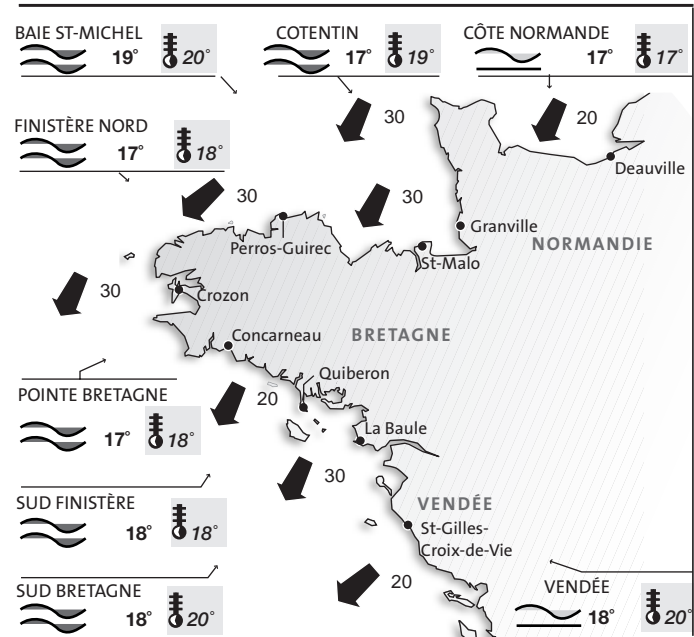
PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT À 0 HEURE TU

Sur les plages

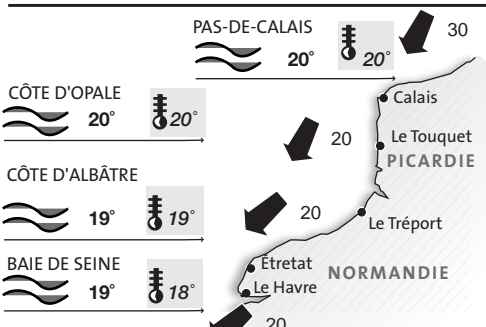
Le 27 août vers 12 heures

Le ciel restera chargé en toutes régions avec de faibles pluies des côtes de la Manche à l'Atlantique. Les précipitations orageuses persistent en Méditerranée.

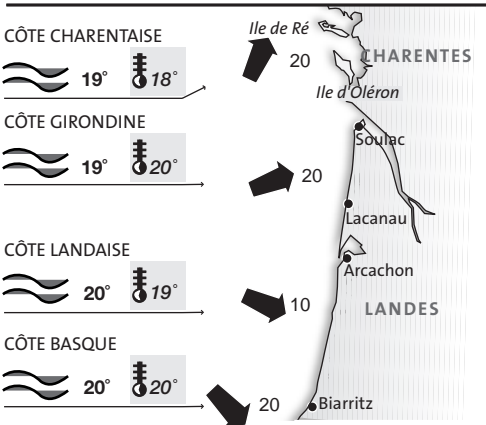
Ouest



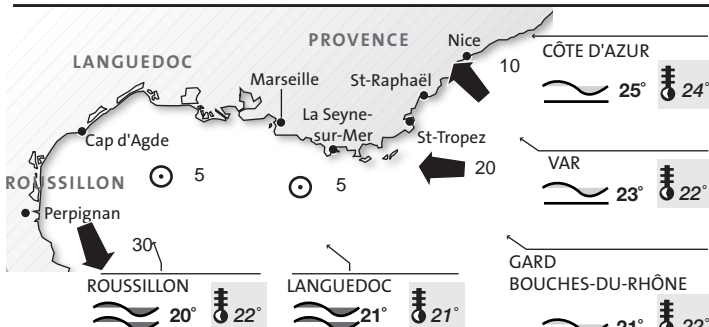
Nord



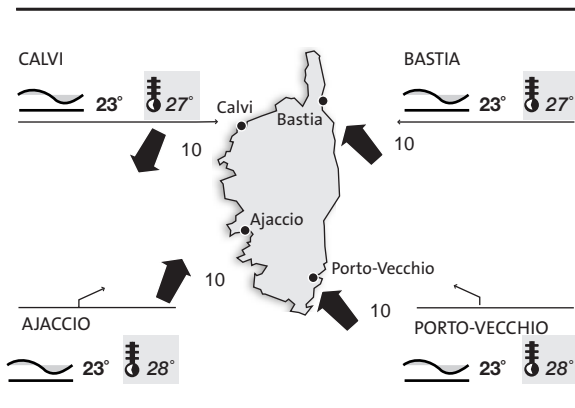
Sud-Ouest



Sud

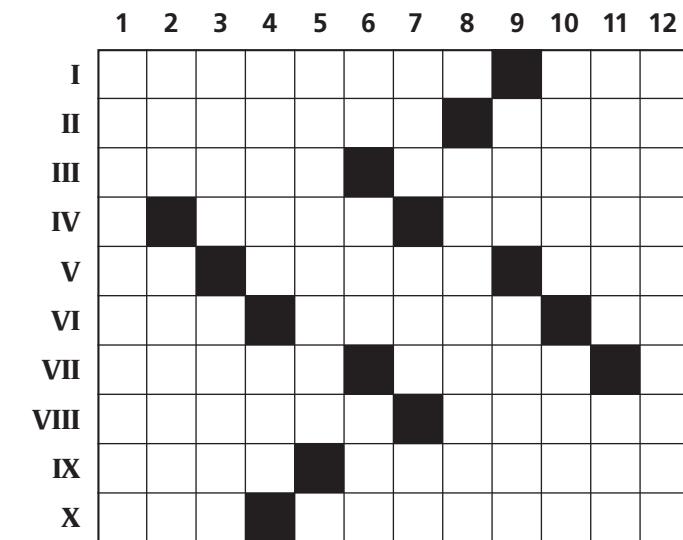


Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 203



HORIZONTELEMENT

I. Saleté dans le moteur. Parfois plein de malice. - II. Dépassement dangereux. Chef de famille. - III. Progrès rapide. Pratiques l'ouverture. - IV. Acheté par les femmes, feuilleté par les hommes. Bien accroché. - V. Un tiers de quatre. Il fait bon y retourner. Les cabinets sont à droite ou à gauche de la sortie. - VI. Peuple du Nigeria. Essaie. Préposition. - VII. Rentre-dedans.

S'oppose au rentre-dedans. - VIII. Simple. Un Anglais qui ne roule pas toujours à gauche. - IX. Prince de légende. Promesse gouvernementale. - X. Sans débordement. Carnivores courts sur pattes.

VERTICALEMENT

1. Fonctionne en groupe. - 2. Evite le blocage. Engagea pour la suite. - 3. Fait du tort. Finissent en bières. - 4. Critiqua à contre-

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 288

Quel désordre !

ALBAN est paresseux et n'est pas très ordonné. Aussi, quand on lui offre un petit meuble pour y ranger les boîtes contenant ses six paires de chaussures (trois paires de moccasins et trois paires de baskets), se contente-t-il d'étiqueter chacune des trois étagères de deux initiales, « B » et « M », B désignant les baskets et M les moccasins (chaque étagère contient deux boîtes).

Une semaine plus tard, Alban a tout dérangé. Sa mère prend les choses en mains. Elle décide de

marquer chaque boîte du symbole « B » ou « M ». Elle sait que les trois indications portées sur les étagères sont désormais toutes les trois fausses.

Combien de boîtes lui suffira-t-il d'ouvrir pour identifier à coup sûr les contenus des six boîtes ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 3 septembre.

Solution du jeu n° 287 paru dans *Le Monde* du 20 août.

La « mystification » de 3 par 3 donne 61. On commence par calculer, pour tout entier *a*, le « mystifié » de 1 par *a*. D'après le mystère 3 : $1^* a = 0^* [1^* (a - 1)] = [1^* (a - 1)] + 1$. En réitérant cette égalité, on obtient :

$$1^* a = [1^* (a - 2)] + 2 = [1^* (a - 3)] + 3 = \dots = [1^* 0] + a = 0^* 1 + a$$

$$1^* a = a + 2$$

Par un procédé analogue, on obtient le résultat :

$$2^* a = 2a + 3$$

Alors, $3^* 3 = 2^* (3^* 2)$, et $3^* 2 = 2^* (3^* 1)$ et $3^* 1 = 2^* (3^* 0) = 2^* 5 = 13$, d'où $3^* 2 = 29$, donc $3^* 3 = 2^* 29 = 61$.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse durant vos vacances

par Internet

www.lemonde.fr

(rubrique « le quotidien/abonnements »)

ou par téléphone

0825 022 021

(0,15 € TTC/min)

Chaque jeudi avec

Le Monde

DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi réformant l'élection des députés en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi qu'une proposition de loi constitutionnelle concernant l'élection du président de la République dans ces départements.

www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0177.asp
www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0161.asp

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claire et Raphaël BIOCHE partagent avec **Marie** la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel,

à Clermont-Ferrand, le 22 août 2002.

16, rue du Port,
63000 Clermont-Ferrand.

Lison,

née le 10 septembre 2001,

chez

Guillaume et Myriam PELLETIER-LACHERET,

Gabriel,

né le 2 juillet 2002,

chez

Emmanuel et Miriam BLEUSE-PICKER,

font la joie de leur famille et de leurs arrière-grands-parents.

Paul et Nicole Pelletier-Sibertin-Blanc,
20, rue de Saumur,
37140 Chouzé-sur-Loire.

– Le 22 août 2002,

une petite fée est entrée dans la ronde.

Bethsabée,
sa sœur,

Lila,
sa cousine,

sont éblouies.

Elles chantent et dansent la naissance de

Ondine.

Vanessa et Xavier Barrier,
2, boulevard Angibout,
78740 Vaux-sur-Seine.
France et Jean-Claude Barbion-Ritte,
350, avenue Foch,
78670 Villennes-sur-Seine.

Jean-Michel SAINT-OUEN
et
Catherine,
née **PACARY,**

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le mercredi 21 août 2002.

– Bonjour,

Kaspar WILTHIEN.

Ta venue au monde, le 21 août 2002, à Paris, a réjoui tes parents,

Valérie HÉLIN

et

Fabrice WILTHIEN,

mais aussi

Michèle et Michel HÉLIN,
Sylvie PÉJU et Hervé,
Pierre-Henry WILTHIEN et Evelyne,
Véronique HÉLIN,
Eric ZOLOTOUKHINE et Nathalie,
Laurent et Jean-Noël WILTHIEN,

et tous les autres rameaux de ton arbre généalogique.

Anniversaires de naissance

– Cette année, pas de carte !

Bon anniversaire,

Emmanuel.

Sandrine, Hugo et Jules.

Mon Doudou,

Mon précieux amour,

bon anniversaire.

Ton homme.

Valérie,

J'ai failli oublier.
Je suis sauvé.
Je te souhaite plein de bonnes choses (et même plus) pour cette nouvelle année...

Newton.

Décès

– Mme Suzanne Batouche, née Dagorn,
Karim, Farid, Sélim et Yasmine,
ses enfants,
Et ses petits-enfants.
Ainsi que les familles Dagorn, Batouche, Fergane, parentes et alliées de France et d'Algérie,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Ahmed-Chérif BATOUCHE,
avocat au barreau d'Alger,
bâtonnier,
membre fondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme,

survenu à Paris, le 20 août 2002, dans sa soixante-neuvième année.

– Le 23 août 2002,

Colette BOULIN

nous quitte pour rejoindre son époux,

Robert BOULIN,

et leur fils,

Bertrand BOULIN.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 28 août 2002, à 11 heures, en l'église de Villandraut (Gironde).

Boulin-Burgeat,
278, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Franca,
son épouse,
Edmondo, Elisabetta, Andreina et Alessandra,
Leurs conjoints et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

comte Carlo-Maria BUONACCORSI
di Castel San Pietro,

survenu à Rome, le 23 août 2002.

– Sandra, France et Michèle Decelle ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Antonin Maurice Alexandre DECELLE,

qui nous a quittés le 22 août 2002, dans sa quatre-vingt-septième année.

– Victor Sanchez,
directeur du département des sciences pour l'ingénieur du Centre national de la recherche scientifique,

Et les membres de son équipe,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard FARAL,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chargé de recherche de 1^{re} classe
au CNRS,

survenu le dimanche 11 août 2002.

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 août, à 11 heures, au cimetière de Perthes-en-Gâtinais (Seine-et-Marne).

CNRS,
département des sciences pour l'ingénieur,
3, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– La direction,

Et l'ensemble du personnel du Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses,

Ainsi que tous ses collègues du groupement des utilisateurs de Luli,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard FARAL,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chargé de recherche de 1^{re} classe
au CNRS,

survenu le dimanche 11 août 2002.

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 août, à 11 heures, au cimetière de Perthes-en-Gâtinais (Seine-et-Marne).

Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses,
UMR-7605, CNRS, CEA,
Ecole polytechnique,
université Paris-VI,
Ecole polytechnique,
91128 Palaiseau.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC

TARIF ABONNÉS

18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC

Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 659,96 F TTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS :

13,35 € - 87,55 F TTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Mme et M. Henri Megier,
Mme et M. Guy Hocquet,
Mme et M. Frédéric Blanc et leurs enfants,
Ysa Hocquet,
Odette Bozonnet,
font part du décès de

M. André GAUDARD.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu, le jeudi 22 août 2002, dans la plus stricte intimité familiale.

– Le doyen de la faculté de médecine de Nancy,
Le corps enseignant,
Le personnel administratif et technique,
Les étudiants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 22 août 2002, de

M. le professeur François STREIFF,

doyen honoraire de la faculté de médecine de Nancy,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

– Christine Leroy-Sahli et ses enfants remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leur soutien, se sont associées à leur douleur lors du décès de leur mari et père,

M. Larbi SAHLI.

– Vanessa,
son épouse,
Clara et Laurent,
ses enfants,
Ses parents,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Alain THIERY,

fondateur de la société Criter Plus,

survenu le 21 août 2002, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 27 août, à 11 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– Mme Raymond Javault,
Ses enfants et ses petits-enfants, très touchés par vos manifestations d'amitié lors de la disparition de

Françoise JAVAULT-CAUX,

vous prie de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Offices religieux

La Communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines annonce que les offices de Rosh Hashanah seront célébrés les 6 et 7 septembre 2002, et les offices de Yom Kippour les 15 et 16 septembre, à Paris-16^e. Le rabbin officie en français, anglais et hébreu. Pour tout renseignement, téléphonez au : 01-39-21-97-19.

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS

TopFi

ASSURANCE BANQUE FINANCE

Le salon pour recruter vos meilleurs collaborateurs.

Vous recherchez des jeunes diplômés ou expérimentés, Bac +2 à Bac +4/5, attirés par les carrières de l'Assurance de la Banque et de la Finance ? A TopFi, saisissez l'occasion unique de recruter vos meilleurs collaborateurs dans des fonctions aussi diverses que commerciales, informatiques ou financières.

Réservez dès maintenant votre stand

Le Monde : Julien Bessaud - Tél. : 01 42 17 39 30 - jbessaud@mondepub.fr
L'Argus de l'Assurance : Béline Simon - Tél. : 01 56 79 45 17
bsimon@largsusdelassurance.com

LE SALON DE RECRUTEMENT

LE NOUVEL ÉVÈNEMENT CRÉÉ PAR

L'ARGUS DE L'ASSURANCE **Le Monde** **La Tribune**

OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ
1 mois
26,35€* 172,84F
seulement

Le Monde

le quotidien de votre été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

A partir du 13 juillet, chaque semaine, *le Monde* vous propose une nouvelle inédite signée Philippe Djian, Didier Daeninckx...

Et tout au long de l'été, évadez vous avec les 5 grandes séries de l'été :

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Le quotidien/abonnements")

- redécouvrez avec des grandes plumes du *Monde*, 12 reportages sur des événements historiques parus dans *le Monde* depuis 1944
- entrez dans l'univers très étrange de 6 personnalités excentriques : Pierre Loti, Salvador Dali...
- naviguez le long du fleuve Congo

- plongez dans l'univers très fermé des courses de chevaux
 - découvrez les liens intimes entre un personnage célèbre et sa mère
- Et bien d'autres rendez-vous pour faire le tour de la France des îles, l'actualité des festivals...

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet :
www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
☐ 2 semaines (13 n°)	14,60 € (95,77 F)
☐ 3 semaines (19 n°)	21,10 € (138,41 F)
☐ 1 mois (26 n°)	26,35 € (172,84 F)
☐ 2 mois (52 n°)	57,60 € (377,83 F)
☐ 3 mois (78 n°)	85,60 € (561,50 F)
☐ 12 mois (312 n°)	301,50 € (1977,71 F)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A retourner 10 jours à l'avance

201 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
 Prénom :
 Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
 Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

Chèque joint à l'ordre de la Société Editrice du *Monde*
 Carte bancaire

N° : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire le :

| | | |

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 31,20€ prix de vente au numéro
 ** Offre valable jusqu'au 31/08/2002, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-44-97-54-54
 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

OFFRES D'EMPLOI

Dirigeants ♦ Gestion ♦ Commercial ♦ Conseil ♦ Banques ♦ International ♦ Industrie

offres d'emploi

Ready for eLearning?



www.im-c.de/jobs.htm

imc is the leading eLearning company in Germany and Switzerland. Over 30 major European enterprises such as Daimler Chrysler, Lufthansa and UBS develop and realize their eLearning strategy with imc's consulting services and eLearning platform. imc is a sound, profitable and solid company that currently employs 140 highly skilled people. Headquartered in Saarbrücken/Germany we are now planning to enter the French market and to open up an subsidiary in Paris.

Therefore, we are looking for the

Sales/Managing Director of imc France

Your Responsibility:

- Sales and Marketing in France
- Business Development in France and Foundation of imc France in 2002/03
- Recruiting and Personal Management
- Controlling, Cost and Profit Responsibility

Our Expectations:

- University degree, ideally in IT-oriented Business Administration
- Minimum of 5 years experience as a Senior Sales/Consultant in the IT Sector, ideally in the eLearning market
- French mothertongue, approximately 35 years old
- High degree of flexibility, excellent negotiation and presentation skills
- Languages: Fluency in French, English (and/or German) are essential
- Strong personality

If you are prepared to face the challenge of this ambitious position and if you want to build up the market in France with us, please apply directly by sending your complete documents (incl. CV, testimonials and your desired salary).

Looking forward to hearing from you!

imc information multimedia communication AG, Annette Lakas
Altenkesseler Straße 17 / B2, 66115 Saarbrücken / Germany
Tel +49 (0)681 / 9762-801, eMail: annette.lakas@im-c.de



orc.fr

Secrétaire général

membre de SYNTHEC

Managez les projets d'un établissement de santé réputé

Rigueur, engagement, professionnalisme et compétence sont les maîtres mots de notre établissement, partagés par plus de 400 collaborateurs. Nous sommes un acteur important dans le secteur de la santé. Nous favorisons le progrès médical, la sécurité et la qualité des soins prodigués aux patients.

Rattaché au directeur de notre établissement, vous êtes une force de proposition constante. Vous faites évoluer l'organisation dans le cadre de notre stratégie de développement et assurez la mise en place et le suivi opérationnel de tous nos projets : financiers, humains, matériels. Vous avez en charge l'administration générale de l'établissement (finances, RH, informatique, hôtellerie, services généraux...). Vous encadrez une équipe de 6 collaborateurs.

Depuis au moins 10 ans, vous avez fait preuve de votre aptitude à faire évoluer une organisation, à négocier, à surmonter les difficultés. Votre capacité à anticiper, votre intégrité sont depuis longtemps reconnues. Vous avez assumé des responsabilités importantes et vous maîtrisez tous les "fondamentaux" de la finance et de la gestion.

Faites-vous connaître

Envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite et CV) à notre conseil Altedia Drouot Sélection, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, sous la référence 454/4LM.

Confidentialité totale assurée. Poste basé dans l'ouest de la France.

E-mail : altesia-esr@altesia.fr - Site : www.altesia-esr.com



N°1 européen des turbopropulseurs, présent sur les 5 continents, ATR bénéficie du savoir-faire et de l'expérience de ses fondateurs EADS et Alenia. ATR se positionne comme le constructeur européen d'avions destinés aux compagnies aériennes régionales. Nous recherchons un :

Juriste International

Toulouse (31)

H/F

Au sein de la Direction Juridique, vous assurez un rôle de conseil en matière de :

- ♦ négociation/rédaction d'accords commerciaux, contrats de vente et financements d'aéronefs,
- ♦ analyse juridique et réglementaire relative au négoce d'avions,
- ♦ identification et minimisation des risques commerciaux,
- ♦ droit de la concurrence,
- ♦ assurances (RC produits) et management du risque, contentieux (gestion des litiges) en relation avec les conseillers juridiques extérieurs.

De formation juridique supérieure (DEA, DESS/DJCE), complétée par un diplôme anglo-saxon (JD, LL.M, MCJ), vous bénéficiez d'une expérience en droit anglo-saxon de 6/8 ans au sein d'un cabinet d'avocats et/ou d'une entreprise en matière de financements d'actifs, contentieux/arbitrage, etc.

Bilingue anglais. Passionné d'aéronautique, cette recherche est une réelle opportunité pour vous.

Merci d'adresser votre candidature, **par e-mail** (format WORD) :

taxlegal@michaelpage.fr ou par courrier,
sous la référence JEV400738 à Eric Verney.

159, avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL
www.michaelpage.fr

Richesse des métiers, Diversité des horizons...

La présence dans plus de 100 pays, la multiplicité des métiers, la volonté de développer des technologies de pointe... C'est de cette diversité que naît l'échange et dans cet univers que TotalFinaElf puise sa force. Rejoignez les 130 000 collaborateurs d'une des premières compagnies pétrolières au monde car les défis de TotalFinaElf sont avant tout les vôtres.

2 Ingénieurs Commerciaux h/f

Gaz / Electricité

Nous renforçons actuellement nos équipes à un niveau international dans le domaine de l'énergie, notamment du gaz et de l'électricité. Nous recherchons, pour chacun de ces domaines, un ingénieur commercial. Vous aurez à créer et à gérer un portefeuille de clients industriels majeurs pour certaines zones géographiques en France.

Après avoir analysé le marché actuel vous définirez, avec les équipes responsables, la stratégie de vente et de marketing à mettre en place. En dehors du travail d'acquisition et de suivi des clients, votre mission pré suppose une habilité à la négociation de ce type de contrat et, dans le domaine du gaz, la connaissance de l'accès aux réseaux de transport. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les services de trading et de vente situés dans différentes villes européennes.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous bénéficiez de 3 à 5 ans d'expérience dans l'un de ces secteurs et recherchez une opportunité de carrière dans un Groupe à forte connotation internationale. Dynamique, autonome, excellent négociateur, vous avez l'esprit ouvert et appréciez le travail d'équipe. Vous parlez bien sûr couramment l'anglais et sans doute aussi une seconde langue européenne.

Merci d'adresser votre candidature complète à notre conseil Marie-Françoise Prami-Bode, 135 Boulevard Haussmann, 75008 Paris ou par e-mail : mail@prami-bode.com qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

TOTALFINAELF

orc.fr

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Recrute collaborateurs(trices) pour Paris et sa région.

Mission à caractère commercial pour candidat
d'un bon niveau de culture générale.

Formation rémunérée.

N° vert 0800 200 212

Retrouvez notre opération "SPECIAL RENTREE" le lundi 2 septembre*


dans

Le Monde
ECONOMIE

Le Monde :

Leader en audience cadres (834 000 lecteurs)
et sur les jeunes diplômés (227 000 lecteurs)**.

* daté mardi 3 septembre
** Ipsos FCA 2002-LNM



Business Process Excellence

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET UN ÉDITEUR DE PROGICIELS LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DU MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE PAR LES PROCESSUS.

Introduit en bourse en mai 1999, IDS Scheer est aujourd'hui un acteur majeur du marché. En 17 ans d'activité, son volume de chiffre d'affaires a progressé sans interruption au rythme moyen de 35 % par an, et ce, avec des résultats systématiquement positifs. Avec 1500 collaborateurs, 17 filiales implantées à l'étranger et plus de 150 partenaires dans le monde, IDS Scheer exerce actuellement ses activités dans plus de 50 pays. Notre activité de conseil en Europe est en plein essor et c'est pourquoi nous recrutons des :

> Chefs de Projets et Consultants Confirmés h/f

En tant que Manager ou Consultant Senior dans un grand cabinet de conseil, vous avez acquis une solide expérience - de 5 à 7 ans - dans l'un des domaines suivants :

- Projets d'intégration mySAP.
- Management par les Processus (Pilotage de la Performance, Gestion des Risques opérationnels, Urbanisation des Systèmes d'Information, Qualité,...).

Vous êtes convaincu(e) du potentiel que représente le "Business Process Excellence" dans les années à venir ? Alors nous vous invitons à nous rejoindre pour donner un nouvel élan à votre carrière par la prise en main de projets européens fondés sur cette approche, tant dans le domaine de la mise en œuvre de progiciels intégrés que dans celui du Management par les Processus. Des déplacements fréquents sont à prévoir et ne constituent pas pour vous un obstacle. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise, et si possible l'allemand.

Merci de nous adresser votre candidature en précisant la référence CMYS1-PRESS à :
IDS Scheer France - Service Recrutement - 150 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex
ou par mail : job@ids-scheer.fr

IDS SCHEER

www.ids-scheer.fr

Notre engagement :
L'indépendance

Forts d'une croissance régulière depuis notre création en 1991, nos consultants interviennent dans le monde de la Banque-Finance et de l'Assurance. Par une approche opérationnelle et un savoir-faire réel, notre équipe construit les objectifs de développement de nos clients, adapte leurs moyens et met en œuvre les solutions. Pour partager nos valeurs : indépendance économique, esprit d'équipe, capitalisation du savoir au service des entreprises clientes, nous vous proposons de nous rejoindre comme

Consultants H/F

De formation supérieure et après une expérience de 3 à 5 ans dans le conseil ou dans la conduite de projets, acquise idéalement dans le secteur de la finance, vous souhaitez élargir votre champ de compétences et de responsabilités. Pragmatique, vous avez un esprit d'analyse et de synthèse développé, une réelle aptitude à communiquer ainsi qu'un enthousiasme fort et une volonté de mettre en œuvre. Nous vous offrons l'opportunité d'intégrer une structure souple et réactive, d'évoluer dans une ambiance de travail conviviale et humaine et d'effectuer des missions en Europe.

Si vous vous reconnaissez dans Synagir, merci d'envoyer votre candidature, sous réf. 0702, 9, Bd Malesherbes, 75008 Paris. Site : www.synagir.com

Synagir
Cabinet de Conseil
Paris - Londres - Genève

**[Universitaires scientifiques]
Bac + 4 / Bac + 5**

un emploi en informatique

Pourquoi pas

Leader du marché français de l'assurance des particuliers, le Groupe AZUR-GMF emploie 8000 personnes au service de 3,5 millions de clients.

De formation universitaire scientifique de type Bac +4/ Bac +5, vous souhaitez vous investir dans un métier d'avenir au sein d'un groupe dynamique.

Rejoignez notre Direction Informatique, à Chartres ou à Levallois-Perret, dans le cadre d'un **contrat à durée indéterminée**.

À partir du 7 novembre 2002 et pendant les 3 premiers mois, vous serez formé au métier de PROGRAMMEUR à Chartres (hébergement pris en charge). Vous pourrez ensuite confirmer vos connaissances et évoluer rapidement vers les métiers d'ANALYSTE-PROGRAMMEUR puis d'ANALYSTE au sein de l'une de nos équipes de développement sur le site que vous aurez choisi.

Votre motivation à apprendre, votre adaptabilité, votre sens de l'équipe, votre esprit logique et votre capacité à conceptualiser seront des atouts déterminants.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions s/réf. PRO02 à : pour **Chartres**, GROUPE AZUR, Direction des Ressources Humaines, 7 av. Marcel Proust, 28032 Chartres. E-mail : recrutazur@azurassurances.fr pour **Levallois**, GMF Assurances, Direction des Ressources Humaines, 76 rue de Prony, 75017 Paris. E-mail : mmalmezac@gmf.fr

AZUR GMF
NATURALIS D'HEBERGEMENTS NÉCESSAIRES

Analyste financier h/f

Bilingue anglais

Nous sommes un groupe international de communication de tout premier plan. Nous recherchons pour la Direction Financière de notre holding un

De formation supérieure, ESC, 3^{ème} cycle universitaire français ou anglo-saxon, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans un environnement international (Banque ou Société de services) et dans un poste similaire. Connaissances US GAAP, EXCEL et outils de base de données nécessaires. Sous l'autorité du Corporate Cash Management Director, vous serez chargé de l'analyse de la dette financière et du résultat financier, ainsi que du suivi du reporting mensuel et de l'application de la politique de dividendes. Lieu de travail : proche banlieue ouest.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8003/MO à Monsieur Marchand, 149 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

VA/007/02 - Août 2002

Le Tribunal international du droit de la mer, juridiction internationale dont le siège est à Hambourg (Allemagne) annonce la vacance de poste ci-après :

TRADUCTEUR DE LANGUE FRANÇAISE, P-3

Le titulaire du poste sera notamment chargé de traduire, mettre en forme et réviser de l'anglais vers le français les documents, publications et autres textes du Tribunal.

Rémunération : Contrat de deux ans renouvelable, avec un traitement intéressant exempt d'impôt, plus les indemnités et autres prestations des Nations Unies.

Date de clôture: 30 septembre 2002.

Ce poste a déjà fait l'objet de l'annonce No.VA/005/01, et les personnes qui ont déjà fait acte de candidature n'ont pas besoin de la renouveler. Les informations concernant les qualifications et l'expérience requises ainsi que les renseignements complémentaires sont donnés dans l'avis de vacance publié sur le site Internet du Tribunal : www.tiddm.org

L'ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN) A BRUXELLES

recrute un (m/f)

REVISEUR-TERMINOLOGUE ANGLAIS/FRANÇAIS

chargé d'assurer le soutien terminologique du Service de traduction et de superviser le travail de l'équipe affectée à la terminologie. Les candidats seront des linguistes pouvant se prévaloir d'une réelle compétence dans le domaine de la terminologie.

Seuls les candidats ressortissants d'un pays membre de l'OTAN et remplissant les conditions requises seront invités à participer au concours organisé à cette fin.

Date limite pour l'introduction des candidatures: 25 septembre 2002.

Vous trouverez une description de poste complète et les modalités concernant l'introduction d'une candidature sur notre site Internet (www.nato.int/structur/recruit/2002/102-01f.pdf). Les informations générales sur le recrutement se trouvent sur: www.nato.int/structur/recruit/index.htm.

Veuillez mentionner la référence **L.MONDE.1(2002)** et non "L.NET.1(2002)" comme indiqué sur Internet. Veuillez noter que **seuls les candidats retenus après la première sélection recevront une réponse.**

En raison du vif intérêt suscité par l'OTAN et du nombre élevé de candidats potentiels, **il ne peut être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone, courrier électronique ou télécopie.**

Responsable Achats

Bilingue Anglais

Nous sommes un groupe international de COMMUNICATION de tout premier plan. Nous recherchons un (e) responsable achats pour notre siège social, situé en proche banlieue ouest de Paris.

Sous l'autorité du Directeur des achats, vous contribuerez à optimiser la politique achat du groupe. Votre mission consistera à déterminer les besoins de nos divisions et filiales, analyser les offres, mener les négociations avec les fournisseurs potentiels et procéder à la sélection finale.

Vous préparerez et suivrez les contrats, en liaison avec la Direction juridique. Vous mettrez en place les outils, permettant le suivi des performances des fournisseurs. Diplômé(e) d'études supérieures (type ESC), vous avez une première expérience professionnelle où vous avez développé un sens aigu des affaires, de la négociation, du travail en équipe et de la communication. Vous maîtrisez parfaitement l'ANGLAIS, écrit et parlé.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour un(e) jeune diplômé(e) prêt(e) à s'investir pleinement, dans le cadre d'une large autonomie.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. 8043/LM, à Monsieur PERIVAL 149, rue St Honoré 75001 Paris, qui transmettra.

Pour insérer vos annonces de recrutement dans

Le Monde **EMPLOI** contactez le :

☎ **01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38**

ou adressez votre annonce par mail : pgravelot@mondepub.fr

EMPLOI COLLECTIVITES TERRITORIALES

Cadres territoriaux ♦ Avis de concours

communauté urbaine de Nantes

550 000 habitants – 2 200 agents
Président : Jean-Marc Ayrault

Recherche son

Directeur de la Communication (h/f)

Assurant la direction de la communication pour l'ensemble de la Communauté Urbaine, il participera à la structuration de la stratégie, de la politique et de l'organisation de la communication et veillera à l'inscrire dans le fonctionnement quotidien de la collectivité.

Il prendra part à la définition de cette stratégie de communication et à sa mise en œuvre, en s'appuyant sur différentes études. L'organisation de la relation entre l'analyse des besoins, la conception des projets, la fabrication de produits de communication et la mise en place des outils de pilotage correspondants sera l'une de ses premières missions.

En outre, il supervisera les politiques de communication sectorielles (notamment dans les domaines de la proximité, des services urbains, des systèmes d'information, du personnel et des relations sociales) et mettra ces politiques en cohérence avec la stratégie globale de communication.

Il assurera le lien avec l'Association pour le Développement Economique de l'Agglomération Nantaise (ADEAN), qui participe avec la Communauté Urbaine à l'élaboration et à la mise en œuvre de la communication économique.

Il sera enfin le garant de la cohérence de la communication des autres organismes associés à la Communauté Urbaine.

Administrateur Territorial ou contractuel, le candidat recherché possède une expérience réussie acquise dans une collectivité territoriale d'importance significative et idéalement dans un EPCI.

Le poste est à pourvoir immédiatement, la rémunération étant fonction de l'expérience.

Merci d'adresser votre dossier avant le 9 septembre à :
Sylvie OWEN – PROGRESS – 2, rue de la Paix – 75002 PARIS
E.Mail : sowen@progress-search.com

Directeur de l'ARIA CENTRE

L'Association Régionale d'Initiative Artistique en Région Centre (six départements, deux ADIAM dont l'une a été créée en 2001), recrute un Directeur. Sous la Direction du Président du Conseil d'Administration et en collaboration avec la Région Centre et la DRAC Centre, celui-ci sera chargé de :

- la structuration administrative de l'association,
- la réalisation d'un état des lieux des ressources disponibles en région,
- l'élaboration d'un cahier des charges pour le schéma d'orientation triennal de l'ARIA puis de sa mise en œuvre.

Sont à réaliser en priorité :

- un état des lieux et des besoins dans le domaine de l'enseignement spécialisé musique et danse,
- un état des lieux dans le domaine des musiques actuelles

L'ARIA s'est donné pour objet :

- D'être une instance de réflexion, d'analyse, de médiation et de proposition sur la vie musicale et chorégraphique en région Centre,
- D'être un lieu de concertation entre les partenaires publics, les milieux amateurs et professionnels concernés, dans une logique de structuration de la vie musicale et chorégraphique, et au-delà des arts de la scène, dans le souci permanent de complémentarité et de subsidiarité et selon une perspective d'aménagement du territoire et de services à tous les publics,
- De développer et de coordonner dans le secteur musical et chorégraphique les moyens de la réalisation d'une large mission d'intérêt général, eu égard à la réalité des besoins en matière d'information, de documentation, de conseil, d'expérimentation, de formation et de mise en valeur du patrimoine régional.

profil :

- ✓ Niveau BAC +3
- ✓ Connaissance des milieux culturels, en particulier de l'administration culturelle et des collectivités territoriales
- ✓ Bonne culture musicale et chorégraphique et connaissance des enjeux du développement de ces secteurs
- ✓ Aptitudes dans le domaine de la coordination, de l'organisation, de l'accompagnement des projets
- ✓ Qualités de gestion, d'encadrement d'une équipe,
- ✓ Grande disponibilité
- ✓ Permis de conduire
- ✓ Expérience professionnelle dans une structure analogue souhaitée

La rémunération sera déterminée par référence à la grille indiciaire de la convention collective n°32.46 régissant les structures d'animation (groupe 9). Les expériences et les compétences seront prises en compte dans la détermination du salaire.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une photo et de tous les documents utiles, sont à adresser à :

Monsieur le Président, ARIA Centre, 35, rue du Château Gaillard, 45 000 ORLEANS

Avant le 10 septembre 2002 - Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

cadres territoriaux & avis de concours

LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

organise un concours sur titres avec épreuves

d'assistants territoriaux médico-techniques (spécialité technicien qualifié de laboratoire)

Par arrêté du Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire, en date du 20 août 2002, un concours sur titres avec épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux médico-techniques (spécialité technicien qualifié de laboratoire) (11 postes), est ouvert au titre de l'année 2002.

Période d'inscription : du 26 août 2002 au 22 octobre 2002.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2002 (le cachet de la Poste faisant foi).

Date de l'épreuve écrite d'admissibilité : le 3 décembre 2002, à Tours.

Conditions de diplômes : diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ; au minimum Bac + 2 dans le domaine des sciences de l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'agroalimentaire, de l'agronomie ou des sciences vétérinaires.

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :
Conseil Général d'Indre-et-Loire - Direction des Ressources Humaines - B.P 32.17
37032 Tours Cédex 1 - Télécopie : 02.47.31.48.55 - Courrier électronique : gducet@cg37.fr

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie organise un CONCOURS Externe sur titres avec épreuves

d'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF TERRITORIAL,

- spécialités Assistant de service social : 17 postes
- spécialités Conseiller en économie familiale et sociale : 6 postes
- spécialités Educateur Spécialisé : 12 postes

Epreuve écrite d'admissibilité : Mercredi 27 Novembre 2002
Epreuve orale d'admission : 1er trimestre 2003

Les dossiers d'inscription pourront être retirés sur place ou par courrier (joindre une enveloppe de format A4, affranchie à 1,02 euros libellée aux nom et adresse du candidat) du 22 Août 2002 au 18 Septembre 2002,

C.D.G. 74 - Centre Bonlieu - 1, rue Jean Jaurès - B.P. 118
74003 ANNECY Cedex - Tél. : 04.50.51.98.52

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être retournés ou déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **Jeu 26 Septembre 2002** (le cachet de la poste faisant foi).

Le Monde



Bac + 2/3

Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre,
montez dans le Train de l'Emploi organisé par Le Monde.

A bord, des entreprises vous proposent des milliers
d'offres d'emploi.

Jeune diplômé ou déjà riche de

quelques années d'expérience,

ne manquez pas cette

correspondance dans

dix villes de France.

Inscrivez-vous dès

maintenant.



Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr

AIRBUS
APSYS
ARMEE DE L'AIR
ARMEE DE TERRE
ASTRIUM
BOMBARDIER TRANSPORT
BUREAU VERITAS
CASINO CAFETERIA
CASTORAMA
CCF
CIMPA
CREDIT AGRICOLE
CREDIT LYONNAIS
DISTRIBUTION GROUPE
CASINO FRANCE
EADS
EASYDIS
EUROCOPTER
FRANCE QUICK SA
GENDARMERIE NATIONALE
GROUPE BANQUES POPULAIRES
LAUNCH VEHICLES
LERDY MERLIN
LYRECO
MARINE NATIONALE
SERVICE DES ESSENCES
DES ARMEES
TNT EXPRESS FRANCE



Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition



A Rodez, l'établissement qui réunit les collections de la Société des lettres de l'Aveyron a été agrandi et rénové. Il met en avant ses sculptures, et surtout ses 19 statues-menhirs monumentales

Le Musée Fenaille rouvre ses portes à la sculpture

RODEZ

de notre envoyé spécial

L'entrée du musée a perdu de son mystère. La porte qui donne sur la rue Saint-Just est désormais condamnée. Le vieil hôtel Jouéry, siège de l'ancien établissement, n'a pourtant pas disparu. Il reste bien au cœur du Musée Fenaille. Mais, en s'ouvrant sur le nouvel hôtel de ville, le musée a gagné de la visibilité et surtout de la surface. Il a en effet annexé l'im-

meuble donnant sur la place Raynaldy, bordée de médiocres constructions. L'équipe de Philippe Dubois, qui a conduit la rénovation, a préféré jouer la discrétion plutôt que de s'inspirer de l'exemple consternant de ses vis-à-vis. Son rôle était de fédérer des édifices de plusieurs époques, de la Renaissance au XIX^e siècle, en conservant leur personnalité. Sans rien renier de notre temps et avec discrétion pour d'abord mettre en valeur les collections.

L'architecte, qui avait déjà à son actif la rénovation du palais Saint-Pierre, à Lyon, et celle du Musée des beaux-arts de Caen, a parfaitement réussi cette opération. Il est vrai qu'il s'appuyait sur la volonté de la nouvelle conservatrice, Annie Philippon, de transformer son établissement en un musée de sculptures.

« Ces statues-menhirs nous atteignent indépendamment de l'époque et du lieu de leur création. Il en est de même pour les œuvres d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Océanie »

Pierre Soulages

Les collections du Musée Fenaille appartiennent à une société savante, créée en 1837 : la Société des lettres, des sciences et des arts de l'Aveyron. En plus de 250 ans, celle-ci a rassemblé – surtout par dons – plus de 25 000 pièces. Ce gigantesque cabinet de curiosités – meubles, animaux empaillés, objets d'art, instruments de musique, témoignages archéologiques et ethnologiques –, doublé d'une bibliothèque de 400 000 volumes, compte quelques chefs-d'œuvre. A commencer par 19 statues-menhirs, vieilles de 5 000 ans, sans doute les plus vieilles sculptures de grande dimension en France. Mais aussi de rares exemples de la statuaire gauloise, des pièces médiévales de grande qualité, comme ce christ en majesté (XII^e siècle) ou cette curieuse clé de voûte ornée de quatre personnages, sans parler de cette vierge d'Annonciation ou de ce stupéfiant buste de christ crucifié (XVI^e siècle).

La sculpture est donc le fil conducteur de la visite, qui commence par le niveau le plus élevé du bâtiment, pour terminer par la cour Renaissance du vieil hôtel Jouéry. Sa façade a largement été amendée, au XX^e siècle, par Maurice Fenaille (1855-1937), le mécène qui fit don de l'immeuble à la Société des lettres de l'Aveyron pour qu'elle y loge ses collections. Le parcours, qui s'organise autour de puits de lumière, est centré sur quatre périodes : les statues-menhirs, Rodez antique, le Rouergue au Moyen Âge, le XVI^e siècle et la Renaissance. Chaque section est précédée par un « espace-chaînière », pédagogique, où les œuvres sont replacées dans leur contexte et



La « star » du Musée Fenaille : La « Dame de Saint-Sernin », découverte en 1888 par des enfants persuadés d'avoir reconnu en elle une religieuse à cause du « chapelet », l'ornement en forme de Y qu'elle porte autour du cou.



P. SOISSONS/COLLECTION PRIVÉE



J. GORIÉS/SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE



P. MANUSARDI/RÉSERVE NATIONALE HISTORICO-CULTURELLE DE KERC

A gauche, la statue-menhir de La Jasse du Ternal 1 (Miolles, Tarn) et celle des Montels (La Serre, Aveyron), datant de l'âge du cuivre, découvertes dans le sud de la France. A la même époque, des pierres du même type étaient érigées dans d'autres régions d'Europe, comme cette statue de Tiritaka 1 (Kerc, Ukraine), à droite.

dans une continuité chronologique, expliquées à l'aide d'objets annexes, de maquettes, de peintures et d'un montage audiovisuel. En revanche, dans les salles qui suivent, les œuvres sont disposées de manière à être appréciées librement, sans béquilles critiques.

Ce parti pris de séparer savoir et émotion est parfaitement justifié par le peintre Pierre Soulages. Dans le volume consacré aux Statues-

Menhirs, publié à l'occasion de l'ouverture du musée, ce natif de Rodez explique que peintures et sculptures, quelles qu'en soient l'origine, peuvent s'envisager de deux points de vue fondamentalement différents : « Comme œuvres d'art, c'est-à-dire créant à partir de l'émotion originelle une dynamique de l'imaginaire et de la pensée. Ou bien comme documents contribuant aux diverses sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, histoire, sociologie, etc. »

A propos des mégalithes du Rouergue, dont le sens nous échappe, il indique : « Ces statues-menhirs nous atteignent indépendamment de l'époque et du lieu de leur création. Il en est de même pour les œuvres d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Océanie. Ce ne sont pas les significations, connues ou non, qu'elles pourraient avoir pour leurs auteurs qui nous concernent. Nous n'avons ni les mêmes religions ni les mêmes mythes, nous vivons dans des sociétés différentes, et pourtant elles ont le pouvoir de provoquer et de répondre à ce que nous investissons de nous-mêmes, maintenant. La vie d'une œuvre est faite par ceux qui la voient. » Le Musée Fenaille nous permet de mieux voir.

Emmanuel de Roux

MUSÉE FENAILLE, 24, place Raynaldy, Rodez (Aveyron). Tél. : 05-65-73-84-30. Les mardi, jeudi et vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les mercredi et samedi, de 13 heures à 19 heures, le dimanche de 14 heures à 18 heures. « Statues-menhirs, des énigmes de pierre venues du fond des âges », sous la direction d'Annie Philippon, éd. du Rouergue, 270 p., 38 €.

E. de R.

De mystérieux colosses de pierre âgés de 5 000 ans

RODEZ

de notre envoyé spécial

« C'est une religieuse, monsieur l'abbé !... Et même on lui voit les poumons... » Nous sommes en avril 1888, dans le sud du département de l'Aveyron, à Saint-Sernin-sur-Rance : les enfants du village, très excités, ont prévenu l'abbé Hermet, dont on sait l'amour pour les « vieilles pierres ». Passé un petit ruisseau, le jeune vicaire tombe sur une stèle à moitié enfouie dans le sol.

« Figurez-vous, écrira-t-il plus tard, une dalle de grès rouge-gris mesurant une longueur de 1,8 m sur 53 cm de largeur et 15 cm d'épaisseur, dont la partie supérieure se termine par une pointe arrondie comme une fenêtre ogivale. Sur cette dalle, un ciseau tout à fait primitif a représenté en bas-relief un personnage assez grotesque. » Aujourd'hui connue sous le nom de « Dame de Saint-Sernin », cette sculpture-menhir est la fierté du Musée Fenaille, et sans doute la plus belle pièce de sa collection, qui en compte dix-neuf. Ces blocs (du grès la plupart du

temps), qui mesurent entre 85 cm et 2,10 m, sont travaillés en ronde-bosse ou gravés. Les statues représentent toutes des êtres humains, hommes ou femmes, en pied. Leurs caractéristiques sont les mêmes. Les traits du visage, simplifiés, se bornent aux yeux et au nez, avec des traces de tatouages ou de scarifications sur les joues. Les bras sont repliés sur le buste et les épaules nettement visibles dans le dos. La taille est marquée par une ceinture. Les jambes sont droites. Les corps sont souvent revêtus d'un manteau aux plis parallèles.

Les femmes se distinguent par leurs seins en forme de bouton (les fameux « poumons ») et par un ornement en forme de Y autour du cou. Leurs longs cheveux sont retenus par une sorte de queue de cheval ou par une grosse natte. Les hommes portent des armes (arc, flèches, hache) et un baudrier en travers de la poitrine, prolongé dans le dos par une espèce de bretelle. Sur ce baudrier est attaché, par un anneau, un accessoire triangulaire, incliné à 45 degrés vers le cœur, où l'on a vu

un poignard. Parfois, les effigies masculines sont féminisées. Le cas contraire est rare.

À LA FIN DU NÉOLITHIQUE

Ces premières statues monumentales du monde occidental ont été élaborées entre 3 500 et 2 200 avant notre ère, c'est-à-dire à la fin du néolithique (âge du cuivre). Le sud de la France (Rouergue, Languedoc et Provence) connaît une grande concentration de ces statues mégalithiques, dans des zones assez délimitées. On en

retrouve dans beaucoup de régions européennes, notamment en Italie, en Roumanie, en Ukraine et en Crimée. Que représentaient-elles pour ceux qui les ont façonnées ? La réponse est d'autant plus difficile que la plupart d'entre elles ont été retrouvées hors de tout contexte archéologique – certaines étaient même transformées en banc ou en fond de cheminée.

Symboles de fécondité comme on le pensait au XIX^e siècle ? Cela ne cadre guère avec la présence des effigies masculines de même

type. Figures liées à des sépultures ? On n'a pas retrouvé, dans le Rouergue, de tombes associées aux statues. Dans cette région, elles sont plutôt dressées dans des lieux peu fréquentés. Jean Arnal voyait dans ces menhirs sculptés des « figurations tutélaires » auxquelles les hommes demandaient une aide dans des lieux sauvages. Elles auraient pu servir de jalons aux chasseurs qui parcouraient la forêt. D'autres estiment que les sociétés de la fin du néolithique connaissent une évolution de leurs structures : elles se hiérarchisent, des personnalités cumulent des fonctions politiques et religieuses. Ces statues pourraient représenter certains de ces dignitaires.

Divinités, figures d'ancêtres héroïsés ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Mais ces œuvres sont suffisamment fortes pour avoir traversé le temps en gardant leur puissance de suggestion et sont encore capables, aujourd'hui, de nourrir notre imaginaire.

Un nouvel espace de 2 600 mètres carrés

Les collections du Musée Fenaille appartiennent toujours à la Société des lettres de l'Aveyron. Elles sont mises à la disposition du Musée Fenaille, qui les gère. Celui-ci appartient à la communauté d'agglomération du Grand Rodez (environ 55 000 habitants). 2 600 m² sont désormais ouverts au public, dont 1 100 m² consacrés aux présentations permanentes et 1 500 m² réservés aux espaces d'expositions temporaires, mais aussi à l'auditorium (80 places), à la salle d'animation et à la boutique. Le budget de la rénovation du musée, qui comprend celui de la restauration des œuvres, se monte à 7,9 millions d'euros. Cinq partenaires sont impliqués dans ce financement : le ministère de la culture (36 %), le Grand Rodez (25 %), la région Midi-Pyrénées (21 %), le département de l'Aveyron (13 %) et l'Union européenne (5 %).

Révissez vos classiques

REV. SE7 CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER LA FMAC ET UN VERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL RIO

HAYDN La création karajan

KARAJAN'S BIG BANG. C'est une musique d'exultation et d'effulgence qui s'élève au-dessus des chaos... et que dissolvent, mais dissolvent de deus et de deus, sans se décevoir, à la fin de la quatrième œuvre de Mozart. Le temps est suspendu, les yeux à la fois se ferment, mais de la route, à l'infini, se semble s'imprimer et procéder, se valent, avançant vers ce qui est dans le ciel, et glissement jusqu'à l'infini, le ciel, le chaos, l'infini, et au point final, finalement, l'infini. Une œuvre de la création, et le ciel, il est trop tard pour s'arrêter. Et ce que Dieu crée le plus que d'Haydn, le ciel, le vent et le ciel, Stephen et Karajan, et tout évidemment, Adam et Eve dans la pure clarté et ce premier week-end du monde. Karajan assiste de ses anges Gabriel, Arwid et Christoph Lurich à sa maîtrise avec magie l'œuvre, cette louange au divin si pure et d'arrêter.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "MUSIQUE MAËSTRO"

France Inter

MUSÉE FENAILLE, 24, place Raynaldy, Rodez (Aveyron). Tél. : 05-65-73-84-30. Les mardi, jeudi et vendredi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les mercredi et samedi, de 13 heures à 19 heures, le dimanche de 14 heures à 18 heures. « Statues-menhirs, des énigmes de pierre venues du fond des âges », sous la direction d'Annie Philippon, éd. du Rouergue, 270 p., 38 €.

OPÉRA • A Salzbourg, « L'Amour de Danaé », l'avant-dernier opéra de Richard Strauss, renaît au répertoire sous une direction inspirée et avec une distribution superbe de bout en bout

La mythologie joyeuse de Richard Strauss portée au rang de chef-d'œuvre

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Il y a tout juste cinquante ans, le 14 août 1952, le Festival de Salzbourg donnait en première mondiale *L'Amour de Danaé*, avant-dernier opéra de Richard Strauss, achevé en 1940. Mais la production dirigée par Klemens Kraus et mise en scène par Rudolf Hartmann avait déjà connu, quelque huit ans auparavant (le 16 août 1944), une générale prestigieuse à Salzbourg, avec Hans Hotter (Jupiter) et Viorika Ursulea (Danaé), en présence du compositeur alors âgé de 80 ans. L'œuvre ne devait cependant connaître en un demi-siècle qu'une vingtaine de représentations et seulement trois mises en scène. C'est pourquoi l'enjeu de cette nouvelle production salzbourgeoise n'est pas mince : *Die Liebe der Danae* ne fait pas partie des opéras mal aimés de Strauss, elle est tout simplement absente du répertoire.

D'aucuns argueront du livret problématique de Joseph Gregor, lequel n'aurait pas su maîtriser l'argument imaginé quelque vingt ans auparavant par Hofmannsthal, d'autres stigmatiseront un synopsis ambigu qui tente la fusion de deux épisodes mythologiques a priori distincts, imaginant une rencontre amoureuse entre Midas et Danaé, lesquels n'ont en commun qu'une passion, celle de l'or. A la vision hofmannsthaliane nihiliste d'un après-guerre « où l'on ne croit même plus à l'argent », Gregor a superposé celle d'un Jupiter vieillissant dont Danaé est le dernier amour inachevé. C'est ainsi que la métamorphose de la jeune femme choisissant l'amour de Midas et la pauvreté contre tout l'or du monde signera à la fois l'échec (et la mort) du dieu, et le triomphe de l'homme.

S'il est d'usage de pointer une certaine disparité stylistique dans la musique – du grand opéra à la quasi-revue musicale –, les mieux intentionnés lui prêtant les vertus d'un mélange des genres postmoderne, c'est surtout Wagner et



La chanteuse Britta Stallmeister dans le rôle d'Europe, maîtresse de Jupiter, lors de la première de « L'Amour de Danaé », le 15 août.

Strauss lui-même (*Hélène d'Égypte* et *Ariane à Naxos*) qui sont ici convoqués. Œuvre jalonnée par la solitude et le renoncement, *L'Amour de Danaé* est la dernière évocation straussienne de l'amour avant le retrait du monde qu'est *Capriccio* et l'adieu des *Quatre derniers lieder*. Et c'est cette trajectoire de l'abandon, inflexion donnée par Gregor, que la mise en scène de Günther Krämer va privilégier.

LE GAG, LE KITSCH ET LE PONCIF

Commencée dans le gag (les créanciers du roi Pollux forcent les portes d'un palais capharnaüm dans un tourbillon de reconnaissances de dettes), le kitsch voire le poncif (la première rencontre

entre Midas et Danaé autour d'un canapé en skai dans un appartement année 1960), la scène va prendre de l'épaisseur, s'assombrir et gagner en poésie tragique. Visuellement aussi, les allusions wagnériennes ne manqueront pas : le songe de Danaé se double scéniquement d'une vision picturale, celle d'une seconde Danaé aux allures de fille du Rhin agitant des volutes dans l'eau. De même, le traitement de Jupiter à partir de la fin du troisième acte fait irrésistiblement penser à Wotan.

Si les costumes sont d'une esthétique plutôt venue, décors et lumières œuvrent à bon escient, notamment dans la poignante scène finale où Jupiter, vieillard

materné par Junon dans un sanatorium, regarde s'éloigner Danaé. Au seul nom de Midas qu'elle crie, les montagnes d'un Walhalla dérisoire s'évanouissent pour laisser place à une rue en pluie la nuit, lumière vacillante de réverbère sous laquelle Danaé l'amoureuse s'engouffre : la vie des hommes, quoi.

Dirigé par un Fabio Luisi particulièrement inspiré, la Staatskapelle de Dresde a montré qu'elle dispose d'un arsenal straussien de première qualité. Quant aux voix, il est rare d'entendre une distribution aussi superbe de bout en bout : Janez Lotric aura campé un Pollux hystérique et souhait, Torssten Kerl un Merkur brillant, Kirsten Blanck une Xanthe aux aigus un peu serrés mais tenant bon face à la déferlante Deborah Voigt dans le duo du premier acte.

Tout simplement délicieuses, les « quatre maîtresses » de Jupiter (Sénéle, Europe, Alkmène, Léda). Aux aigus vibrants et à la vaillance sans faille de Midas d'Albert Bonnema répond le grand soprano de Deborah Voigt. Le timbre n'a certes pas toujours une rondeur exceptionnelle, mais l'Américaine possède puissance, projection, et sait chanter *mezza voce*. Quant à Franz Grundheber en pleine possession de moyens impressionnants, il incarne un Jupiter par qui le public (qui n'a pas les réticences de Danaé) se sera laissé enlever avec un consentement mêlé de gratitude. Gageons que cette première production salzbourgeoise devrait porter *L'Amour de Danaé* au rang de chef-d'œuvre.

Marie-Aude Roux

L'AMOUR DE DANAÉ, mythologie joyeuse de Richard Strauss. Avec Franz Grundheber (Jupiter), Deborah Voigt (Danaé), Chœurs de l'Opéra et Staatskapelle de Dresde, Fabio Luisi (direction). Festival de Salzbourg, Kleines Festspielhaus, le 25 août. Prochaines représentations les 28 et 31 août à 18 h 30. Tél. : 00-43-662-8045-500.

EXPOSITION • A Toulouse, une rétrospective fragmentée des œuvres du peintre

Les trois vies de Lubin Baugin, des natures mortes aux tableaux de dévotion

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Après avoir subi bien des malheurs, Lubin Baugin a eu deux grands bonheurs. Les malheurs, ce sont les jugements sévères de quelques collectionneurs et historiens qui, dès le XVII^e siècle, ont expédié son cas un peu vite. Les bonheurs, plus récents, c'est le livre de Pascal Quignard, *Tous les matins du monde* (Gallimard, 1991), et le film qu'en a tiré Alain Corneau. Ils ont fait de Marin Marais un musicien à la mode et de Baugin un artiste mystérieux et attirant.

Au vu de la rétrospective de son œuvre, l'excès d'oubli et l'excès de gloire semblent également excessifs. L'œuvre de Baugin, qui naquit vers 1608 et mourut à Paris en 1663, se divise en deux parties terriblement inégales, que ce soit par le nombre ou par la qualité. La première, ce sont, dans le vestibule de l'exposition, trois natures mortes, l'une aux abricots, la deuxième à l'échiquier, la troisième aux gaufrettes, datant des débuts de Baugin, qui fut reçu maître peintre dans la corporation de Saint-Germain-des-Prés en 1629. Il travaille alors selon un métier réaliste minutieux, plutôt nordique.

Les compositions sont d'une parfaite simplicité, une lumière claire les enveloppe et met en valeur la technique de celui qui sait comment la faire luire sur un verre, un plat d'argent, le bois lisse d'un instrument de musique, les pétales de trois fleurs. Le dessert aux gaufrettes mérite sa notoriété, pour la virtuosité que son auteur démontre dans tous les éléments du tableau. Ce premier Baugin n'a inventé ni ce style ni ces motifs, mais il en use magnifiquement. Il a à peine plus de vingt ans.

Lui vient alors le désir de se mettre à la mode. En 1632 ou 1633, il part pour Rome, où il demeure jusqu'en 1641. Il y épouse une Romaine, et une certaine peinture italienne, qui se flatte d'avoir Raphaël, le Corrège ou le Parmesan pour inspirateurs. A un air sérieux et de bon ton en effet raphaélesque, elle veut

joindre des afféteries de couleurs et de lignes issues du maniérisme. Le résultat, chez Baugin, est saisissant : il devient savant, élégant, commercial. Ses sujets sont irréprochablement pieux. Tout ce qu'il ignorait avant son départ, il le possède par cœur : comment faire virevolter une draperie, voler les anges...

INSTANT DE GRÂCE FINALE

A son retour à Paris, il met en pratique ce savoir et le décline, selon les commandes, en grands, moyens ou petits tableaux, en cartons pour tapisseries, en vignettes à graver. Il a une équipe, qui décore avec lui un autel de l'église Saint-Paul. En 1651, il est admis à l'Académie royale de peinture, dont il est exclu en 1655 pour avoir manqué d'assiduité aux réunions. Ce second Baugin occupe la totalité de l'exposition, hors le vestibule aux natures mortes. La réunion d'une cinquantaine de ses travaux rend aisément explicable le long effacement de Baugin : il n'y a rien là qui puisse soutenir la comparaison avec Poussin, Champaigne ou Bourdon.

Un seul tableau fait exception, *Le Christ au tombeau*, l'une des dernières œuvres de Baugin, l'une des rares où l'artifice ne soit pas envahissant, où l'élégance ne tourne pas à la mièvrerie. Le corps mort pèse très lourd, le relâchement des muscles est sensible. La lumière ne joue plus à papillonner, elle frappe la peau et les linges avec une force que rien ne laissait prévoir dans les salles qui précèdent celle de ce Christ tragique. Ainsi finit, sur un coup de force, une exposition qui a commencé par trois instants de grâce. Entretiens se sont accomplies une vie et une œuvre dont on ne veut donc garder en mémoire que les premiers et les derniers moments.

Philippe Dagen

MUSÉE DES AUGUSTINS, 21, rue de Metz, Toulouse (Haute-Garonne). Tél. : 05-61-22-21-82. Du mercredi au lundi de 10 heures à 18 heures. Entrée : 5 €. Jusqu'au 9 septembre.

OPÉRA • Un « Roméo et Juliette » de prestige en version de concert

Roberto Alagna et Angela Gheorghiu en amants de Vérone

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Ils sont toujours aussi terribles, Roberto Alagna et Angela Gheorghiu, si éclatants de vie et de présence qu'ils en feraient presque oublier cet exercice de style rébarbatif qu'est l'opéra en version de concert, et qui, pour n'avoir rien à se mettre sous la dent scéniquement, ne pardonne rien à la musique. Cinq actes du *Roméo et Juliette* de Gounod, même quand on connaît son Shakespeare sur le bout des doigts et qu'on peut en fredonner bon nombre d'airs, cela peut manquer de paraître un peu longuet. Peu de choses à reprocher pourtant à l'Orchestre symphonique de la Radio de Vienne ; à peine quelques billevesées de mise en place, ne serait une certaine placidité de souffler, laquelle n'est pas manque d'engagement, et tient à la direction assez rhétorique de Bertrand de Billy, par ailleurs remarquable accompagnateur des voix. Que des compliments à adresser aux Chœurs de l'Opéra de Vienne, dont la contribution aussi bien à la musique qu'à la dramaturgie s'avère ici fondamentale.

Sans être exceptionnelle, la distribution est de très bon niveau et se sort avec honneur du péril de chanter en français. Du côté des Capulet, le Paris de Markus Eiche (voix bien timbrée) a une fâcheuse tendance à lâcher ses voyelles mais le Tybalt de Paul Charles Clarke, bras armé des Capulet contre Roméo, ne ménagera pas une voix puissante quoique manquant d'ho-

mogénéité dans l'aigu. Campé par un Philippe Rouillon à la diction impeccable et à l'autorité naturelle (encore que la nuance ne soit pas son fort), Capulet, quant à lui, ne craint nul coup du sort, pas même la mort de sa propre fille. Seul personnage porteur d'humanité et de tendresse, Katharine Goeldner (Gertrude) est une nourrice des plus complaisantes.

Dans le clan des Montaigu, il y a d'abord l'ami de toujours, Mercutio. Manuel Lanza lui prête une certaine prestance physique et vocale qui lui vaudra un beau succès dans la *Ballade de la reine Mab*. Mais l'ensemble manque encore de projection et parfois de netteté. Quant à Daniela Barcellona, travestie en Stefano, garçonnet censé incarner en version infantile toute la morgue des Montaigu (une sorte de Roméo miniature), difficile de ne pas sourire en voyant s'avancer une houle en robe rouge aux formes généreuses. Mais la voix est puissante, le timbre séduisant, et la belle habile à s'en servir : sa chanson provocante ira droit au but, ravivant la haine des Capulet, ravissant le cœur du public.

UN AIGU ARRÊTANT NET LES HUÉES

On passera rapidement sur un Frère Laurent curieusement amorphe, incarné par Roberto Scandiuzzi – pas besoin de breuvage pour endormir Juliette, la voix grave, uniforme, et pleine de compection, y eût suffi –, pour signaler un duc de Vérone bien tenu par un Georg Zeppenfeld à la voix tim-

brée et au français intelligible. Ce qui n'est hélas toujours pas le cas d'Angela Gheorghiu. Pêché vénien ? Oui, car la voix est somptueuse, particulièrement dans le *mezza voce* du médium, même si l'on peut regretter d'inutiles affectations dans l'interprétation d'un rôle qui demande avant tout jeunesse et passion. Ce qu'Angela possède au plus haut point, réussissant à composer, en quelques allers-retours de jardin à l'avant-scène, un vrai personnage d'opéra.

Il faut dire que Roberto Alagna est un soupireur qui ne manque pas d'arguments, quand bien même la voix donnera peu à peu, ça et là, quelques signes de fatigue (médium parfois détimbré et notes tenues manquant de soutien). Chez Roberto, il y a Roméo l'amoureux, mais aussi toute la fierté vindicative d'un Montaigu : mécontent de son aigu imparfaitement projeté à la fin du troisième acte, Alagna profitera des saluts pour le lancer à nouveau à pleine voix, couvrant les applaudissements et arrêtant net les quelques huées du fond de salle. Du jamais-vu à Salzbourg.

M.-A. R.

ROMÉO ET JULIETTE, opéra de Charles Gounod. Avec Roberto Alagna (Roméo), Angela Gheorghiu (Juliette), Chœurs de l'Opéra et Orchestre symphonique de la Radio de Vienne, Bertrand de Billy (direction). Grosses Festspielhaus de Salzbourg, le 24 août.

L'EXPOSITION PHOTO DU JOUR



Karlheinz Weinberger : photos 1954-1995

Pendant trente ans, il fut ouvrier la semaine, profitant de son temps libre pour faire des photos pour un magazine gay. Dans les années 1950, il suit l'évolution d'un gang, et décrit l'émergence d'une culture « bikers », rappelant les travaux du photographe Danny Lyon et du cinéaste Kenneth Anger.

THE PHOTOGRAPHER'S GALLERY
5-8, Great Newport Street,
Londres.
Jusqu'au 21 septembre.
Tél. : 00-44-020-7831-1772
www.photonet.org.uk
Photographe : Karlheinz Weinberger

Daniel Auteuil, le vertige du vide

L'acteur interprète, dans « L'adversaire », le rôle d'un homme qui a prétendu toute sa vie être médecin : la dernière fois, dit-il, qu'il joue le néant

LA FILMOGRAPHIE d'un comédien ressemble souvent à une généalogie où chaque rôle descend du précédent. En interprétant Jean-Claude Romand, assassin de sa famille, mystificateur dont la trajectoire infernale est le sujet de *L'Adversaire*, récit d'Emmanuel Carrère (éd. POL) que Nicole Garcia a porté à l'écran, Daniel Auteuil pousse à l'extrême un personnage apparu avec *Jean de Florette* de Claude Berri, en 1986, un rôle qui marqua un tournant décisif dans la carrière de l'acteur.

Ce personnage de zéro absolu, d'homme incomplet, souvent proche de l'autisme, mis à l'écart, pris dans une spirale désastreuse qui le mène souvent à l'échec, Daniel Auteuil le décline, entre autres, dans *Un cœur en hiver* de Claude Sautet, *Une femme française* de Régis Wargnier, *Mauvaise Passe* de Michel Blanc et *Le Placard* de Francis Veber. Même sa composition d'Henri IV introverti, dépassé par les événements, dans *La Reine Margot*, de Patrice Chéreau, s'inscrit dans ce paradigme d'un comédien qui attire le public par son talent, mais empêche le plus souvent toute identification.

Personne n'a jamais rêvé de devenir Daniel Auteuil. Ce n'est pas sa composition de Jean-Claude Romand dans *L'Adversaire* qui changera les choses. Daniel Auteuil y passe des heures dans sa voiture au bord d'une autoroute. Il moisit des journées entières dans une chambre d'hôtel, et contemple son agenda vide. Il incarne la figure vivante du néant. Il est le dernier homme que l'on ait envie de côtoyer.

Le 9 janvier 1993, Jean-Claude Romand tuait sa femme, ses enfants, ses parents puis tentait, sans succès, de mettre fin à ses jours. Une enquête révélait par la suite qu'il n'était pas médecin au service d'une grande organisation humanitaire basée à Genève, comme le croyaient sa femme et tous ses proches depuis dix-huit ans. En réalité, il n'était rien. Ni chômeur ni travailleur.

PAS DE FASCINATION

« Je n'ai jamais été fasciné par Jean-Claude Romand, affirme Daniel Auteuil. Je me souviens même d'avoir refusé d'aller plus loin dans cette affaire. J'avais lu, au moment où l'affaire a éclaté, plusieurs articles sur lui, puis j'ai eu un sentiment de protection par rapport au fait divers. Pour interpréter Romand, j'ai essayé de me concentrer sur mes angoisses. Romand somatisait énormément, il transpirait beaucoup, et j'ai moi-même tendance à transpirer lorsque je ne suis pas à

BIOGRAPHIE

► 1975

Premier rôle au cinéma dans « L'Agression », de Gérard Pirès.

► 1982

« Pour cent briques, t'as plus rien », d'Edouard Molinaro.

► 1986

« Jean de Florette » et « Manon des sources », de Claude Berri.

► 1993

« Ma saison préférée », d'André Téchiné.

l'aise. » Recensant calmement les points communs entre Jean-Claude Romand et lui-même, Daniel Auteuil évoque un grand talent d'acteur, et l'angoisse commune de ne pas décevoir son entourage.

Le comédien prend tranquillement son déjeuner dans le restaurant du petit village de Corse-du-Sud où il passe l'été. Sa maison se situe un peu plus bas. Le restaurant lui sert parfois de cantine. Il y fait très chaud et aucune table n'est correctement abritée du soleil. Il vous regarde tranquillement, puis vous interromp entre deux questions pour vous signaler qu'un moustique se trouve sur votre front. Puis le monologue repart sur Jean-Claude Romand, faux médecin et faux malade, et sur l'angoisse d'un Daniel Auteuil qui se souvient qu'être médecin, pour l'enfant qu'il était, signifiait le summum de l'ascension sociale. Ce sont des détails de l'affaire Romand qui ont frappé Daniel Auteuil. Des détails que seul un comédien peut remarquer chez un autre « comédien » si l'on veut bien reconnaître cette qualité à Jean-Claude Romand.

Comment, par exemple, Romand pouvait-il se contenter d'être un faux médecin alors qu'il avait sans doute les compé-

tences pour le devenir véritablement ? Comment se fait-il qu'aucun des proches de Romand n'ait jamais réussi à le démystifier ? « Je suis parti sur des effondrements », ajoute le comédien de manière énigmatique.

« J'ÉTAIS CUIT »

Malgré la protection d'un toit de paille sur la terrasse du restaurant, il faut régulièrement s'éponger pour faire face aux effets de la transpiration et des piqûres de moustiques. Daniel Auteuil est là devant vous, le regard fixe. Ses lunettes de soleil aux verres rectangulaires sont posées sur le nez ou, lorsque le soleil se cache, placées à côté de son assiette. Pendant ce temps, le rituel masochiste se poursuit. Pour écouter Daniel Auteuil, il faut apprendre à se gifler discrètement et, si possible, en douceur.

Il y a deux moments dans la carrière de Daniel Auteuil, sur lesquels l'acteur s'est maintes fois expliqué. Il y a l'avant-*Jean de Florette*, où, dans un emploi récurrent de personnage extraverti, il était la vedette de comédies à la française, *Les Sous-Doués*, *Pour cent briques t'as plus rien*, et de séries B policières encore plus pathétiques

comme *L'Arbalète* de Sergio Gobbi. « J'avais un pistolet dans une main, et un poignard dans l'autre. Je me souviens avoir dit à Gobbi : "Sergio, tu ne crois pas qu'un pistolet suffit et qu'on peut se passer du poignard ?" J'ai vraiment cru, à cette époque, que c'était fini. On disait mon nom et tout le monde fuyait. J'étais cuit. »

Il y a ensuite l'après-*Jean de Florette*, qui voit la transformation de cet acteur que l'on croyait fini en comédien. Auteuil devient quelqu'un, mais à l'écran, il ne cesse de côtoyer le néant, et collectionne les personnages en apparence insignifiants. « Déjà, Claude Sautet m'avait dit, après son cœur en hiver, que dans le genre on était allé au bout. Sur Quelques jours avec moi, notre film précédent, j'avais eu toutes les peines du monde à accepter le rôle. J'avais dit à Sautet que je n'allais pas impressionner la pellicule. Pouvez-vous m'expliquer comment on est "rien" à l'écran ? Et puis je me suis dit qu'il ne pouvait rien m'arriver. Après tout, qui mieux que Sautet aurait su me diriger ? J'en suis très conscient, mais, dans ce genre-là, après Romand, c'est fini. Ce sont mes adieux. »

Samuel Blumenfeld



WILLIAM LAXTON/CORBIS OUTLINE

LES GENS DU MONDE

■ Le compositeur **Pierre Henry** travaille avec la chanteuse **Ingrid Caven** à la réalisation d'un spectacle à partir d'extraits d'*Ingrid Caven*, le roman de **Jean-Jacques Schuhl**, prix Goncourt 2000 (Gallimard, et, en poche, « Folio »). Pierre Henry a composé une musique sur ces extraits du livre qui retrace, de manière romanesque, le parcours biographique de la chanteuse allemande, égérie du cinéaste Rainer Werner Fassbinder, installée en France depuis des années et compagne de Jean-Jacques Schuhl. Dès dimanche 25 août, Ingrid Caven a commencé l'enregistrement, en allemand, du texte, indépendamment de la musique de Pierre Henry. Ce travail commun doit aussi donner lieu à un disque. Quant au spectacle, dont le titre n'est pas encore défini, il sera d'une durée d'une heure quinze et devrait être présenté pour la première fois à Berlin le 23 mars 2003 dans le cadre du Festival de mars.

■ Le 4^e Salon du livre insulaire d'Ouessant (Finistère), qui se tenait du 23 au 25 août, a attribué son Grand Prix à l'écrivain antillais **Joseph Zobel** pour l'ensemble de son œuvre. L'auteur de *Rue Cases-Nègres*, qui a connu un succès retentissant au cinéma grâce à une adaptation d'**Euzhan Palcy**, a aussi publié notamment *Diab'la*, *Les Jours immobiles* et *Les Mains pleines d'oiseaux*, où il raconte la vie de la Martinique rurale. Le Prix de la meilleure fiction a été décerné simultanément à **Marcu Biancarelli** pour *Saint Jean à Patmos* et à **Pierre-Louis Rivière** pour *Note des derniers jours*. Par ailleurs, cette édition du Salon a mis à l'honneur la Nouvelle-Calédonie, représentée notamment par **Déwé Gorodé**, poète, nouvelliste, vice-ministre du gouvernement territorial chargée de la culture, de la jeunesse et des sports. Quatorze écrivains sont venus spécialement de l'île, dont **Nicolas Kurtovitch**, qui préside la jeune Association des écrivains de Nouvelle-Calédonie, née en 1996.

■ Le cinéaste **Claude Miller** doit commencer le 2 septembre le tournage de son prochain film, *La Petite Lili*, librement adapté de *La Mouette* de Tchekhov. Au générique de ce film figurent notamment **Robinson Stévenin**, César du meilleur espoir masculin pour *Mauvais genres*, **Nicole Garcia**, **Ludvine Sagnier**, **Bernard Giraudeau**, **Jean-Pierre Marielle**, **Michel Piccoli**, **Julie Depardieu**. Le tournage à l'île-aux-Moines, en Bretagne, et en région parisienne, devrait durer huit semaines. Le film est produit par les Films de la Boissière. Selon *Le Film français*, Bernard Giraudeau, qui a récemment tourné *Les Marins perdus*, de **Claire Devers**, devrait ensuite rejoindre la distribution du prochain film du cinéaste franco-chilien **Raoul Ruiz**, *Ce jour-là*, aux côtés d'**Elsa Zylberstein** et **Michel Piccoli**.

TÉLÉVISION

La politique dans le sang

Le kingfish est un oiseau qui, plutôt que d'aller chercher sa pitance, dévore les petits de son voisin. Si Huey P. Long, héros du téléfilm *Kingfish*, se reconnaît dans ce volatile, c'est qu'il est prêt à toutes les bassesses pour réussir. Entre 1919 et 1935, de la direction des Chemins de fer au Sénat des Etats-Unis, l'ambitieux va utiliser toutes les ficelles de la démagogie pour gravir les marches du pouvoir jusqu'à défier Roosevelt en briguant la présidence des Etats-Unis. Développer la paranoïa des électeurs, promettre monts et merveilles et miser sur la gouaille et la proximité, telles sont ses méthodes pour charmer l'électorat populaire de Louisiane. Il crée un parti baptisé Partage des richesses, mais se défend d'être communiste : « Je mens parce que le peuple veut croire à mes mensonges, parce que la vie est trop dure. »

Malgré son cynisme, on ne parvient pas à détester ce gros bonhomme charismatique et râleur interprété par un John Goodman débordant de charme. Fanfaron, autoritaire et alcoolique, Huey P. Long n'est finalement que le pantin d'une fable noire dont il subira la cruelle morale. Ce téléfilm, réalisé par Thomas Schlamme, évoque efficacement les affres de la politique « à l'américaine », évitant les poncifs grâce à des dialogues piquants et des acteurs très convaincants. — M. Cl.

« Kingfish, la vie de Huey P. Long », mardi 27 août, 21 h 00 Paris Première.

RADIO

MARDI 27 AOÛT

► La marine marchande

16 h 30, France-Culture
La vie de cargo selon Raymond Bellec, commandant du *Tellier* : ce fils de pêcheur, pionnier de la pêche au thon en Afrique, fasciné par l'Asie, a fait plusieurs fois le tour du monde. Ce qui était un métier de liberté est devenu plus réglementé. « Avant, on voyageait,

maintenant, on se déplace », constate-t-il. Il évoque aussi l'alcool et la solitude à bord.

► Georges Enesco

20 h 40, Radio Classique
Le monde musical tarde à accorder au compositeur roumain Georges Enesco (1881-1955) la place qui lui revient. Considéré surtout comme un violoniste exceptionnel, il deviendra le maître et l'ami de Yehudi Menuhin. Mais il jouait aussi bien du piano, dirigeait et, surtout, composait.

MARDI 27 AOÛT

► Français d'ici, peuples d'ailleurs

9 h 45, France 5
Ni vraiment d'ici ni tout à fait d'ailleurs : certains se définissent comme des « hommes du monde ». « Français d'ici, peuples d'ailleurs » est allé à la rencontre des différentes communautés vivant sur le sol français. Aujourd'hui, avec *Les Turcs du X^e arrondissement*, second épisode de la série, Leslie Asako-Gladjio brosse un portrait vivant, appuyé d'éclairages historiques, d'une communauté ayant son propre modèle d'intégration. Certains témoignages ou scènes de vie sont suffisamment forts pour être livrés sans commentaire. Les familles d'origine turque sont filmées dans leur foyer et au cours de festivités, révélant ainsi l'alchimie complexe entre la culture d'origine et la culture occidentale. S'il y a de la tristesse et de l'amertume, le ton n'est jamais forcé par la réalisation.

► Swiss made

20 h 40, Arte
Pour la cinquième fois depuis un siècle, la Suisse organise son exposition nationale. Du 15 mai au 20 octobre, Expo.02 est éclatée sur cinq cantons, quatre villes et trois lacs. Son but ? Donner un aperçu de la créativité locale et rassembler les habitants de la Confédération

autour d'un projet commun.

« L'Expo est là pour secouer les Suisses », paraît-il. Dans ce documentaire signé Jeanne Berthoud et François Bovy, on découvre surtout qu'il n'est pas facile d'être créatif dans un pays où rien n'est laissé au hasard. Au-delà des clichés habituels, ce documentaire souligne les profondes différences culturelles existant entre les cantons. L'émotion est pour la fin, lorsqu'une hôtesse de l'air de la défunte Swissair parle de la faille de sa compagnie aérienne. Ces derniers mois, la Suisse, ce fut aussi cela : des detresses humaines, des erreurs stratégiques et des pertes financières colossales...

► Zone interdite

20 h 50, M6
Thème de l'émission, « la beauté à tout prix », avec cinq reportages : *Brésil : la folie des corps artificiels*. A Sao Paulo, on pratique des opérations de chirurgie esthétique spectaculaires, parfois dangereuses. *Victimes de la chirurgie* est consacré à l'après-opération : les résultats peuvent être décevants et nécessiter une nouvelle chirurgie. Certains spécialistes proposent ainsi un véritable service après-vente, qui prévoit une opération de retouche. Suivent *Grande-Bretagne : antirides party* sur la toxine botulique, un

antirides ayant la cote outre-Manche, *La Folie du piercing*, qui produit un véritable scandale sanitaire, et *Elles se ruinent pour être belles* sur la frénésie d'achats quasi malade de certaines femmes : pourquoi acheter tant, et comment s'arrêter...

► La Famille Foldingue

22 h 25, Canal+
Un savant obèse se transforme contre son gré en séducteur cynique et malhonnête. Sa famille s'en mêle. Eddy Murphy interprète plusieurs rôles. Un humour trivial particulièrement réjouissant.

► Rocky 5

22 h 40, TF1
Sonné depuis son match contre un champion soviétique, Rocky a pris une retraite anticipée. Mais il se retrouve ruiné et retourne à

Philadelphie, où il entraîne un jeune boxeur prometteur. Le metteur en scène du premier Rocky a repris du service pour ce cinquième épisode, où Stallone redevient un « perdant » avant l'assaut final, et joue avec son fils Stage (14 ans), qui ne s'en laisse pas conter.

► L'année prochaine

si tout va bien
22 h 40, France 2
Ils s'aiment, ils vivent ensemble et ils ne veulent pas se marier tout de suite. Un couple moderne et des renversements de situation (la femme travaille, l'homme est au foyer). La difficulté d'accorder les principes d'aujourd'hui à une éducation d'hier. Une comédie de mœurs bien jouée. Avec Isabelle Adjani, Marie-Anne Chazel et Thierry Lhermitte.

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 26 AOÛT

TF1

16.25 Dingue de toi Le beau mariage. Série
17.05 Melrose Place Le dernier train. Série
17.55 Sous le soleil Nouvelles Directions. Série
18.55 Le Bigdil **19.55** Météo. Journal **20.35** Du côté de chez vous **20.45** Météo.



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC Piège à minute. Série. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinin, Nicole Calfer, Delphine McCarty, Rémy Carpentier. 9633249
Un état médiatico-judiciaire se referme sur le commissaire Cordier, injustement accusé de meurtre après s'être trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment.

22.35 ÇA VAUT LE DÉTOUR Magazine présenté par Laurent Mariotte. 1004591

23.55 Affaires non classées Les Frères d'armes. Série. Avec Amanda Burton.

1.45 Rallye Rallye d'Allemagne. Les temps forts
2.30 Très pêche **3.10** Reportages Sur les sentiers du GR20 **3.50** Aventures africaines, françaises et asiatiques Aventures africaines en Afrique du Sud **4.30** Musique (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.40 Jours d'amour ■ ■ Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 100 min) **CineClassics**
15.55 Conte d'hiver ■ ■ Eric Rohmer (France, 1991, 115 min) **CineCinemas 3**
16.50 Quelques jours avec moi ■ ■ Claude Sautet (France, 1987, 130 min) **CineCinemas 2**
17.10 Le Roman de Mildred Pierce ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1945, N., v.m., 110 min). **TCM**
17.10 La Kermesse héroïque ■ ■ Jacques Feyder. Avec Françoise Rosay, Jean Murat, André Alerme, Louis Jouvet (France, 1935, N., 110 min) **Cinétoilette**
17.50 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) **CineCinemas 3**
20.45 Nashville Blues ■ ■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1993, 110 min) **Cinéstar 1**
20.45 Le Quatrième Homme ■ ■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983, 105 min) **Canal Jimmy**
22.25 Lone Star ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1996, v.m., 130 min) **CineCinemas 2**
22.30 Le Lieu du crime ■ ■ André Téchiné (France, 1986, 90 min) **Paris Première**
22.30 Turkish Delices ■ ■ Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, 105 min) **Canal Jimmy**
23.50 Le Hussard sur le toit ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 2**

FRANCE 2

15.45 L'Enquêteur Métier à haut risque. Série
16.35 Le Numéro gagnant **17.15** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club **18.55** JAG Le revenant. Série **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** et 1.05 Journal, Météo.



20.55 GARONNE Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Laure Marsac, Pierre Vanneck, Marie-Christine Barraut, Jean-Claude Adelin, Bruno Wolkowitch (Fr., 2002) **1/4**. 9625220
Après des échecs, tant professionnel que sentimental, une femme tente de se ressourcer chez les siens, dans une famille hantée par le passé...

22.40 URGENCES Question de choix 0 1607133. Colères **0** 6300713. Le temps passe plus vite que nos rêves **0** 7357114. Série. Avec Anthony Edwards, Noah Wyle, Julianna Margulies, Laura Innes, Alex Kingston.

1.25 Musiques au cœur de l'été Mahler - Stravinsky [1/2] **2.25** Mezzo Rabih Abou-Khalil, fabricant de rêves **2.50** Contre-courant **3.40** 24 heures d'info **4.05** Haïti Le ciment **4.15** La Vierge noire [6/6]. Feuilleton (55 min).

FRANCE 3

15.25 Un petit héros Téléfilm. Jennifer Mar-chese (EU, 1999) **16.55** Côté vacances **17.55** Foot 3 **18.25** Questions pour un champion **19.45** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 EN CAS DE MALHEUR ■ Film. Claude Autant-Lara. Avec Jean Gabin, Brigitte Bardot, Edwige Fenech, Franco Interlenghi, Julien Bertheau. *Comédie dramatique* (France, 1958, N.). 6826220
Un avocat célèbre tombe amoureux d'une jeune veuve qui va se servir de lui. La description d'une déchéance.
23.00 Météo **23.10** Soir 3.

23.30 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Magazine présenté par Mireille Dumas. Faut-il croire à l'éternelle jeunesse ? 708133

1.30 Foot 3 **2.00** La Case de l'oncle Doc Crime cathodique **3.00** ONPP vu de la plage Spéciale monstres sacrés **4.40** Côté vacances Au Pouliguen. Magazine (55 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Daria Les affinités sélectives. Série **19.00** La Légende des animaux L'oiseau sacré des Mayas **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'Info » **20.00** Burger Quiz.



20.45 MON BEAU-PÈRE ET MOI ■ Film. Jay Roach. Avec Robert De Niro, Ben Stiller, Teri Polo, Blythe Danner, Nicole DeHuff. *Comédie* (EU, 2000) **0**. 105591
Un jeune homme maladroit est confronté à l'intransigence bourru de son beau-père. Une comédie à l'interprétation savoureuse.

22.30 DANS LA PEAU DE MICK JAGGER Documentaire. Kevin McDonald (2001, v.o.) **0**. 37648
23.30 Bush, président (v.o.). Série **23.55** Les Griffin (v.o.). Série.

0.20 The Man Who Cried Film. S. Potter (GB - Fr., 2000, v.o.) **2.00** Un doux parfum de meurtre Téléfilm. C.-F. Koschnick et O. Berben **0** **3.30** Ali Zoua, prince de la rue ■ ■ Film. N. Ayouch (Fr. - Maroc, 2000, v.o., 110 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Le Rêve perdu de Bonaparte **17.30** 100 % Question **18.05** Le Grizzli, le seigneur des Rocheuses **19.00** Nature Des remèdes pour la planète **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Un océan d'espoir.



20.40 BUTCH CASSIDY ET LE KID ■ Film. George Roy Hill. Avec Paul Newman, Robert Redford, Katharine Ross, Strother Martin, Jeff Corey. *Western* (Etats-Unis, 1968, v.o.). 205930
Les exploits de deux hors-la-loi. Une tentative de relecture du western à travers une sorte de frivolité moderniste. Surestimé.

22.30 GRAND FORMAT - LES ENFANTS DE LA TOURNANTE Documentaire. Stig Holmqvist (Suède, 2000). 95084
0.00 Court-circuit (le magazine) 96391 **0.50** Why Are You Creative ? Le dalaï-lama.

0.55 Au Petit Marguery Film. Laurent Béné-guy. Avec Michel Aumont, Stéphane Audran. *Comédie dramatique* (Fr., 1995) **0** **5821485**
2.35 Palettes, Manet le modèle au chat noir : « Olympia », 1865 (30 min).

M6

17.55 Stargate SG-1 Le premier commandement. Série **18.55** Charmed Série **19.45** et **20.40** Caméra café Combat politique. Bus en grève. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.



20.50 AU SERVICE DE LA LOI Téléfilm. J. de Segonzac. Avec Craig T. Nelson, Richard Crenna, Amanda Detmer, Joanna Cassidy (EU, 1999) **0** [1 et 2/2]. 130713 - 9436268
A Dallas, trois générations d'officiers de police, les Carr, joignent leurs efforts et leurs compétences pour traquer le plus redoutable tueur en série de l'histoire criminelle du Texas.

0.05 CLASSE TOUS RISQUES ■ ■ Film. Claude Sautet. Avec Lino Ventura, Jean-Paul Belmondo, Sandra Milo, Marcel Dalio. *Suspense* (Fr. - It., 1960, N.) **0** 8312331

1.54 Météo **1.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (425 min) 73728398.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Histoires d'empires et d'impérialisme.
20.00 Les Chemins de la connaissance. Flavius Joseph, général malgré lui.
20.30 Musiques.
21.00 Les Femmes et la Création.
22.00 Journal.
22.10 Terres étrangères.
23.50 D'un titre, l'autre, histoire de titres.

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons.
20.00 20^e Festival international de musique baroque de Beaune. Par le Chœur et l'Orchestre du Collegium Vocale, dir. Philippe Herreweghe, Carolyn Sampson, soprano, Ingeborg Danz, alto...
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Paganini.
20.40 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach.
22.22 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Haendel, Mozart, Eberl.

MARDI 27 AOÛT

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'Amour Feuilleton **14.40** Perry Mason Le Cercueil de verre. Série **16.25** Dingue de toi Le beau mariage. Série **17.05** Melrose Place Le dernier train. Série **17.55** Sous le soleil Parole d'honneur. Série **18.55** Le Bigdil **19.50** Interro surprise Magazine **19.52** En pleine forme Magazine **19.55** Météo **20.00** Journal **20.35** Du côté de chez vous **20.45** Météo.



20.55 AMAZONE Film. Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Arielle Dombasle, Patrick Bouchitey, Thylida Barès, André Pernern. *Comédie* (Fr., 2000) **0**. 9693621
Une résurrection dérisoire de la comédie d'aventures exotiques.

22.35 Les Films dans les salles.

22.40 ROCKY 5 ■ Film. John G. Avildsen. Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Sage Stallone, Burgess Meredith. *Drame* (EU, 1990). 6756263
L'ultime aventure d'un héros fatigué. Avec la curieuse prise de conscience de cet épuisé.

0.30 Moloney En votre âme et conscience. Série **1.15** Très chaste Retour en Namibie **2.20** Reportages La gueule du temps.

2.50 Histoires naturelles Savoir chasser le grand gibier **3.40** Aventures africaines, françaises et asiatiques [2/2]. Aventures africaines en Afrique du Sud **4.35** Musique **4.55** Notre XX^e siècle A armes inégales (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.10 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) **CineCinemas 2**
17.15 Elephant Man ■ ■ David Lynch (GB - EU, 1980, N., v.o., 120 min) **Cinéfaz**
18.45 Zoulou ■ ■ Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, v.o., 135 min) **Cinétoilette**
19.05 Le Secret ■ ■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) **CineCinemas 2**
19.25 Des feux mal éteints ■ ■ Serge Moati (France, 1994, 95 min) **Cinéstar 2**
20.45 Le Passe-Montagne ■ ■ Jean-François Stevénil (France, 1978, 110 min) **CineCinemas 1**
20.45 La Grande Farandole ■ ■ H.C. Potter (Etats-Unis, 1939, N., 90 min) **CineClassics**
20.45 Kanzo Sensei ■ ■ Shohji Imamura (France - Japon, 1998, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**
22.00 Solo ■ ■ Jean-Pierre Mocky (France - Belgique, 1969, 85 min) **Canal Jimmy**
22.30 Céline ■ ■ Jean-Claude Brisseau (France, 1992, 85 min) **TPS Star**
22.35 Garçon ! ■ ■ Claude Sautet (France, 1983, 85 min) **CineCinemas 1**
22.50 Passage à l'acte ■ ■ Francis Girod (France, 1996, 105 min) **CineCinemas 2**
23.10 Jours d'amour ■ ■ Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 100 min) **CineClassics**
23.50 La Ciociera ■ ■ Vittorio De Sica (Italie, 1961, N., v.o., 95 min) **Cinétoilette**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Inspecteur Morse Affaires de famille. Série [1 et 2/2] **15.40** L'Enquêteur Une question d'honneur. Série **16.30** Un livre **16.35** Le Numéro gagnant **17.15** Hartley, cœurs à vif Série **18.05** Tous au club Magazine **18.55** JAG Adrenaline. Série **19.50** Un gars, une fille En taxi. Série **20.00** Journal **20.38** Talents de vie **20.40** Météo.



20.55 GARONNE Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Laure Marsac, Pierre Vanneck, Chad Chanouga, Sophie de la Roche-foucauld, Bruno Wolkowitch (France, 2002) [2/4]. 9692992
Claire découvre, effondrée, des dys-fonctionnements auxquels son père ne serait pas étranger dans le projet de zone de loisir.

22.40 L'ANNÉE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN Film. Jean-Loup Hubert. Avec Isabelle Adjani, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Michel Dussarat, Fred Personne. *Comédie sentimentale* (Fr., 1981) **0**. 6753176
La description d'un jeune couple confronté aux difficultés que la société ne manque pas de provoquer.
0.25 Journal de la nuit, Météo **0.50** ADN, menace immédiate La collaboration. Série.

1.30 Chanter la vie Best of **2.20** Le Nouveau Corps humain [4/4]. Jeunesse éternelle **3.10** D'hôtels en cabanes **3.55** 24 heures d'info **4.15** Cavaliers de l'aube [1/5]. Feuilleton (55 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix **14.25** Drôles de dames Neige sanglante. Série **15.20** La Condamnation de Catherine Dadds Téléfilm. Michael Tuchner. Avec Veronica Hamel, Kevin Dobson (EU, 1993) **16.55** Côté vacances Au Pouliguen **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS La Bourgogne : Le Morvan. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invités : Jacques Mazeau. 6893992

23.00 Météo **23.10** Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE Les séducteurs. Magazine présenté par Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski. Invités : Valérie Lemerrier, Rocco Siffredi, Etienne Daho, Sandrine Kiberlain, Zazie, Vincent Lindon, Chiara Mastroianni. 6686350

1.10 Les Dossiers de l'Histoire La tête dans les nuages [3/3] : les étoiles volantes.

2.10 Capitaine Flam Combat dans la capitale éternelle ; Sauvetage de la planète Tarust **3.05** Soir 3 **3.30** Vie privée, Vie publique Faut-il croire à l'éternelle jeunesse ? (120 min).

CANAL+

14.30 Mon père Film. José Giovanni. Avec Bruno Cremer. *Drame* **0** **16.20** Les Âmes fortes ■ ■ Film. Raoul Ruiz. Avec Laetitia Casta. *Drame* **0** **18.05** La Famille Guérin Série ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Daria Rétroactif. Série **19.00** La Légende des animaux Le loup et le fantôme de la taiga **19.25** Journal **19.45** Le Zapping **19.50** Best of « Les Guignols de l'Info » **20.00** Burger Quiz.



20.45 QUI A TUÉ LIAM MAGUIRE ? Téléfilm. Jane Prowse. Avec Emma Fielding, Fay Ripley, Hugo Speer, Matt Day, Ray Stevenson (GB, 2001) **0**. 278718
A la mort de son mari assassiné, une jeune femme, jusque-là comblée par la vie, découvre de bonnes raisons de douter de la fidélité de feu son époux.

22.25 LA FAMILLE FOLDINGUE ■ ■ Film. Peter Segal. Avec Eddie Murphy, Janet Jackson, Larry Miller, John Ales, Richard Gant. *Comédie* (EU, 2000, v.o.) **0**. 9624669
Un savant obèse se transforme contre son gré en séducteur cynique et malhonnête. Sa famille s'en mêle. Eddie Murphy interprète plusieurs rôles.

0.10 Bush, président SDI aie aie ! (v.o.). Série **0.30** Les Griffin L'homo ça pince (v.o.). Série.

0.55 Pleure pas Germaine ■ Film. Alain De Halleux. *Drame* (Bel., 2000) **0** **2.30** Possessed ■ Film. A. R. Klarlund. *Fantastique* (Dan., 1999) **0** **4.05** Pulsations mortelles Téléfilm. Paul Antier (EU, 2001, 90 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé Magazine **14.05** Les Etoiles du cinéma Jeremy Irons **14.35** Les Plus Belles Plongées du monde Documentaire **15.35** Grace Kelly Documentaire **16.35** Sur la route Le piège de la mousson **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète Le sort des éléphants **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Prairies sauvages.



20.40 THEMA - LA SUISSE, UN PAYS PAS COMME LES AUTRES SWISS MADE Documentaire. Jeanne Berthoud et François Bovy (2002). 102338398

21.35 Thema - La Suisse, l'asphyxie au bout du tunnel Documentaire. Uri Schneider 712282 **22.00** Thema - Quatre regards sur la Suisse Documentaire 95553

23.00 MUSIC PLANET - LE JAZZ DE CHRIS BARBER Documentaire. Christian Wagner et W. Schmidt (All., 2002). 86805
Un retour sur la carrière du jazzman Chris Barber, que l'on connaît surtout pour son tube Ice Cream, reprise d'un standard des années 1920.

0.00 Die Nacht / La Nuit Magazine 86683.

1.00 Why Are You Creative ? Bono. Documentaire **1.05** Pepe Carvalho La solitude du manager. Série 5288022 **2.40** Géraldine Court métrage. Arthur de Pins (9 min) **0**.

M6

13.35 Le Triomphe de l'amour Téléfilm. Larry Elikann. Avec Kelly McGillis (EU, 1993) **15.15** Les Anges du bonheur La terre promise. Série **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Double. Série **18.55** Charmed La quatrième sœur. Série **19.45** Caméra café Korrekt. Le petit oiseau. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Pères Noël en déroute. Série.



20.50 ZONE INTERDITE La beauté à tout prix. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Brésil : la folie des corps artificiels ; Victimes de la chirurgie ; Grande-Bretagne : « antirides party » ; La folie du piercing ; Elles se ruinent pour être belles. 642805

22.35 LA VOIX DU MEURTRIER Téléfilm. Otto Alexander Jahreis. Avec Jochen Horst, Anouschka Renzi, Paul Fassnacht, Hermann Beyer, Rudolf Kowalski (Allemagne, 1996) **0**. 4281517
Un agent immobilier, témoin du meurtre d'un trafiquant de drogue, se voit soupçonner par la police d'être l'assassin. Son amie journaliste enquête sur l'affaire.

0.20 Capital Immobilier : entre rêve et réalité. Magazine 7462645 **2.14** Météo **2.15** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (405 min) 48589645.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Histoires d'empires et d'impérialisme.
20.00 Les Chemins de la connaissance. Flavius Joseph, général malgré lui.
20.30 Musiques.
21.00 Les Femmes et la Création.
22.10 Terres étrangères.
23.50 D'un titre, l'autre, histoire de titres.
0.05 Du jour au lendemain.
0.35 Fiction. *La Montagne magique*, de Thomas Mann.

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons. Invités : Alexandre Tharaud et Zhu Xiao Mei, pianistes.
20.00 Musique à l'Empire. Le Quatuor Satie, Eric Le Sage et Alexandre Rabinovitch (pianos), Emmanuel Pahud (flûte traversière), François Meyer (hautbois), Gilbert Audin (basson), Paul Meyer (clarinette), Edgar Guggels (percussions).
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Haydn, Beethoven.
20.40 Georges Enesco.
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Ravel, Enesco, Brahms.

Les codes du CSA **0** Tous publics **1** Accord parental souhaitable **2** Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans **3** Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans **4** Interdit aux moins de 18 ans. Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Bretagne, hortensias et ajoncs sur l'île de Bréhat



LES MYRIADES d'îles et d'îlots de Bréhat composent, au gré des marées et de la lumière, un paysage sans cesse renouvelé. Des vedettes assurent la traversée depuis Paimpol ou, plus rapidement, depuis l'embarcadère de l'Arcouest pour rejoindre l'île, interdite aux voitures, pour une balade facile de 8 km, soit environ 2 heures.

Longue d'environ 4 km et large de moins de 2, Bréhat est sillonnée de venelles courant au sud entre les maisons fleuries et, au nord, parmi les landes d'ajoncs, de fougères et de bruyères. Baignée de lumière, abritée, au moins dans sa partie sud, de la houle du large, elle s'embrace dès le printemps du rouge des géraniums et des camélias, du parme des hortensias et de la palette infinie des plantes méditerranéennes ramenées au cours des siècles par ses marins aventureux.

L'arrivée se fait, selon la hauteur des marées, à l'une des trois cales de Port-Clos. En montant vers la droite, après dix minutes de marche, on parvient à la plage du Guerzido, qui abrite ses étendues de sable entre deux avancées rocheuses. Longeant la

côte est et les eaux turquoise du mouillage de La Chambre, le chemin mène au petit bourg. Les maisons sont groupées autour de la placette bordée de platanes, de l'église à lanternon et du cimetière marin, face à la grève. Du bourg, délaissant l'île Nord et ses vaillances de pierre face aux assauts du large, prendre vers l'ouest, en longeant La Corderie, jadis port important bruisant de

PRATIQUE

● **Renseignements** : office de tourisme de Bréhat, tél. : 02-96-20-04-15. Office de tourisme de Paimpol, tél. : 02-96-20-83-16, pour une visite du port et de son dédale de rues anciennes.
● **Accès** : vedettes de Bréhat, 15 minutes de traversée, horaires sur répondeur au 02-96-55-73-47. Possibilité de tour de l'île commenté (45 minutes), avec débarquement, tél. : 02-96-20-83-16.
● **Autre balade** : les amateurs de marche à pied peuvent emprunter, sur le continent, le GR 34, reliant le petit port de Porz-Even, commune de Ploubazlanec, à Loguivy-de-la-Mer pour serpenter dans la presqu'île de l'Arcouest.

panachés de pins sylvestres. En contrebas, le moulin à marée, construit en 1632, remoud du grain pour les grandes occasions. Vers le sud, au milieu de sa pinède, on découvre la citadelle qui sert aujourd'hui de centre d'art et d'artisanat. Port-Clos est en vue.

Anne Cauquetoux
(Bretagne Magazine)

A Hongkong, les fantômes rackettent les vivants et volent les morts

HONGKONG correspondance

Le septième mois du calendrier lunaire, qui correspond à août-septembre, est un mois quelque peu dangereux à Hongkong : tout au long de cette période, les portes de l'enfer étant ouvertes, les fantômes peuvent en sortir et rôder librement dans le monde des vivants, en leur jouant des tours, mais surtout en dérobant les offrandes disposées pour les morts « respectables ». Dans la complexe cosmologie de la religion populaire chinoise, il s'agit d'un événement qu'on ne peut pas prendre à la légère sans s'exposer à de néfastes conséquences.

Avant tout, il faut savoir que ces fantômes – au contraire des ancêtres – sont les âmes de ceux qui sont morts sans descendants vivants qui puissent s'occuper de leur préparer des offrandes alimentaires et pécuniaires pour faire face à leurs besoins dans l'au-delà. C'est que le monde des esprits n'est pas autosuffisant. Bien que les âmes des défunts souffrent de la faim et aient besoin d'argent pour leurs dépenses – en particulier celles engendrées par la nécessité de corrompre les bureaucrates célestes, qui posent des problèmes d'ordre administratif à tous les coups –, elles n'ont pas les moyens de satisfaire leurs besoins sans les offrandes des vivants. Heureusement pour elles, la dépendance est mutuelle. Pas seulement parce que la douleur d'une disparition peut être légèrement apaisée par l'idée de pouvoir continuer à s'occuper d'un être aimé, mais aussi parce que, sur terre, les gens ont besoin que les ancêtres intercèdent directement auprès des dieux, qui sont souvent trop distraits pour écouter les prières qui leur sont adressées. D'ailleurs, les ancêtres négligés ont le moyen de se faire écouter, et souvent les petits ennuis et malheurs qui peuvent arriver sans raison apparente ne seraient que la protestation indignée d'un grand-père mort qui n'a pas reçu sa nourriture ou son argent de poche. Ou bien aqiu s'est fait voler par un fantôme.



Un prêtre taoïste lit une prière pour apaiser les fantômes.

D'où la nécessité de les nourrir eux aussi ! Pour ce faire, le moyen le plus simple est de leur préparer des banquets dans la rue, avec des petites offrandes d'alcool, d'un peu d'encens, et de leur brûler des billets de la « banque de l'enfer » (régulièrement imprimés par les vivants) pendant le septième mois lunaire. Ainsi, le soir, au long des rues populaires de Hongkong, on peut voir à l'œuvre ceux qui nourrissent les fantômes affamés. Ils allument des feux, mettent du riz cuit et des fruits dans un coin, posés sur le rebord du trottoir, allument des bâtons d'encens et attendent jusqu'à ce que les petits brasiers se soient épuisés – signe que le fantôme a bien mangé. Le jour de la fermeture des portes de l'enfer (cette année, le 22 août), les comités de quartier aussi se mettent à l'œuvre, parce que pour s'assurer la paix il ne faut rien négliger.



Le dernier soir, le banquet prend des proportions respectables, avec des cochons crus décorés et enrubbannés étalés sur des estrades provisoires, accompagnés de riz, de fruits et de gâteaux, qui sont offerts aux fantômes au cours d'une fête qui dure souvent toute la nuit – avec encens, prières et musique – sous les yeux attentifs et effrayants de Taai Si Wong, un être surnaturel de plus de 3 mètres de hauteur, représenté par une énorme sculpture en papier, qui sera brûlée à la fin du festival.

Taai Si Wong a dans les mains un carnet et un stylo pour prendre note du comportement des différents fantômes et pouvoir dénoncer aux autorités de l'enfer ceux qui ont essayé de provoquer des troubles ou qui se sont comportés comme des goujats. Souvent, juste à côté de ses bottes, on peut remarquer une petite image de la déesse bouddhiste de la miséricorde, Guanyin. D'après une légende, c'est elle qui aurait décidé de donner aux fantômes la possibilité de se refaire, une fois par an, mais ceux-là, comme de vrais sauvages, auraient abusé de sa générosité, en causant beaucoup de problèmes et en refusant de retourner à l'enfer après le banquet. Depuis, Guanyin se ferait aider par Taai Si Wong, qui veille à ce que personne ne s'octroie de libertés excessives, avec l'aide de soldats armés de lances et de chaînes, pour mieux rattraper les fantômes les plus indisciplinés.

Une deuxième catégorie de fantômes, bien plus nuisible que la première, est constituée par les morts suicidés ou assassinés, condamnés à retourner sans cesse sur le lieu de leur décès. Les banquets du septième mois sont pour eux aussi, tandis qu'une célébration spéciale est réservée à ceux qui sont morts noyés. Dans ce cas-là, les offrandes sont préparées sur des bateaux, ou tout à côté de la rive, et jetées dans l'eau, dans l'espoir qu'elles puissent apaiser les âmes qui se tourmentent dans les vagues.

Ilaria Maria Sala

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La poutre

IL A LE TEINT FRAIS, la joue rasée, le regard clair, la démarche assurée d'un homme libre qui a des devises fortes dans son portefeuille. Sûr de la supériorité de sa civilisation et de son style de vie, il professe pour les indigènes une sympathie descendante.

Sa monnaie fait prime sur le marché local. Tout le monde admire et envie sa voiture, qui, dans son pays d'origine, passerait pour un vulgaire coucou. Il jouit de l'en-

vie et de l'admiration qu'il suscite. In petto, il trouve les prix ridiculement bas et en profite de son mieux. Mais tout haut il proteste qu'on l'écorche. Trop exigeant, il se fait écorcher de plus belle.

Comme il n'a pas le don des langues, il s'en tient aux apparences. Il trouve que ces gens-là n'ont ni le sens du confort ni celui de l'hygiène, qu'ils sont paresseux et, de ce fait, misérables. Il ne lui vient pas à l'idée que c'est à cette

misère qu'il doit de jouer les nababs à bon marché. En revanche, le pays lui plaît. Il a, plus ou moins consciencieusement, l'idée que si une race vraiment efficiente et méthodique – la sienne – le mettait en valeur il ferait très bon y vivre.

Non, je ne pense pas au touriste américain en France, mais au touriste français en Espagne.

Robert Escarpit
(27 août 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



nouvelles de l'été (à télécharger au format PDF) et les principales séries parues en août. www.lemonde.fr/ete2002

■ **Carnet**. Les nécrologies publiées dans *Le Monde*, les publications au *Journal officiel*, les nominations et les documents officiels disponibles sur Internet.

■ L'actualité en continu sur lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 20

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 25-lundi 26 août 2002 : 593 121 exemplaires. 1 - 3

Courrier INTERNATIONAL
N° 616 du 22 au 28 août 2002 - 3 €
www.courrierinternational.com

HISTOIRE
Débat sur le harem

INTERNET
Les prochaines révolutions

Le Net ne cesse d'évoluer. Prochaines étapes : l'injection d'une grosse dose d'intelligence artificielle et la création d'un réseau ultra puissant, la "grille".

ÉTATS-UNIS Les églises évangéliques au secours d'Israël

INDE Rave-parties chez les lamas

■ 3 € chez votre marchand de journaux